J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL

N° 5 (18 pages) UN NUMÉRO 60 c. Vendredi 7 janvier 1977

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

CLAIRVUE
NEUCHATEL
MAÎTRES OPTICIENS
Bassin 8 (038) 24 07 22
Portes-Rouges 149 (038) 25 79 09

Economie : quelques espoirs pour 1977
(PAGE 3)

Des centaines de millions de personnes s'interrogent

Emploi : incertitude au-dessus de 40 ans

Il y a actuellement dans le monde quelque 970 millions de personnes âgées de quarante ans et plus et leur nombre, d'après les spécialistes de la démographie, devrait atteindre 1800 millions environ en l'an 2000. Or, les problèmes des travailleurs âgés sont particulièrement critiques dans les pays industrialisés où l'allongement de l'espérance de vie alourdit chaque année le fardeau qui pèse sur les couches actives de la population.

En Europe occidentale, en Amérique du Nord, en Union Soviétique au Japon et dans les pays d'Océanie, une personne sur trois est maintenant âgée de quarante ans ou plus. D'ici à 1980, la population dans ces régions du monde augmentera chaque année d'environ 1,1 % soit plus de 8,6 millions de personnes. Cependant, l'augmentation de la population âgée dans ces régions sera plus rapide: on s'attend que le nombre de personnes âgées de 40 ans ou plus augmente d'environ 1,3 %, soit 3,8 millions par an.

Les statistiques concernant les problèmes d'emploi des travailleurs âgés sont généralement rares et imprécises. Les données disponibles pour les pays industriels les plus importants peuvent se résumer par les constatations suivantes:

Les chances de trouver un emploi – ou d'en changer – diminuent avec l'âge. Cette diminution est à peu près constante et régulière jusqu'à cinquante ans, mais au-delà, chaque année supplémentaire ajoute à l'acuité du problème.

La durée moyenne de l'intervalle entre deux emplois est quatre fois plus élevée pour les travailleurs de plus de quarante-cinq ans que pour ceux de moins de vingt ans.

TOUCHÉS LES PREMIERS

Deux groupes d'âge sont particulièrement vulnérables: de 55 à 59 ans et de 60 à 64 ans. Le délai nécessaire pour trouver un emploi se situe, pour le premier groupe d'âge entre un et cinq mois, et pour le deuxième groupe au-delà de six mois. Dans quelques pays, les personnes âgées de 50 ans et plus ne représentent pas moins des deux tiers du nombre total de ceux qui restent au chômage pendant six mois et plus.

Les travailleurs manuels sont en général touchés les premiers et le plus durement. La meilleure assurance contre la perte de son emploi reste donc une qualification professionnelle élevée doublée d'une éducation et d'une formation permanentes.

Les employés de bureau et les cadres administratifs sont également affectés. Le taux de chômage pour les femmes âgées a longtemps été légèrement plus élevé que pour les hommes. Cet écart a encore grandi récemment, et cela quelle que soit la conjoncture.

UNE ACTION URGENTE

Le Conseil d'administration du Bureau international du travail (BIT) a décidé de rouvrir le dossier des travailleurs âgés dont les problèmes avaient été examinés par la Conférence internationale du Travail en 1962. Une nouvelle enquête sur les besoins actuels de cette catégorie de travailleurs a été entreprise.

Les premiers résultats indiquent que le vieillissement de la population est un phénomène général. Cependant, en l'espace d'une seule génération, ce phénomène a changé d'aspect. Les progrès considérables accomplis dans le domaine des soins médicaux et de la diététique ont non seulement contribué à l'allongement de la vie, mais aussi amélioré sa qualité jusqu'à un âge avancé. Les progrès de la technique ont diminué les efforts physiques qui requiert le travail. Tout cela crée un nouveau cadre social dans lequel l'homme âgé n'est plus l'exception.

De là la nécessité de combattre les préjugés et la discrimination à l'encontre des travailleurs âgés. Chaque société, estiment les experts du BIT, devrait utiliser au mieux les compétences et l'expérience des plus anciens et leur assurer une juste place dans un monde du travail en pleine évolution.

(Lire la suite en dernière page).

LES IDÉES ET LES FAITS

Rudolf Hess : 35 ans de détention

Vers la fin du mois dernier a eu lieu à Wiesbaden une grande manifestation en faveur de la libération de Rudolf Hess, l'ancien «remplaçant du führer» aujourd'hui plus qu'octogénaire et qui termine sa trente-cinquième année de détention à la prison de Berlin-Spandau. Le fait le plus marquant de cette manifestation fut certainement l'envoi d'un télégramme au fils du prisonnier, Wolf Rudiger Hess, par l'ancien commandant de Spandau, le colonel américain Eugène Bird. En voici un passage: «Je considère le maintien en détention de votre père, âgé aujourd'hui de 82 ans, comme un acte de barbarie digne du Moyen âge, voire comme un crime contre l'humanité».

Rudolf Hess... qui se souvient? C'était en 1941: la France avait capitulé, Londres subissait de terribles bombardements, les Etats-Unis n'étaient pas encore directement intervenus dans la mêlée et Hitler se préparait à lancer 160 divisions dans une attaque-surprise contre son alliée du début de la guerre contre la Pologne, l'URSS. C'est le moment que choisit Rudolf Hess pour s'envoler seul et en uniforme vers l'Angleterre, à bord d'un «Messerschmitt 110» qu'il avait prudemment muni d'un second réservoir d'essence. Il n'emportait avec lui que des photographies de lui-même et de son fils, pour prouver son identité, une carte du lieu où il comptait atterrir et tout un arsenal de plantes médicinales et de remèdes de bonne femme. Son but, que Churchill qualifia de «fanatique acte de bonté accompli par un fou», était des plus simples: offrir une paix séparée à l'Angleterre...

Rasant les flots de la mer du Nord et volant à trois mètres au-dessus des arbres d'Albion, pour déjouer les tirs des batteries antiaériennes, il atteignit l'Ecosse et plus exactement la propriété du duc de Hamilton, qu'il connaissait vaguement et dont il espérait se servir comme intermédiaire entre lui et le gouvernement de Sa Majesté. La nuit tombant, comme il arrivait à destination, il cabra son appareil jusqu'à une hauteur de près de 7000 mètres et sauta en parachute... Il y gagna une fracture de la cheville et quelques autres contusions, mais surtout d'être reconnu «dérangé mental» dans les deux camps. Hess ne sortit des geôles anglaises, où il tenta deux fois de se suicider et feignit l'amnésie pendant dix-huit mois, que pour prendre place au banc des accusés au procès de Nuremberg. Reconnu «pleinement responsable», il fut condamné à la réclusion à vie et entra, avec la plupart de ceux qui avaient échappé à la corde, à la prison de Spandau.

Ses codétenus étant morts ou ayant bénéficié de mesures de clémence, il y est resté le dernier, car les Russes ont toujours répondu par un «niet» aux demandes d'élargissement des Occidentaux. Ils se sont même opposés à tout adoucissement de sa peine: aujourd'hui encore l'octogénaire Rudolf Hess n'a droit de recevoir un de ses proches qu'une demi-heure par mois et c'est à lui de laver son linge et de nettoyer sa cellule et les toilettes...

Léon LATOUR

Un magazine nommé «Désastre»

LONDRES (REUTER). – Une nouvelle publication vient de voir le jour à Londres mais, fait extraordinaire, son rédacteur en chef espère sincèrement qu'elle pourra cesser de paraître le plus tôt possible.

Ce nouveau magazine scientifique intitulé «Disasters» est entièrement consacré aux catastrophes et ce n'est pas un hasard si 1977 voit sa naissance. 1976 en a connu en effet un bon nombre: tremblements de terre en Chine, en Turquie, au Guatemala, en Italie et au Chili, une bonne partie de la Guadeloupe a dû être évacuée en raisons des menaces du volcan de La Soufrière, la famine continue à sévir dans certaines zones d'Afrique et Seveso, en Italie, a été le théâtre d'une des plus graves catastrophes dues à l'homme: l'empoisonnement de toute une région.

Le but de cette publication trimestrielle, qui n'est pas destinée au grand public, n'est pas de profiter de l'engouement des lecteurs ou spectateurs pour ce genre de drames.

L'idée de cette nouvelle publication, explique M. John Seaman, son rédacteur en chef, est que les catastrophes font des victimes surtout parce qu'on ne dépense pas assez d'argent pour éviter leurs conséquences.

Le magazine couvre un grand nombre de disciplines et comprend une section consacrée à l'équipement. Il est destiné à la fois aux savants et aux sauveteurs.

Les ruines d'une maison dans le village turc de Muradye ravagé par un séisme en novembre dernier. (Téléphoto AP)

Drame dans un hospice anglais

Le bâtiment après l'incendie. (Téléphoto AP)

HULL, Angleterre (Reuter). – Dix pensionnaires d'un hospice de vieillards ont péri dans l'incendie qui a ravagé mercredi soir le bâtiment, près de Hull, dans le nord-est de l'Angleterre.

La plupart des vieillards étaient âgés de plus de quatre-vingts ans. Les passants et les voisins ont aidé les pompiers à sauver plusieurs pensionnaires de l'hospice. On déplore dix-neuf blessés, dont l'un est dans un état grave. L'incendie aurait été provoqué par un court-circuit.

Steiner : victoire et... deuxième place au «général»

Vainqueur du rendez-vous de Bischofshofen, le Suisse Walter Steiner (à gauche) a caressé, l'espace d'une heure, l'espoir d'enlever la première place du classement général de la tournée austro-allemande de saut à skis. Mais l'Allemand de l'Est Jochers Danneberg (au centre), en se posant à 102 m 50 – le plus long saut de la journée – retournait la situation en sa faveur, conservant le rang acquis avant cet ultime concours. Quant à Henry Glass, régulier tout au long de la tournée, il a obtenu une troisième place en rapport avec son talent. (Téléphoto AP)

(Voir en page sportive).

PAGE 7:

Votre page, Madame

Le «blanc» arrive, Mesdames: il est de plus en plus coloré! Vous en lirez davantage dans notre page féminine qui contient en outre d'utiles et agréables conseils sur les amis et ennemis de la peau, le bricolage, etc.

PAGE 11:

Consommateurs indifférents

Selon un sondage, plus de la moitié du peuple suisse n'est pas en mesure de citer spontanément l'une des nombreuses organisations de consommateurs. Ce résultat décevant laisserait-il supposer que chacun se désintéresse plus ou moins de sa propre protection?

CHRONIQUES RÉGIONALES: pages 2, 3, 9 et 17.
INFORMATIONS SUISSES: ET BOURSES: page 11.
SPORTS: page 13.
CARNET DU JOUR - PROGRAMMES RADIO-TV: page 15.
JURA, BIENNE - DERNIÈRE HEURE: page 17.

OFFRES D'EMPLOIS pages 4 et 6.

SKI DE FOND pages 8 et 14.

Exécutions télévisées : l'opinion des condamnés

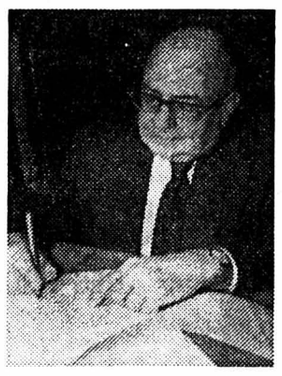

Le juge texan William Taylor signant l'ordonnance autorisant la télévision à filmer les exécutions capitales. (Téléphoto AP)

HUNSTVILLE (Texas) (AP). – Pour Jerry Lane Jurek, un homme de 25 ans qui doit passer à la chaise électrique le 19 janvier prochain pour le meurtre d'un enfant de neuf ans, les exécutions devraient être montrées à la télévision «de manière à ce que chacun comprenne ce que signifie la peine de mort».

«Ce serait la meilleure façon pour les gens de savoir ce qu'est une exécution», a expliqué le jeune homme qui espère bien bénéficier d'un sursis. «Je ne crois pas que des exécutions auront vraiment lieu au Texas ou ailleurs. Mais dans cette hypothèse, faisons venir la télévision et laissons les gens assister au spectacle», a ajouté Jurek interviewé conformément à une récente ordonnance d'un juge de Dallas autorisant les télévisions à filmer les exécutions capitales ainsi que les interviews de condamnés à mort, suspendues il y a un mois.

Un certain nombre de détenus dans la situation de Jurek ont toutefois refusé de se faire interviewer. Parmi eux, Excel White, qui avait auparavant fait connaître son désir d'être exécuté devant les caméras de télévision.

En revanche, Gary Gilmore, ce condamné à mort qui réclame depuis des mois son exécution, n'est pas à la recherche de sensationnel et ne souhaiterait pas, même si la loi l'y autorisait, que son exécution soit filmée, a annoncé son avocat.

Gilmore, qui a été condamné à la peine capitale pour le meurtre d'un employé de motel en juillet dernier, n'a pas encore fait connaître le choix des cinq personnes invitées à assister en témoin à son exécution prévue pour le 17 janvier.

Douanier suisse abattu

RIEHEN (BS) (ATS). – Un douanier a été abattu mercredi soir par un inconnu près du poste de douane de la Weilstrasse, proche de Riehen (BS). Le fonctionnaire a été assez grièvement blessé au bassin tandis que le malfaiteur et son complice ont réussi à prendre la fuite.

C'est une patrouille mobile qui aperçut les deux hommes qui franchissaient la frontière, près de Riehen. Le chef de la patrouille chargea alors un douanier posté dans le secteur de contrôler l'identité des deux inconnus, ce qu'il fit. Soudain, alors que l'appointé vérifiait leurs passeports, l'un des deux hommes tira plusieurs coups de feu. Deux balles atteignirent l'appointé au bassin. Il parvint néanmoins à donner l'alerte par radio, mais les deux malfaiteurs eurent le temps de disparaître avant l'arrivée des renforts. Les passeports qui sont restés entre les mains du douanier blessé ont permis d'établir qu'il s'agissait d'un Danois de 26 ans et d'un Hambourgeois du même âge. Ils sont activement recherchés.

LA FIN D'UN PARADIS

Il n'est pas possible de manger son gâteau et de le garder en même temps, nous avertit le bon sens populaire. Il nous met aussi en garde contre les gens qui «veulent le beurre et l'argent du beurre».

Les Tessinois sont en train de tirer l'amère leçon de ces dictons. Quelques-unes des plus grosses fortunes étrangères établies sur leur terre bénie ont en effet commencé à plier bagage. Victimes d'une nouvelle taxation fiscale, plus sévère que dans le passé, elles préfèrent aller se réfugier dans des régions plus hospitalières: Monte-Carlo paraît avoir pour l'instant leur préférence.

C'est le départ du baron Thyssen, propriétaire notamment de la célèbre galerie de peintures de la Villa Favorita, à Castagnola, qui a jeté l'émoi jusqu'au fond de quelques minuscules villages tessinois. Thyssen, installé sur les bords de la Méditerranée depuis le 1er janvier 1977, cela signifie la perte annuelle d'un million et demi de francs de recettes fiscales pour Lugano, pour le canton et pour la Confédération.

Sa «pinacothèque», recélant d'inestimables toiles de maîtres, dont des Rembrandt, des Rubens, des Murillo, Renoir, Greco et combien d'autres, attirant des milliers de visiteurs du monde entier, reste sur les rives du lac de Lugano... pour le moment. Mais nul ne saurait dire si elle ne va pas, tôt ou tard, émigrer elle aussi à la suite de son richissime propriétaire.

Certes, Lugano ne sera pas acculé à la faillite. Mais plusieurs modestes communes tessinoises se demandent comment elles vont survivre si «l'aristocratie internationale de l'argent» (principalement allemande) qui y paie des impôts considérables, en dépit des facilités fiscales consenties, décident d'aller planter leur coffre-fort ailleurs.

Dix mille contribuables fortunés du Tessin doivent subir des augmentations substantielles de leur impôt, afin que pour 130.000 Tessinois de condition normale la charge fiscale devienne plus supportable. Mais si tous ces riches s'en vont, les impôts dus par les salariés seront encore plus lourds à porter...

La «fin du paradis fiscal» helvétique (n'oublions pas non plus les nombreux autres millionnaires étrangers résidant sur les bords du Léman et ailleurs) donnera sans doute satisfaction à ceux qui, comme Ziegler, caressent le rêve d'une société idéale, pure et sans tâche, grâce à une rigoureuse austérité pour tous. Espérons qu'ils seront aussi prêts à payer le prix de l'austérité ... et de l'utopie.

R. A.

MÉTÉO

Prévisions pour toute la Suisse

La vaste zone de haute pression s'affaiblit sur l'Europe orientale et centrale, tandis qu'elle se renforce sur le proche Atlantique et les îles britanniques. La perturbation peu active qui traverse le nord de la France ne devrait pas influencer notablement le temps dans notre pays.

Ouest de la Suisse et Valais: en plaine, dans l'ouest, brouillard ou stratus (limite supérieure vers 800 mètres) se dissipant régionalement. Ailleurs, temps en général ensoleillé, quelques passages nuageux. Température l'après-midi, 0 à + 4 degrés. En montagne, vent faible et temps doux la journée.

Reste de la Suisse: même type de temps.

Evolution probable

Temps probable samedi et dimanche. – Nord: augmentation de la nébulosité; quelques chutes de neige dans l'est. Sud: ensoleillé.

Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel: 6 janvier 1977. Température: moyenne: 0,6; min.: – 0,0; max.: 1,5. Baromètre: moyenne: 730,9. Vent dominant: direction: est, nord-est; force faible. Etat du ciel: couvert.

Temps et températures Europe et Méditerranée

Zurich-Kloten: couvert, + 01 degrés; Bâle-Mulhouse: brouillard, + 01 degrés; Berne: couvert, + 01 degrés; Genève-Cointrin: couvert, + 02 degrés; Sion: serein, 00 degrés; Locarno-Magadino: très nuageux, + 05 degrés; Sæntis: peu nuageux, 00 degrés, mer de brouillard 800 m; Paris: très nuageux, + 01 degrés; Londres: très nuageux, + 05 degrés; Amsterdam: couvert, bruine, + 02 degrés; Berlin: peu nuageux, + 02 degrés; Copenhague: très nuageux, + 02 degrés; Stockholm: couvert, - 01 degrés; Innsbruck: serein, - 01 degrés; Vienne: couvert, - 02 degrés; Prague: couvert, 00 degrés; Varsovie: couvert, 00 degrés; Moscou: serein, - 07 degrés; Budapest: couvert, - 03 degrés; Istanbul: très nuageux, + 05 degrés; Athènes: peu nuageux, + 09 degrés; Rome: très nuageux, + 15 degrés; Milan: couvert, pluie, + 05 degrés; Nice: couvert, pluie, + 10 degrés; Barcelone: couvert, pluie, + 11 degrés; Madrid: très nuageux, + 03 degrés.

PRESSION BAROMÉTRIQUE À NEUCHÂTEL

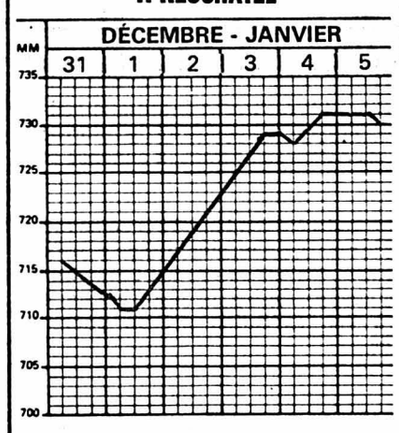

Température de l'eau: 5½°, le 6 janvier 1977

Niveau du lac le 6 janvier 1977: 428,89

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

AVIS TARDIFS

Fr. 3.30 par millimètre de hauteur
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

De bonnes affaires à ne pas manquer Prix exceptionnels

001546 T

Prêt-à-porter
chérel Couture
NEUCHÂTEL
2, RUE SAINT-HONORÉ TÉL. 25 43 46

Hôtel de la Couronne
CRESSIER - Tél. (038) 47 14 58
CE SOIR:
MATCH AUX CARTES

Bar Jazzland
Ruelle DuPeyrou 3
Neuchâtel
Tél. 25 60 98
7 et 8 janvier
fantastique organiste de jazz:
Milt Buckner
Il est prudent de réserver.
002546 T

Hôtel Bellevue Auvernier
Samedi 8 janvier dès 20 heures
Menu du petit Nouvel-An
ambiance
Réserver votre table
Tél. 31 21 92
001695 T

En action
dans tous nos magasins
Pommes de terre Bintje 5 kg **3.40**
Endives ½ kg **2.40**
coop
003969 T

Eclaireurs de Colombier
match au loto du p'tit Nouvel-An
dimanche 9 janvier, dès 15 heures
Cercle catholique, Colombier
001656 T

GALERIE DU CENTRE CULTUREL NEUCHÂTELOIS EXPOSITION
MAURICE FREY
du mardi au samedi de 14 h à 24 heures
002041 T ouverte jusqu'au samedi 15 janvier

UNION COMMERCIALE
aujourd'hui
apéritif de l'An
18 h 30, Coq-d'Inde 24.
005566 T

Naissances

Monsieur et Madame SCHLAEFLI-CONTE ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

Philippe

5 janvier 1977

Maternité Pourtalès — *Marnière 31 2068 Hauterive*

002663 N

FAN L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR
* jusqu'à fin mars 1977 pour Fr. 29.—
* jusqu'à fin juin 1977 pour Fr. 56.—
* jusqu'à fin décembre 1977 pour Fr. 107.—
(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom :
Prénom :
No et rue :
No postal : Localité :
Signature

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée affranchie de 20 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

FAN FAN FAN FAN FAN

hockey sur glace

Tournoi de Monruz pour enfants

Le choc au sommet du groupe 2 entre YS Black Angels - et Chicago Lions a tourné court, Blakck Angels infligeant une véritable «correction» à son adversaire. Dès lors, avec ses quatre points en deux rencontres il est bien placé pour remporter la première place de son groupe. Dans le groupe 1, les Rangers n'ont fait aucun détail face à Hot Dogs (11-0). Pour l'heure, dans ce groupe, ils tiennent le bon bout de la corde en compagnie des Rangers Pee-Wie, eux, n'ont concédés aucun point.

RÉSULTATS

Groupe 1: Rangers Pee-Wie - Neuchâtel 4-1; Les Rangers - Hot Dogs 11-0. – **Classements:** 1. Les Rangers 3 matches, 5 points (18-5); 2. Les Rangers Pee Wie 2-4 (15-1); 3. Toronto 2-3 (5-2); 4. Neuchâtel 2-0 (4-9); 5. Hot Dogs 3-0 (0-25).

Groupe 2: YS Black Angels - Chicago Lions 14-1; Pavulpuck - Monruz Plage 2-10. – **Classement:** 1. YS Black Angels 2-4 (16-2); 2. Monruz Plage 3-4 (14-5); 3. HC Quendoline 2-2 (7-3); 4. Chicago Lions 2-2 (2-15); 5. Pavulpuck 3-1 (3-17).

AVIS TARDIFS
Fr. 3.30 par millimètre de hauteur
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

CABARET-DANCING
LA ROTONDE
NEUCHATEL
Chaque vendredi et samedi
Vittorio Perla
001905 T

Buffet de la Gare Bevaix
tél. 46 12 28.
Samedi 8 janvier
PETIT NOUVEL-AN
danse avec les «Qué Toi»
dès 21 heures jusqu'à 2 heures.
001717 T

Semaine prochaine, début des
cours de danse
dernières inscriptions, tél. 31 17 54
001320 T

Petit Nouvel-An
ce soir à l'hôtel du Verger, Thielle,
DANSE
avec les Dany's.
Au menu: Jambon à l'os chaud, haricots verts, rösti maison.
001722 T

COMMUNIQUÉS

Milton Buckner au «Jazzland»

Le «Jazzland» présentera les vendredi soir 7 janvier et samedi soir 8 janvier l'extraordinaire pianiste et organiste américain Milton Buckner.

Buckner, un des piliers de l'orchestre de Lionel Hampton des années 40, a inventé le jeu «Block Chords», c'est-à-dire par accords «en paquet», les deux mains se déplaçant en même temps sur le clavier. Au cours de ces dernières années, Buckner est venu régulièrement en Suisse et, déjà deux fois, le public neuchâtelois a pu apprécier les qualités de son jeu à l'orgue: la vitalité, la spontanéité et, chose rare ces temps, une bonne dose d'humour.

Milton Buckner sera accompagné par Alain Corthésy à la contrebasse et Denis Progin à la batterie.

C'est donc un spectacle de choix que le «Jazzland» offrira, en ce début d'année, à son public fidèle.

L'Annuaire officiel 1977 sort de presse

L'annuaire officiel 1977 de la République et canton de Neuchâtel vient de sortir de presse. Comme les années précédentes, il contient la liste de toutes les autorités cantonales, de tous les magistrats et fonctionnaires de l'administration cantonale, de toutes les commissions cantonales, des personnes pratiquant des professions avec l'autorisation de l'Etat, etc. Il est complété par la liste et les adresses des ambassades, légations et consulats étrangers intéressant notre canton et par la liste et les adresses de tous les services de représentation des intérêts suisses à l'étranger.

Cet annuaire sera certainement apprécié par tous nos industriels et commerçants ainsi que par tous ceux qui ont à traiter avec nos autorités ou leurs représentants.

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. – 31 décembre. Leroy, Véronique-Denise-Monique, fille de Claude-André-Louis, ouvrier de fabrique, Neuchâtel, et de Denise-Françoise-Antoinette, née Paratte. 3 janvier. Nunez, Cristina, fille de José, caviste, Neuchâtel, et d'Elvira, née Terron; Deleury, Stéphane, fils de Daniel-Armand, employé CFF, Travers, et de Charlotte, née Dietrich. 4. Laroche, Claude-Stéphane, fils d'Augustin-Claude, médecin, Colombier, et de Marie-Agnès, née Hilaire; Geier, Alexandre, fils d'Hermann, constructeur, Hauterive, et de Maria-Rosa-Serafina, née Gatti.

Décès. – 5 janvier. Freitag, Gottlieb, né en 1905, ancien colporteur, Rochefort, célibataire.

Assurez aujourd'hui votre vie de demain!
CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE
Neuchâtel 1, rue du Môle 003826 R
La Chaux-de-Fonds 34, av. Léopold-Robert
CCAP

Ailes, poils et plumes à Panespo...

Les plus beaux lapins, pigeons et poules du canton étaient à Panespo au cours du dernier week-end. Cette exposition était organisée par la société cunicole et avicole du Landeron et celle de La Béroche qui ajoute également à ses cordes la colombophilie. Voici d'ailleurs deux connaisseurs examinant une «concurrente». *(Avipress J.-P. Baillod)*

Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Ce ne sont pas ceux qui me disent: Seigneur qui entreront dans le royaume de Dieu, mais celui-là seul qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux.
Matt. 7: 21.

Monsieur et Madame Henri Matile-Zeller, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Georges Matile-Debrot, à Auvernier et leurs enfants:
Monsieur et Madame François Matile-Steiner, à Neuchâtel,
Monsieur Pierre Matile, à Auvernier;
Monsieur et Madame Paul Matile-Rochat, à Genève:
Monsieur et Madame René Matile-Barthassat, à Songy (France);
Monsieur et Madame André Matile-Fleischmann et leurs enfants Jean-Philippe et Anne-Claude, à Peseux,
ainsi que les familles Volery, Matile, parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame

François MATILE

née Lucie VOLERY

leur très chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, tante, parente et amie que Dieu a rappelée à Lui dans sa 81me année.

2000 Neuchâtel, le 6 janvier 1977.
(Avenue Dubois 15)

Le culte sera célébré au temple de Serrières, samedi 8 janvier à 11 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'entreprise Turuvani-Matile SA à Cortaillod a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame

François Matile

mère de Monsieur André Matile.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Les parents, amis et connaissances de

Monsieur

Paul VON ALLMEN

sont informés de son décès, survenu paisiblement dans sa 88me année.

2207 Coffrane, le 5 janvier 1977.

Dieu a tant aimé le monde qu'Il a donné son Fils unique afin que quiconque croit en Lui ne périsse point mais qu'il ait la vie éternelle.
Jean 3: 16.

L'incinération aura lieu à La Chaux-de-Fonds, samedi 8 janvier.
Culte au crématoire, à 10 heures.
Le corps repose au pavillon du cimetière.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
002040 M

IN MEMORIAM

Roger ROMANG

7 janvier 1966 - 7 janvier 1977

Ton souvenir reste à jamais gravé dans nos cœurs

Ta sœur, tes parents.
001658 M

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame Marcel DUBOIS

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Neuchâtel, janvier 1977. 001692 X

LA CITÉ

GRANDE VENTE DE BLANC
DES PRIX DINGUES ET UNE PALETTE DE COULEURS

DRAPS DE LIT DESSUS
100% coton en blanc ou couleur 170 x 250
16.–

DRAPS DE LIT DESSOUS
100% coton en blanc ou couleur 170 x 250
16.–

DRAP-HOUSSE UNI BLANC OU COULEUR
100% coton, 170 x 250
16.–

coop
La Cité
001951 B

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Le colonel François Habersaat : « L'information est le meilleur moyen de motiver la troupe ! »

Le colonel François Habersaat, promu à fin 1976, a pris le 1er janvier le commandement du régiment lourd d'artillerie 26, comprenant notamment des hommes de langue française dont le groupe obusier 5 qui recrute ses effectifs dans le canton de Neuchâtel. Lorsqu'il nous a reçu, l'autre soir, en toute simplicité, dans le cadre hospitalier de son foyer familial, au chef-lieu, nous avons d'abord parlé de sa carrière militaire. M. Habersaat a gravi les différentes étapes de la vie d'un officier et passé quatre années à l'état-major de la division avant qu'on lui confie, en tant qu'officier supérieur, le commandement d'un régiment d'élite.

LE DIALOGUE EST INDISPENSABLE

Le colonel Habersaat n'aime pas que l'on parle de lui, mais comme il est un ardent partisan du dialogue et de l'information, aussi bien dans la vie civile que militaire, il a accepté de bonne grâce une conversation à bâtons rompus :

– En premier lieu, je tiens à rendre hommage à la troupe bien instruite, solide, valable, et à ses cadres, qui ont été façonnés par mon prédécesseur, le colonel Pierre Christe...

Des préoccupations? Notre interlocuteur ignore ce terme, car il estime que chacun est confronté à des soucis quotidiens :

– Aujourd'hui, il s'agit de s'habituer à cohabiter avec les difficultés, plutôt que de se complaire à se plier sous leur fardeau. Or, pour surmonter les situations difficiles, la liberté de réflexion est indispensable...

La discipline militaire? Ce chef militaire a horreur des réponses « clichés », des images d'Epinal. Pour lui, l'essentiel, c'est l'information, le fait de trouver, par le biais du dialogue, le moyen de motiver les hommes dans le cadre des objectifs à atteindre :

– Un régiment d'artillerie lourde est composé d'hommes instruits, spécialisés. Lorsqu'un canonnier pointe, le « métier » ne suffit pas. Il doit travailler avec intelligence, se concentrer à l'extrême pour éviter des fautes de tir...

De même, le colonel Habersaat se prononce pour l'engagement personnel :

– Une troupe disciplinée, prête à accomplir sa mission doit compter sur des chefs qui connaissent leur « métier » et n'hésitent pas à s'engager...

POUR UNE CONFIANCE RÉCIPROQUE

Notre interlocuteur souhaite en premier lieu un climat de confiance réciproque qui favorise l'épanouissement de chaque homme afin de lui permettre de « donner », aussi bien en service que dans la vie civile, ce qu'il a de meilleur en lui.

La politique? Le colonel Habersaat estime que l'armée doit rester à l'écart des débats des politiciens.

Notre entretien a porté sur un tas d'autres questions témoignant que le colonel est conscient des périls qui menacent la Suisse et notamment certains grands pays voisins. En tant que sous-directeur d'une importante entreprise horlogère, il se soucie aussi de l'avenir d'une branche vitale, durement frappée par la décompression conjoncturelle et surtout du personnel qu'elle emploie et

Le colonel François Habersaat

dont la formation a nécessité d'énormes investissements :

– Malgré tout ce qui se passe actuellement, sans prétendre jouer au prophète je suis optimiste, tout en m'efforçant d'envisager le présent et l'avenir immédiat avec réalisme...

Sa vie sociale? Le colonel s'occupe activement de diverses sociétés, notamment des tireurs. Il y trouve des satisfactions dont la plus grande est de constater que ces sociétés constituent des lieux de rencontre pour des hommes issus de tous les milieux.

– Notre cours de répétition, nous dit-il en conclusion, se déroulera en automne, dans la région de l'Oberland. Nous serons heureux d'y accueillir un représentant de votre journal pour lui présenter le groupe neuchâtelois et informer le public de notre travail. J. P.

Economie : quelques espoirs pour 1977

L'économie est par nature une science tournée vers l'avenir. Dans les différents secteurs de l'activité productrice ou d'échanges, les plans dressés à court, à moyen ou à long terme conditionnent les investissements. Pour serrer de plus près ces anticipations, ces réalités futures, l'on a recours à l'analyse de l'évolution dans le passé jusqu'à une date aussi rapprochée que possible du temps présent. La courbe ainsi obtenue peut être prolongée dans le futur; mais l'extrapolation est d'autant plus dangereuse qu'elle concerne une période future plus éloignée du temps présent. En effet, les impondérables agiront alors avec plus d'impact pour altérer les conditions envisagées.

Dans les perspectives limitées à l'année qui vient de commencer, les risques d'erreurs peuvent s'enfler au cours des mois.

LE CANTON DE NEUCHÂTEL, PARTENAIRE AFFAIBLI DE LA CONFÉDÉRATION

Fortement industrialisé et essentiellement orienté dans la branche horlogère, notre canton est sensible aux aléas conjoncturels. Par le fait même que cette activité réalise des biens dont l'achat n'est pas périodique – pouvant donc être différé – il a déjà connu des crises graves. Mais la rapide évolution des techniques de la mesure du temps nécessite des restructurations fondamentales. Les derniers résultats globaux connus dans ce secteur montrent un stationnement de la production à son niveau bas. Un redressement n'est pas envisagé pour les prochains mois, sous réserve de quelques situations particulières.

Le recul de près de cinq mille postes de travail en deux ans a provoqué le retour de nombreux étrangers dans leur pays d'origine, entraînant une baisse de 4% de la population. Cette conjoncture, préjudiciable à l'occupation des logements, affecte aussi le commerce et les transports. Ainsi, le secteur privé de l'économie doit trouver les solutions adéquates pour permettre sa survie. Le groupe de l'alimentation résiste mieux à la récession mais il connaît les difficultés d'une lutte entre groupes concurentiels.

Avec un retard d'une à deux années sur le secteur privé, les pouvoirs publics connaissent une chute des recettes fiscales qui accroîtra ses effets en 1977. Le recul du nombre des contribuables et des bénéfices imposables des entreprises sont les principales causes des impasses financières budgétisées à 22 millions de francs pour l'Etat et à 7 millions pour la Ville de Neuchâtel.

En Suisse, l'essor manifeste observé au début de l'automne 1976 ne s'est pas imposé en fin d'année et il faut attendre le printemps pour enregistrer un accroissement de l'activité dans la chimie ou le secteur des machines. En revanche, les textiles ont déjà dépassé leur point bas et les banques poursuivent leur développement qui n'a pas d'équivalent.

Il est possible qu'une reprise de l'inflation apparaisse timidement au printemps déjà en raison de la hausse des matières premières et de la politique inflationniste que ne manquera pas de mener M. Jimmy Carter.

LES ÉTATS-UNIS VONT STIMULER LA RELANCE

Dès le 20 janvier 1977, le nouveau locataire de la Maison-Blanche et ses collaborateurs vont proclamer un train de mesures visant à réduire le nombre des chômeurs et à relancer l'économie américaine. Il ne fait pas de doute qu'une telle politique entraînera des effets bénéfiques à l'étranger.

Le Proche-Orient, si bouillonnant, jouera un rôle majeur dans les affaires mondiales car l'accroissement fulgurant des puissances pétrolières devient une carte principale de l'économie mondiale. Eric DU BOIS

Une année d'état civil à Colombier

Lors de l'année 1976, 47 naissances ont été enregistrées, toutes en dehors de Colombier. En 1975, il avait été enregistré 62 naissances, 50 en 1974, 64 en 1973, 69 en 1972 et 84 en 1971. Parmi ces 47 naissances, on compte 25 filles et 22 garçons et les origines des nouveau-nés de 1976 se répartissent comme suit : Neuchâtelois : 14 ; autres cantons : 17 ; Italiens : 8 ; Espagnols : 3 ; Français : 4 ; Allemand : 1.

Quarante-deux promesses de mariage ont été publiées dont 20 signées à Colombier (en 1975 il avait été publié 68 promesses de mariage). Dix-sept mariages ont été célébrés à l'état civil de Colombier (1975 : 24), alors que neuf l'ont été en dehors de Colombier (1975 : 20), soit 26 mariages concernant des habitants de Colombier (1975 : 44).

Huit décès ont été enregistrés à Colombier (1975 : 6) et dix-huit autres l'ont été en dehors de Colombier (1975 : 30).

Dans les divers, on note qu'il a été enregistré 14 divorces concernant des habitants de Colombier (1975 : 15) et cinq adoptions soumises au nouveau droit (1975 : 3). Deux changements de nom ont été autorisés concernant des habitants de Colombier (1975 : 3) et trois naturalisations facilitées ont été accordées (1975 : 7). Une naturalisation a été accordée (1975 : 0) ainsi qu'une agrégation à la commune de Colombier a été accordée (1975 : 1).

Nouveau résident du Louverain

• LE Conseil synodal de l'Eglise réformée neuchâteloise a appelé le pasteur Denis Muller à occuper le poste de résident du Centre de rencontre et de formation du Louverain aux Geneveys-sur-Coffrane. Né en 1947, à Neuchâtel, le pasteur Muller a étudié la théologie dans sa ville natale. Il est actuellement boursier et chercheur avancé du Fonds national de la recherche scientifique et prépare un doctorat.

Il a déjà exercé son ministère à l'Eglise suisse de Londres et au Locle. M. Muller n'entrera en fonction qu'au début de 1978. L'intérim sera assuré par les pasteurs Charles Bauer (Le Locle) jusqu'en juillet, et Martin Jeanneret jusqu'à la fin de l'année.

Au tribunal de police II de Neuchâtel

Ne tirez pas sur les poules faisanes !

Le tribunal de police II de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. Jacques Ruedin, assisté de Mme Steininger, greffier. Comme de coutume, la justice s'est penchée une fois de plus sur nombre de cas plus ou moins légers (violations du code de la route, collisions, etc.) à l'exception de l'alcool au volant, délit grave. R. B. a été libéré et un autre cas a été renvoyé. U. G. était prévenu d'infraction à la loi sur la chasse. Il avait tiré sur une poule faisane, espèce protégée alors que les faisans, eux, sont voués à la casserole. Or, les bons petits plats coûtent chers ! Par défaut, U. G. a écopé une amende de 100 fr., assortie de 100 fr. de taxe et de 30 fr. de frais. Bref, le prix d'un réveillon décent...

R. G., impliqué dans un accident ayant provoqué un blessé, a été renvoyé pour plaidoirie. Puis, un récidiviste de l'alcool au volant, Fr. L'E., a été condamné à 15 jours de prison sans sursis. En revanche, S. P., a été libérée pour une banale « affaire » de parcage.

N'OUBLIEZ PAS LE DISQUE BLEU !

F. M. avait oublié son disque de zone bleue, mais pour s'en « tirer », il fit preuve de bonne volonté en le remplaçant par un bout de papier griffonné. Cela lui a valu une amende de 20 fr. et 25 fr. de frais. E. K., par défaut, a écopé une amende de 50 fr. et de 50 fr. de frais.

Ph. G. est un jeune homme bénéficiant d'excellentes références mais qui a eu le tort, le 16 octobre dernier, d'avoir bu quelques verres de trop :

– J'ai rencontré une équipe et puis...

Et puis, il s'est assoupi au volant, et s'est retrouvé sur le trottoir avant que le véhicule ne plonge dans le lac. Il regrette l'accident et admet ses conséquences éventuelles pour autrui. Il a été condamné à cinq jours d'emprisonnement avec sursis pour un délai de trois ans, et paiera une amende de 400 fr. et 235 fr. de frais.

OUTRE-SARINE ?

W. H. a passé une joyeuse soirée en compagnie d'une jeune fille. Au retour, il lui aurait confié le volant en pensant qu'elle avait un permis de conduire. Mais l'amie perdit la maîtrise du véhicule ! Depuis, W. H. a récupéré une partie du dommage subi mais l'idylle a été rompue. Quel âge avait cette jeune fille? Ici, le prévenu et deux témoins ne sont pas d'accord et avancent différents chiffres : 20, 22, 25 ans alors qu'elle avait moins de 18 ans à l'époque. Jusqu'ici rien de très spécial sinon que les trois jeunes gens ne parlent pas français.

Le président, certes, connaît la langue de Gœthe mais puisqu'on était à Neuchâtel, il a préféré faire appel au concours d'un traducteur afin que les débats puissent se poursuivre en français. Le procureur requerrait une peine de 100 fr. d'amende. Le jugement sera rendu jeudi.

B. B. était prévenu de conduite en état d'ivresse. En fait, il avait seulement déplacé son véhicule pour le garer avant de rentrer à pied. Puis, il se « livra » lui-même à la maréchaussée en s'y rendant pour chercher un ami :

– Là-bas, je me suis endormi et alors...

La justice a fait preuve de clémence justifiée en le condamnant à une amende de 500 fr. assortie d'un délai d'épreuve de deux ans et en mettant les frais de la cause, 230 fr., à sa charge.

Lors d'une manœuvre de parcage, la voiture de A. M. a endommagé le véhicule de J. Les dégâts étaient minimes (140 fr. environ) mais au lieu d'annoncer l'accident au lésé ou à la police, la conductrice fautive a préféré nier les faits. A l'audience, le gendarme, auteur du rapport, et un témoin du choc, confirment la réalité d'autant plus qu'il y a eu des traces de peinture. A. M. aurait pu éviter du travail à un tribunal surchargé en s'arrangeant à l'amiable avec le lésé.

Pour perte de maîtrise, elle paiera donc 50 fr. de frais et une amende de 50 francs.

J.-R. C., circulait en état d'ivresse sur la route reliant Lignières à Enges. A un certain moment, il « oublia » sa droite et son véhicule heurta une voiture venant en sens inverse. Puis, ce fut la perte de maîtrise et la fin de la course dans un champ. Le tribunal tient compte des bons antécédents du prévenu mais lui inflige une amende de « dissuasion » d'un montant de 750 fr. avec un délai d'épreuve de deux ans et 310 fr. de frais.

P. C. et P. B. étaient impliqués dans une affaire de collision. Le jugement sera prononcé jeudi.

C'ÉTAIT SON MARI

Dans le cas de violation d'obligation d'entretien, cité dans la « FAN » du 5 janvier, rendons à César ce qui lui appartient en précisant qu'il s'agissait du mari de S. I. et non pas de son ex-conjoint ! J. P.

La neige est toujours là...

La neige est dure certes mais il y en a encore assez pour vous faire passer un bon week-end blanc. L'Office neuchâtelois du tourisme signale de 40 à 60 cm de neige dure à Tête-de-Ran, à La Corbatière-La Roche-aux-Crocs et aux Bugnenets. On en trouve 50 à 60 cm à La Vue-des-Alpes et au Crêt-Meuron, 30 à 60 cm au Pâquier-Le Crêt-du-Puy, 20 à 40 cm à La Chaux-de-Fonds et au Locle. A Chaumont, il y a 20 à 25 cm de neige dure également alors qu'elle est poudreuse (30 à 60 cm) à La Robella.

Les pistes sont bonnes partout et celle de Tête-de-Ran, de La Vue-des-Alpes, de Chaumont et de La Chaux-de-Fonds sont éclairées. Les remontées mécaniques fonctionnent partout également.

Des pistes balisées et des « loipes » praticables pour le ski de randonnée vous attendent à La Vue-des-Alpes, à Tête-de-Ran, à La Corbatière, à La Sagne, à La Chaux-de-Fonds, à La Robella, et à Couvet-Nouvelle-Censière. Enfin, l'Office du tourisme signale qu'il est possible de patiner sur le lac des Taillères.

...et les « obstacles » aussi, hélas !

Durant de nombreuses années, les « fondeurs » ont pensé que les promeneurs suivant leurs évolutions dans la région de Chaumont ou ailleurs ne se rendaient pas toujours compte des dégâts qu'ils causaient involontairement aux « traces ». Savaient-ils toujours qu'en labourant certains passages déjà difficiles à franchir sur des lattes étroites, ils pouvaient provoquer des accidents ? On veut croire que non...

Les choses et les temps ont changé. Dimanche à Chaumont, un skieur a eu des « mots aimables » avec un couple qui occupait ostensiblement les traces et mercredi la même mésaventure est survenue avec un autre couple et son chien boxer. Il paraît que de semblables incidents se sont également produits à La Vue-des-Alpes. Un rien de courtoisie et un peu de compréhension de la part de ceux qui n'ont rien à faire dans les traces éviterait de tels « contacts » et, parce qu'on peut aussi le craindre, d'éventuels accidents.

MONTAGNES - MONTAGNES

Au tribunal de police du Locle

Perte de maîtrise ? Non, verglas...

Le tribunal de police du Locle a tenu hier après-midi son audience hebdomadaire sous la présidence de M. Jean-Louis Duvanel, qu'assistait M. Oswald Brand, substitut-greffier. Presque toutes les affaires concernaient des infractions aux lois sur la circulation. I. B. était prévenue de perte de maîtrise au volant de son automobile : alors qu'elle circulait dans un virage à la sortie du tunnel du Col-des-Roches, elle a provoqué une collision avec un autre véhicule. Le tribunal ne retient pas la perte de maîtrise car c'est la route verglacée qui est la cause de l'accident. Il a libéré la prévenue et mis les frais à la charge de l'Etat. Même jugement dans un cas identique : la voiture de Ch. P. avait glissé sur un endroit verglacé à l'intersection des rues du Raisin et de la Concorde.

Encore une libération concernant le prévenu F. P. qui descendait la rue de Mi-Côte au volant de son automobile. Peu avant le passage à niveau, dans un virage à droite, son véhicule est entré en collision avec une autre voiture qui venait en sens inverse. A cet endroit, la route était trop étroite pour croiser. Comme il a été établi que P. était arrêté au moment de la collision, le tribunal l'a libéré.

LA PRIORITÉ À L'ORDRE DU JOUR

F. G. circulait en marche arrière pour sortir de la cour des immeubles 19 à 23 de la rue Girardet. Au cours de cette manœuvre, son véhicule a heurté l'aile avant droite d'une autre voiture qui arrivait normalement, empruntant la rue sans nom. G. nie toutes les préventions. Mais, malgré les thèses contradictoires, le tribunal a estimé que dans sa manœuvre de recul, G. n'était pas prioritaire et devait veiller à tout ce qui se passait derrière son véhicule. Logiquement, il a donc condamné le prévenu à une amende de 40 fr. à laquelle s'ajoutent 25 fr. de frais et 100 fr. de dépens à la partie adverse.

Le 4 décembre 1976, A. L. descendait la rue J. Ducommun. A la sortie d'un virage à droite, situé à la hauteur de la rue des Fougères, son véhicule a glissé sur la chaussée enneigée et a heurté une autre voiture régulièrement parquée sur la partie droite de la route. Le tribunal a infligé au prévenu une amende de 40 fr. et le paiement de 30 fr. de frais.

IL NE CONNAISSAIT PAS...

Le tenancier d'un bar, J.-J. Ch. a fermé les yeux sur l'entrée dans son établissement de trois mineurs âgés de moins de 16 ans. Le prévenu prétend qu'on lui cherche des noises. Noises ou pas, l'amende sera de 40 fr. et les frais de 15 francs. Quarante francs d'amende et 30 fr. de frais sont infligés au prévenu F. I. pour avoir circulé rue Albert-Piguet sans avoir accordé la priorité de droite à un véhicule venant de l'avenue du Technicum. La collision était inévitable.

C. D. ne connaît pas la ville du Locle. Circulant le 2 décembre rue de France en direction de la douane, il a brusquement bifurqué à gauche pour prendre la rue Klaus, coupant alors la route à un véhicule qui suivait, d'où collision et dégâts. Le tribunal a condamné le prévenu à 30 fr. d'amende et à payer 25 fr. de frais.

P. C.

LES BRENETS

Nouveaux conseillers généraux

A la suite de la nomination au Conseil communal de M. Michel Guinand et de la démission de M. Pierre-Alain Etienne, tous deux radicaux, deux sièges étaient devenus vacants au Conseil général des Brenets. Le parti radical a présenté les candidatures de Mme Anne Jeanneret de M. Pierre-André Decrauzat, lesquels ont été proclamés élus.

Vers un renforcement des activités de RET SA

A l'initiative de son président, le conseil d'administration de Recherches économiques et techniques (RET SA) à La Chaux-de-Fonds s'est réuni dernièrement pour procéder à un examen approfondi de la situation et des activités de cette société. Ainsi que le relève un communiqué, cette séance avait pour objet d'étudier la situation de RET SA, société d'économie mixte, dans le contexte conjoncturel actuel. Un point important a suscité une discussion très dense : l'orientation des activités de RET après le départ de son directeur.

En effet, M. Grudzinski a manifesté le désir de poursuivre ailleurs ses activités d'ingénieur. Son départ interviendra dans le milieu de cette année.

Le conseil d'administration a pris acte du rôle capital d'instrument pratique au service de l'économie en général et de l'industrie en particulier qui est échu à RET dans le canton de Neuchâtel et plus particulièrement dans son centre industriel que sont les Montagnes neuchâteloises.

Dans cette perspective, le conseil d'administration va renforcer la société en maintenant et, si possible, en développant sa capacité d'action sur le plan scientifique. Dans cette perspective, l'engagement d'un nouveau directeur permettra à RET SA de poursuivre son action de conseil, d'analyse et de recherche au service de l'industrie neuchâteloise.

Près de 600 naissances et 468 décès enregistrés à La Chaux-de-Fonds en 1976

Au cours de l'année 1976, 590 naissances ont été enregistrées dans l'arrondissement d'état-civil de La Chaux-de-Fonds dont celle de 186 enfants nés de parents étrangers. On a également enregistré des quadruplés. Durant cette même année, 384 mariages ont été célébrés. La catégorie d'âge la plus importante est pour les hommes 26-30 ans (52 mariages). On trouve ensuite 24 ans (23), 23 ans, 31-35 ans, 22 ans, 21 ans, etc. Sept hommes âgés de 51 à 60 ans se sont mariés. Du côté féminin, c'est surtout entre 26 et 30 ans que l'on s'est marié (30 mariages). On trouve ensuite comme classe d'âge : 21 ans (26), 20 ans, 22, 23 et 24 ans, etc.

Quatre cent soixante-huit décès ont été enregistrés, soit ceux de 241 hommes et de 227 femmes. La catégorie d'âge la plus touchée se situe entre 70 et 79 ans (149 décès) et on trouve ensuite : 80-89 ans (120), 60-69 ans (76), 50-59 ans (44), 90 ans et plus (31), 40-49 ans (17), 30-39 ans (11), 20-29 ans (9), etc. De plus, six enfants âgés de moins d'un an sont décédés l'an dernier.

Début d'incendie : l'essence avait pris feu alors qu'il réparait une voiture...

De notre correspondant :

Pour la seconde fois, en l'espace de deux ans, la forge de M. Schoepfer, forge située située 2 rue de l'Avenir, au Locle, a été le théâtre d'un sinistre. En l'absence du propriétaire qui lui avait donné l'autorisation, un voisin, M. M. L., s'était rendu dans l'atelier pour y souder le pot d'échappement de sa voiture. Comme le réservoir du véhicule n'avait pas été complètement vidé, on imagine aisément la suite... Sous l'effet de la chaleur, la conduite allant du réservoir au moteur se fissura, l'essence prit feu. Une violente explosion se produisit, communiquant le feu à la voiture et au local.

L'alarme fut donnée à 9 h 20 et les premiers secours, commandés par le major Brasey et le capitaine Brossard, se rendirent aussitôt sur les lieux. Ils purent limiter au maximum les dégâts, en sortant tout d'abord le véhicule de l'atelier. Mais les dommages sont cependant importants : la voiture est hors d'usage, le local et la façade de la forge ont été noircis. M. L. qui réparait le pot d'échappement, a dû être conduit à l'hôpital, souffrant de brûlures aux mains. Il a pu regagner son domicile par la suite.

Ny.

Votre revenu baisse? Interrogez votre caisse-maladie L'Etat peut vous aider à payer vos cotisations

FCNM

003968 R

Les carnets du jour du Locle et de La Chaux-de-Fonds sont en avant-dernière page

AVIS OFFICIELS

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ÉCOLE TECHNIQUE SUPÉRIEURE CANTONALE

MISE AU CONCOURS

Par suite de démission honorable du titulaire, le poste de

professeur de construction, réseaux et centrales électriques

est mis au concours.

Exigences: diplôme d'ingénieur technicien ETS ou titre équivalent. Expérience industrielle de construction de machines et appareils électriques.

Obligations et traitements légaux.

Entrée en fonction: 1er juin 1977 ou date à convenir.
Pour de plus amples renseignements, les candidats sont priés de s'adresser à M. Charles Moccand, directeur de l'Ecole technique supérieure cantonale, av. du Technicum 26, 2400 Le Locle.

Formalités à remplir avant le 5 février 1977

1. Adresser une lettre de candidature, avec curriculum vitae, photo et pièces justificatives, au département de l'Instruction publique, Service de l'enseignement technique et professionnel, Château, 2001 Neuchâtel, en mentionnant la référence «FAN».
2. Informer simultanément de l'avis de candidature la direction de l'Ecole technique supérieure cantonale, av. du Technicum 26, 2400 Le Locle, en joignant une photocopie du dossier adressé au département de l'Instruction publique.

Neuchâtel.

Le chef du département de l'Instruction publique
F. Jeanneret

IMMEUBLES

A VENDRE
à Colombier rue des Vernes

maison mitoyenne

sur 3 niveaux comprenant
5 chambres plus dépendances.
Entrée en jouissance à convenir.
Prix: Fr. 155.000.—.

Pour traiter: Maître B. Cartier notaire, Marin.
Tél. (038) 33 60 34. 003833 I

A transformer en VALAIS (15 km des grands champs de ski) petit,

ANCIEN CHALET

construit en mélèze (en bon état) avec beaucoup de cachet, 4 pièces, galetas de 20 m², dépendances, eau, électricité.

Belle situation ensoleillée (en sortant du village typique), vue, calme, jardin de 110 m².

A verser: Fr. 28.000.—
plus hypothèques de Fr. 10.000.—.

Tél. (022) 57 32 18. Case postale 37 CH 1257 LA CROIX-DE-ROZON.
003852 I

A vendre à CORCELLES

dans une situation calme, avec vue étendue,

très belle villa de 7 pièces

cuisine agencée, grand living avec cheminée, 2 salles d'eau, toilettes séparées. Buanderie. Possibilité de faire 2 appartements.
Terrain en partie arborisé.
Surface totale 1097 m².
Garage indépendant.

Agence 13*13,
Orangerie 8, 2000 Neuchâtel.
Tél. 25 13 13. 001655 I

A vendre

maison ancienne

dans village Saint-Aubin - Sauges.

Adresser offres écrites à DK 38 au bureau du journal. 001361 I

Particulier vend
aux Geneveys-sur-Coffrane

maison familiale

de 6 à 8 pièces. (cuisine avec lave-vaisselle, salon avec cheminée), caves, garage et jardin arborisé 700 m². Prix: Fr. 195.000—.
Tél. (038) 57 13 57. 002026 I

A vendre

maison

bien exposée,
de 3 logements de 3 chambres.
Prix 140.000 fr.

Adresser offres écrites à HO 42 au bureau du journal. 002743 I

Couple cherche à acheter

maison

de 4 à 5 pièces,
région ouest Neuchâtel.

Tél. 41 26 54. 002721 I

Baux à loyer
au bureau du journal

A LOUER

A louer, pour début mars 1977,

magnifique appartement

de 4½ pièces, cuisine agencée, W.-C. séparés, terrasse, garage dans petit immeuble résidentiel.
Vue imprenable.
Loyer: Fr. 900.— environ, charges comprises, mois de mars payé.

Tél. (038) 33 46 80. 002568 G

A louer tout de suite ou pour date à convenir, à la rue des Saars 87, à Neuchâtel, avec vue imprenable sur le lac,

apartement de 2 pièces

Prix de location mensuelle: Fr. 329.— et charges Fr. 64.—,
et pour le 1er avril 1977, à la rue des Saars 87, à Neuchâtel,

appartement de 5 pièces

Prix de location mensuelle: Fr. 640.— et charges Fr. 109.—.

Pour visiter: M. Lüthi, concierge, tél. (038) 24 34 09.
001991 G

A louer à Neuchâtel,
dans immeuble ancien à la Grand-Rue,

APPARTEMENTS DE 4 PIÈCES

rénovés.
Pour mars 1977 ou date à convenir.

Adresser offres écrites à EL 39 au bureau du journal.
001356 G

A louer, pour le 24 janvier,

3 pièces

salle de bains, jardin.
Loyer 410 fr., charges comprises.

Tél. (038) 24 57 32. 001286 G

A louer,
rue A.-Bachelin 8,
Marin,

places de parc dans garage collectif

à Fr. 60.— par mois.
Renseignements:
LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES
Bassins 16, Neuchâtel
Tél. (038) 21 11 71.
001673 G

Baux à loyer
au bureau du journal

A louer, à 10 km de Neuchâtel,

locaux pour entrepôts

(ancienne menuiserie),
environ 250 m² divisibles en 2 parties, accès par camions. Libre tout de suite.

S'adresser à
M. Marcel Lienher, 2065 Savagnier.
Tél. (038) 53 35 08. 001368 G

A louer à Neuchâtel

studio

meublé ainsi que chambres indépendantes.

Pour visiter, s'adresser:
Seyon 22, 2me étage,
après 19 heures. 001347 G

A louer au chemin de Belleroche, Neuchâtel,

appartement 4½ pièces

tout confort, cuisine équipée, lave-vaisselle, pour date à convenir.

S'adresser à Cretegny & Cie,
fbg du Lac 43
Neuchâtel. Tél. 25 69 21. 2118 G

A louer à Champréveyres 14, Neuchâtel, tout de suite ou date à convenir,

1 appartement de 4 pièces

tout confort, charges comprises Fr. 598.—.

1 appartement de 2½ pièces

tout confort, charges comprises, Fr. 443.—.

Tél. (038) 24 56 93,
aux heures des repas.

A louer
appartement tout confort
quartier église catholique
3 pièces, grande cuisine, salle de bains. Balcon avec vue sur le lac. Chambre indépendante avec toilettes à l'étage.
Fr. 450.— par mois,
charges comprises.
Libre tout de suite ou pour date à convenir.

Tél. (038) 25 82 69 aux heures des repas. 001914 G

NEUCHÂTEL, Ribaudes - à louer

appartement de 3 pièces

avec balcon, cuisine non agencée.
Début de bail à convenir.
Loyer Fr. 371.— plus chauffage.

S'adresser au concierge,
tél. 24 24 67.
ou à IMMOTEST S. A.,
Bienne, tél. (032) 22 50 24.

transports trolliet neuchâtel
Dîme 80
Déménagements
Suisse et étranger
Tél. 038 33 23 94
La Chaux-de-Fonds (039) 23 33 13
Le Locle (039) 31 42 87
Déplacement de pianos
Garde-meubles sec et aéré
Devis sans engagement
Prix modérés
003906 A

A louer à NEUCHÂTEL

RUE DES CARRELS

très bel appartement de 4 pièces

cuisine complètement agencée avec cuisinière à gaz, frigo, machine à laver la vaisselle. Bains, toilettes, balcon, cave. Fr. 523.— + charges.
Libre tout de suite;

très beau studio

cuisine agencée avec cuisinière à gaz, frigo. Bains-toilettes, cave. Fr. 290.— + charges. Dès le 24 mars;

RUE DES MOULINS

appartement modeste

1 pièce, cuisine. Fr. 130.— Dès le 24 février.

S'adresser à Agence 13 * 13,
Orangerie 8, 2000 Neuchâtel.
Tél. 25 13 13.
001522 G

Saint-Blaise, à louer tout de suite ou pour date à convenir

très bel appartement de 3½ pièces

(superficie 86 m²)
grand confort, balcon, vue sur le lac.
Location mensuelle
Fr. 548.— charges comprises.
Garage Fr. 60.—.
Pour visiter: Tél. 33 59 14.
Pour traiter: Etude F. Cartier
Concert 6, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 12 55 (l'après-midi).
003888 G

Etude Wavre, notaires
Tél. 25 10 64

AVENUE DES ALPES, à louer immédiatement ou pour date à convenir:

2 chambres

bains, chauffage général.
Balcon et vue.
Loyer mensuel Fr. 300.—
plus charges.

Beau studio

tout confort. Balcon et vue.
Loyer mensuel Fr. 335.—
plus charges. 003880 G

A louer, près de la gare, Neuchâtel, beaux appartements de

3 PIÈCES

spacieux (81 m²) - W.-C. séparés - cuisine équipée - tapis tendus - balcon.
Libres tout de suite ou à convenir.

Renseignements:
LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES
Bassin 16, Neuchâtel
Tél. (038) 21 11 71. 001672 G

Etude Wavre, notaires
Tél. 25 10 64

VILLA à louer

aux Saars, pour le 24 juin 1977,
6 chambres et dépendances.
Jardin - vue - garage. 003883 G

Etude Wavre, notaires
Tél. 25 10 64

RUE PURY, à louer au rez-de-chaussée bel appartement de

5-6 chambres

tout confort. Cuisine agencée.

Libre 24 juin 1977. 003884 G

A LOUER à l'ouest de la ville

BEAU STUDIO

tout confort. Cuisine agencée, Fr. 290.—, charges comprises.
Loyer gratuit pendant 1 mois.

Faire offres par téléphone (038) 25 86 54, pendant les heures de bureau. 003896 G

A louer à Cortaillod rue des Courtils pour le 1er mars 1977

appartement 2 pièces

dans maison ancienne, 250 fr.
charges comprises.
Tél. 42 15 55. 003834 G

A louer chemin des Saules 17, à Colombier, tout de suite ou pour date à convenir,

appartement de 1 pièce

Fr. 279.— charges comprises

appartements de 2 pièces

dès Fr. 363.—, charges comprises; tout confort, situation tranquille.

S'adresser à l'Etude Cartier,
rue du Concert 6,
tél. (038) 25 12 55,
2000 Neuchâtel (l'après-midi).
003889 G

Etude Wavre, notaires
Tél. 25 10 64

PARCS, à louer pour le 31 mars 1977 appartement de

3 chambres

bains et chauffage général.

Loyer mensuel Fr. 300.—
plus charges. 003881 G

A louer pour date à convenir,
Landions 14, à Cortaillod,

appartement de 3 pièces

tout confort, 350 fr.
+ 77 fr. de charges.

S'adresser à l'Etude
F. Cartier, Concert 6,
2000 Neuchâtel.
Tél. 25 12 55, l'après-midi. 003887 G

Neuchâtel, à louer
Gouttes - d'Or 17,
(Monruz, belle situation)
libres tout de suite,
charges comprises:

1 APPARTEMENT 3 ½ PIÈCES
loyer Fr. 516.—.

Studios non meublés

loyer Fr. 321.—
loyer Fr. 305.—

A la même adresse,

places de parc

dans garage collectif, loyer mensuel Fr. 70.—.

Pour visiter, téléphoner aux heures des repas, entre 11 h et 13 h, au (038) 25 84 60.

A louer à Cortaillod
quartier «La Draize»
pour le 1er février 1977

appartement 2 pièces

320 fr., charges comprises.
Tél. 42 15 55. 003836 G

A louer pour date à convenir

APPARTEMENTS

avec charges comprises:

Boudry, Ph.-Suchard 30
1½ pièces - dès Fr. 310.—
2½ pièces - Fr. 355.—
3½ pièces - Fr. 482.—
5½ pièces - Fr. 724.—
Pour visiter: Mme Gatschet,
tél. 42 37 57.

Boudry, rue des Cèdres 8-10
2½ pièces - Fr. 441.—
3½ pièces - dès Fr. 539.—
Pour visiter: Mme Schneider,
tél. 42 34 06.

Colombier,
rue de la Colline 1/3-5-7/9
1 pièce - dès Fr. 188.—
2½ pièces - dès Fr. 363.—
3½ pièces - dès Fr. 494.—
4½ pièces - Fr. 620.—
Places de parc extérieures - Fr. 15.—
Places de parc dans collectif - Fr. 45.—
Pour visiter:
M. H. Campos -
tél. 41 20 43, pour rue de la Colline 7-9
M. G. Lagnaz -
tél. 41 26 18, pour rue de la Colline 1-3 et 5.

Marin, route du Perrelet 1-3/5-7
1½ pièce - Fr. 295.—
2½ pièces - dès Fr. 485.—
3½ pièces - dès Fr. 593.—
Pour visiter: M. J.-D. Jaunin,
tél. 33 52 39.

Neuchâtel, rue des Chavannes 19
1½ pièce - dès Fr. 280.—
Pour visiter: Mme Michels -
tél. 25 59 87 (soir).
Pour traiter:
Etude F. Cartier, Concert 6
2000 Neuchâtel - Tél. 25 12 55. 003892 G

Le Landeron (Petite-Thielle)
A louer

appartement de 3 pièces

balcon, à proximité du lac et de la piscine.
Loyer: Fr. 450.—
charges comprises.
Tél. (038) 51 10 78. 002325 G

Etude Wavre, notaires
Tél. 25 10 64

CASSARDE, à louer immédiatement et dès le 24 mars 1977 beaux **appartements** de

3 chambres

tout confort. Ascenseur. Vue.
003882 G

A louer
LES HAUTS-GENEVEYS
APPARTEMENT 3 PIÈCES

Conviendrait pour vacances. Libre tout de suite ou date à convenir.
Fr. 150.—. 001901 G

S'adresser à:
REGENCE S.A.
rue Coulon 2,
tél. 25 17 25
2001 Neuchâtel

APPARTEMENTS DE VACANCES

VALAIS
En station
joli chalet
pour famille soigneuse.
Confort. Jardin.
Tél. (021) 22 23 43,
heures de bureau.
001910 W

DEMANDES À LOUER

Fonctionnaire postal cherche, pour le 1er avril ou le 1er mai 1977, à Neuchâtel ou aux environs,

appartement de 4 pièces

avec confort.

Adresser offres à G. Frochaux, poste, 7430 Thusis. 001699 H

Nous cherchons à louer, dans l'agglomération de Neuchâtel,

locaux de manufacture

d'environ 10.000 m².

Offres sous chiffres T 900007, Publicitas, 3001 Berne. 001992 H

LOCAUX COMMERCIAUX à l'usage de BUREAUX

sont cherchés pour le 1er mars 1977.
Région Colombier - Peseux (ouest de Neuchâtel).
Surface 60 à 100 m².
Place de parc à disposition.
Service de conciergerie assuré.
Faire offres sous chiffres CJ 37 au bureau du journal.
003832 H

OFFRES D'EMPLOIS

Boulangerie au centre cherche

boulanger-pâtissier

Tél. 25 34 18, le matin.
002025 O

Seulement 50 c. le mot
C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

CHANTIER NAVAL
de la
RÉGION LÉMANIQUE

cherche

1 OUVRIER QUALIFIÉ

- Bois - plastique - peinture.

Place stable pour personne capable.

Ecrire pour un premier contact sous chiffres PG 350.059 à Publicitas 1002 Lausanne. 003849 O

Restaurant du Funiculaire
La Coudre - Neuchâtel
cherche

sommelière

2 horaires.
Congé le dimanche.
Tél. (038) 33 44 66. 002005 O

La Librairie
Reymond
cherche

vendeuse en librairie

à la demi-journée.
Cette personne doit aimer la lecture, avoir une bonne mémoire et faire preuve d'un esprit ouvert aux livres en général.

Faire offre écrite à la Librairie REYMOND, rue Saint-Honoré 5, à 2001 Neuchâtel. 002323 O

Haute coiffure, Lausanne centre, demande

COIFFEUSE

Entrée à convenir. Salaire intéressant.

Tél. 23 00 51. Dès 19 h: 36 05 58. 001993 O

Restaurant du Clos
Serrières
Tél. (038) 31 34 98
cherche

sommelière

pour entrée immédiate
ou à convenir.
Congé le dimanche. 001646 O

CLINIQUE CÉCIL-LAUSANNE

cherche pour entrée immédiate ou à convenir:

Infirmières-instrumentistes
Infirmières diplômées
1 aide de salles d'opération
1 sage-femme

Faire offres à la direction:
Av. Ruchonnet 53, 1003 Lausanne.
003853 O

Nous cherchons

une sténodactylographe

consciencieuse et précise

Travail intéressant et varié horaire libre.
Faire offres complètes à

Fiduciaire de gestion et d'informatique S.A.
67, av. Léopold-Robert

2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 63 68 003856 O

Nous cherchons,
pour entrée immédiate,

serveuse

Bons gains, nourrie, éventuellement logée. **Café du Raisin**
1099 Les Cullayes.
Tél. (021) 93 10 30. 002031 O

Avocat cherche

personne de confiance

pour l'entretien de ses bureaux.

Adresser offres écrites à GN 41 au bureau du journal. 002637 O

Bureau d'architecture de la région de Neuchâtel cherche

jeune dessinateur ou dessinatrice

en bâtiment.

Envoyer offre écrite sous chiffres 87-381 aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2001 Neuchâtel. 003890 O

Nous cherchons

opérateurs sur machines pour la conduite de tours automatiques tours revolver

et autres travaux de production.

Faire offres complètes détaillées sous chiffres 28-900007 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel. 003898 O

Garage de la place
engage tout de suite, ou pour date à convenir,

mécanicien auto

expérimenté (âge minimum 25 ans).

Prendre contact au (038) 24 18 42.
003805 O

FAN-L'EXPRESS
Direction: M. Wolfrath
R. Aeschelmann
Rédacteur en chef: J. Hostettler

Réception centrale:
Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178
Télex 3 51 81

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10 sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces
Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires
Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4 dans le passage.

Réclames et avis tardifs
Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Nouveaux tarifs d'abonnements FAN-L'EXPRESS dès le 1er janvier 1977

1 an	6 mois	3 mois
107—	56.—	29.—

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Un choix de meubles unique en Suisse romande

Comme illustrée, cette paroi murale racée, par éléments en chêne foncé, largeur 346 cm, ne coûte que **2880.–**

Pour ceux qui aiment le cuir: une offre incroyable. Oui, c'est vrai, le prix de ce salon en cuir véritable n'est que de **3895.–**

Profitez d'embellir votre intérieur... Et à ces prix, livraison et montage gratuits chez vous. Sur désir, facilités de paiement.

EUROPE MEUBLES

Même maison à Lausanne et à Genève
Heures d'ouverture:
de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30
samedi sans interruption de 8 h. à 17 h.
Fermé le lundi matin

Important!
Pas de problème de parcage
Places à proximité ou au bord du lac (Jeunes Rives), à 5 min. de notre exposition

001911 B

meubles meyer neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

GROS RABAIS LAVE-VAISSELLE

Bauknecht GS 455
libre ou à encastrer
(normes suisses)

10 couverts, 4 programmes, adoucisseur incorporé commutable, à Fr. 1870.—

Notre prix net:

Fr. **1490.—**

Devis gratuit pour l'encastrement

COMPTOIR MENAGER CRETEGNY + CIE
Fbg du Lac 43
NEUCHATEL
Tél. 25 69 21

003877 B

aux Gourmets

SPÉCIALITÉS DE TOUS PAYS

Pour votre « PETIT NOUVEL-AN »

Foie gras d'oie frais, truffé
2 portions environ 42 g 8.–

Saumon fumé
en tranches 45 g 3.10

Délicieuses terrines
Fermière 100 g 1.–
Fougas landais 100 g 1.80
Au Calvados 100 g 1.55

Notre grand rayon:
« Volailles fraîches de France »

003904 B

IMPORTATION DIRECTE

VESTES AFGHANES Fr. 95.—
mouton retourné

MANTEAUX ENFANTS dès Fr. 45.—
mouton retourné brodé

PULLS ALPAGA Fr. 49.—
tricotés main

Portes-Rouges 149 Neuchâtel - Tél. 24 30 65

003879 B

Si SHOP-IMPORT

Par votre fidèle générosité notre constant appui aux déshérités

SECOURS SUISSE D'HIVER

Coop-informations

Articles avantageux pour la cuisine et le ménage!

Pèse-personne

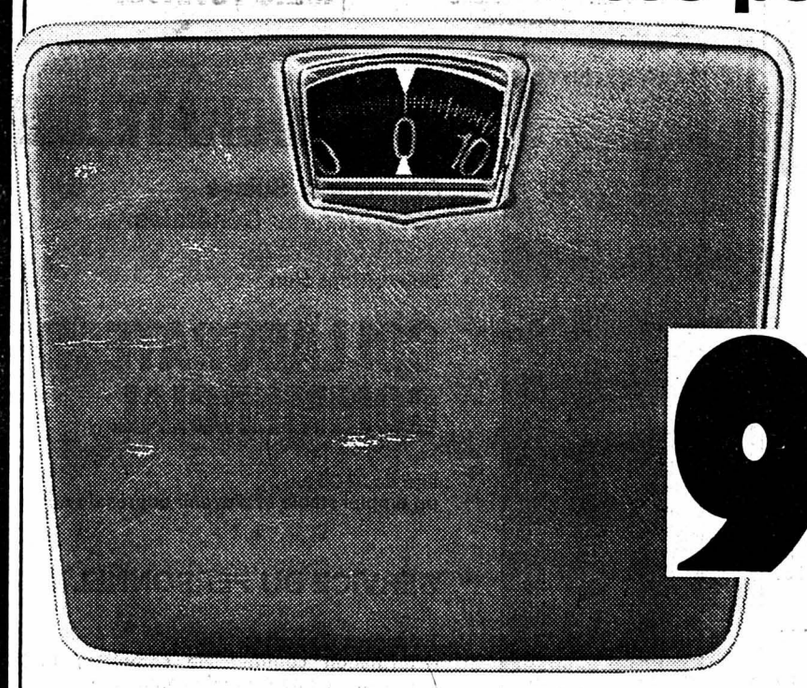

jusqu'à 130 kg. Surface rembourrée

9.90 seulement

Plats en plastique

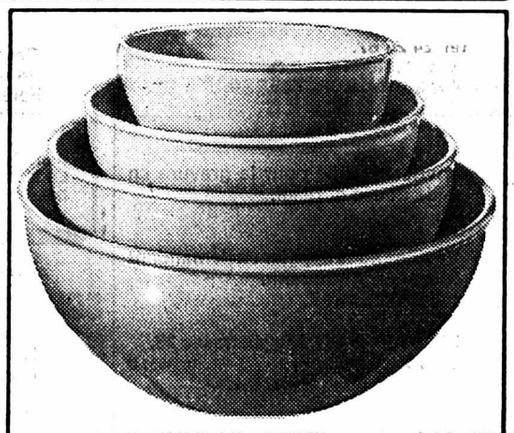

Ø 13, 16, 19 et 22 cm. Divers coloris. Le jeu de 4 pièces

5.– seulement

Tabouret de cuisine

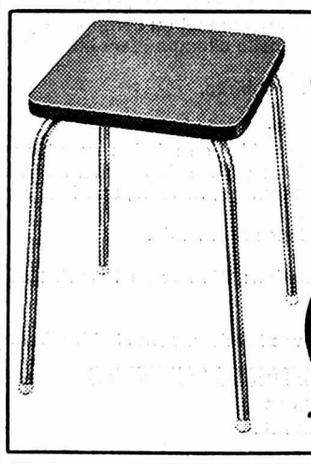

Siège résistant. Pieds en tube d'acier chromé. En rouge ou imitation noyer

9.90 seulement

Sets de table

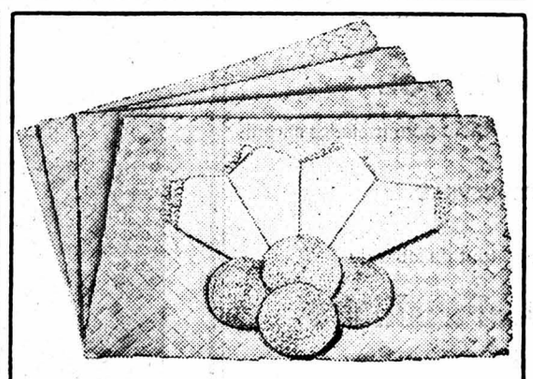

en palmier tressé (y compris 4 serviettes en étoffe et 4 sous-verre)

6.– seulement

Service à crème

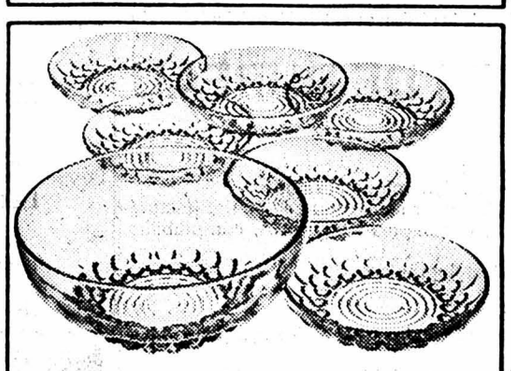

Verre, clair. 7 pièces

5.– seulement

4 bocks

Grès anglais à l'épreuve du lave-vaisselle. Différentes décorations. Le jeu de 4 pièces

6.– seulement

Jeu de blocs-notes

1 bloc format A 4, 2 blocs format A 5 de 80 feuilles

2.90 seulement

Paillasson

Arrête la poussière, la saleté et l'humidité. Qualité lourde avec dos antidérapant en PVC. Nettoyage aisé à l'aspirateur, à l'eau ou au jet. Format 46 × 66 cm

9.90 seulement

sai 77 HW 2

Dans votre Centre Coop et dans les grands magasins Coop

coop

SUPER-CENTRE PORTES-ROUGES

003905 B

FÉMINA

TAMBOUR BATTANT BOUM BOUM!

Dès maintenant beaucoup de mode pour peu d'argent chez

FÉMINA

FÉMINA

001978 B

Neuchâtel — 3, rue des Epancheurs
Sion — Place du Midi
Sierre — Centre Commercial Placette
Visp — Bahnhofstrasse (Haus Hotel Elite)

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

N	A	R	B	O	N	N	E	S	T	S	S	P	B	A
G	J	H	O	R	R	E	U	M	I	E	A	I	T	N
R	E	U	R	O	U	T	E	E	L	L	S	I	N	D
U	T	R	L	D	O	S	C	L	A	F	A	L	E	R
I	C	R	U	I	L	L	I	I	C	R	S	A	I	E
S	N	A	E	T	E	G	S	A	T	E	E	P	T	E
S	I	N	T	S	P	N	L	T	B	S	U	I	E	N
A	L	O	I	H	O	L	A	H	I	Q	Q	D	R	N
N	E	J	L	N	E	R	U	E	S	U	E	A	H	O
F	C	N	D	U	F	D	L	C	E	E	V	I	C	R
E	Y	O	E	U	X	O	R	U	S	T	E	R	O	E
R	A	D	S	O	L	E	R	A	N	E	H	E	E	N
C	L	A	S	S	E	R	C	M	L	E	C	S	L	G
Y	V	O	N	N	E	A	U	A	E	E	R	U	A	I
A	L	A	M	B	I	C	I	U	S	R	A	C	P	V

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors cinq lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'un jour de la semaine. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Aycelin - Archevêques - Attrait - Alambic - André - Bise - Bis - Cathédrale - Cas - Cal - Classer - Chrétien - Donjon - Dos - Eux - Eté - Est - Eau - Fresque - Fer - Gilles - Gruissan - Horreum - Informer - Julie - Lapidaire - Lune - Luxe - Narbonne - Palais - Paléo - Route - Sculpture - Siècle - Sol - Suc - Trésor - Thé - Vigneronne - Yvonne.

(Solution en page radio)

Profitez des Mini-prix et de la Qualité du spécialiste

CONFECTION DAMES
LINGERIE - CORSETERIE
PULLS - CHEMISERIE - TOUT POUR L'ENFANT

Savoie-Petitpierre s.a.

VOYEZ NOS VITRINES !!!
RUE DU SEYON 1 - PLACE DES HALLES 9 - NEUCHÂTEL

002320 B

OFFRES D'EMPLOIS

Pour notre service technique à la clientèle, nous cherchons

un radio-électricien

si possible de langue maternelle française et ayant de bonnes connaissances d'allemand.

Nous recevrons avec plaisir la candidature d'une personne en possession d'un certificat de fin d'apprentissage et habitué à travailler de façon indépendante et consciencieuse, aimant conseiller la clientèle.

KURFÜRSTwaren-VERSAND S.A., Altgasse 98, 6340 Baar.
Tél. (042) 33 22 77. 003861 O

Pour compléter notre état-major de représentants, nous cherchons une

personne dynamique

âgée de 25 à 50 ans.

Nous sommes une entreprise qui fabrique depuis 50 ans des produits d'usage journalier et les livre directement aux particuliers et aux gros consommateurs.
Peu importe l'activité que vous avez exercée jusqu'ici, puisque nous vous initierons à votre nouveau travail.
Fixe, remboursement des frais, assurance accidents dès le premier jour, 3 semaines de vacances et assurance maladie collective en cas d'engagement définitif.
ALFRED TRACHSEL S.A.,
Muesmattstrasse 15-15a, case 2444,
3001 Berne, tél. (031) 23 25 60. 001897 O

Coop Neuchâtel engagerait:

- **1 chef boucher**
  pour le Super-Centre:
- **1 boucher**
  garçon de plot
- **1 charcutière**

Coop Neuchâtel,
Portes-Rouges 55,
2002 Neuchâtel,
tél. 25 37 21.
003902 O

Nous cherchons
manœuvres

adia interim

003895 O

Libre choix d'une activité personnalisée. Bon salaire, prestations sociales modernes.
Rue du Seyon 8, 2000 Neuchâtel, Tél. 038/24 74 14

BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

employés de banque

avec formation bancaire ou commerciale,
de langue maternelle française,
qui seront appelés à effectuer des remplacements dans nos différentes agences du canton.

Emplois stables, travail varié, contact avec la clientèle.

Les intéressés voudront bien faire parvenir leurs offres de services accompagnées des documents d'usage au Service du personnel de la BCN 2001 Neuchâtel.

001547 O

Nous cherchons:

SERTISSEURS

en joaillerie, qualifiés, expéditifs et travaillant avec précision, pour notre collection joaillerie.
Nous offrons une place très agréable et stable dans une entreprise moderne ainsi que des salaires adaptés à nos exigences.

GRAVEUR

ouvrier qualifié pour la gravure en taille douce et relief.

Veuillez nous appeler en demandant Monsieur Aschmann, tél. (01) 25 15 25.

MEISTER + CO, Bürglistrasse 29, 8027 Zurich-Enge. 003851 O

Je cherche

manœuvre de garage

habile, pour le démontage et la démolition de voitures.
Entrée immédiate ou à convenir.

S'adresser à B. Borer, démolition d'autos, 2006 Neuchâtel. Tél. 31 66 66. 001693 O

Gain supplémentaire

Que pensez-vous d'un 2me revenu peut-être supérieur au vôtre?

Voiture indispensable.

Se présenter à nos bureaux régionaux

AMECO S.A.,

ch. des Mornets 57, La Neuveville, le samedi 8 janvier, à 9 h 45 précises. 001909 O

Entreprise commerciale de la place de Neuchâtel cherche, pour son service de facturation,

UNE EMPLOYÉE DE BUREAU

rapide, précise et habile dactylographe.

Il s'agit d'un poste à temps complet offrant, dans le cadre de travaux divers, la possibilité de se familiariser en particulier avec les encodeuses IBM 3742.

Entrée à convenir.

Les offres écrites et curriculum vitae doivent être adressés sous chiffres CI 21 au bureau du journal. 003795 O

Nous cherchons
un concierge à temps partiel
pour un immeuble locatif.
Appartement à disposition.
Tout de suite ou date à convenir.

Renseignements:
LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES
Bassin 16, Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 71. 001674 O

On cherche
sommelière
débutante acceptée.
Horaire 16 h - 23 h.
Congé le dimanche.

Tél. 24 25 98. 002711 O

Entreprise en expansion cherche un

AGENT DE MÉTHODES

pour participer à son organisation.

Nous offrons:
- travail intéressant au sein d'une équipe jeune et dynamique
- responsabilités et indépendance en rapport avec les compétences
- horaire variable et prestations sociales d'une grande entreprise.

Nous demandons:
- candidat bilingue (français-allemand) avec formation complète AET et agent de méthodes
- plusieurs années de pratique
- connaissance et pratique du planning
- si possible quelques expériences en organisation administrative.

La préférence serait donnée à un candidat ayant travaillé dans l'horlogerie mécanique et électronique (pas une obligation).

Faire offre avec curriculum vitae et prétentions de salaire à Monsieur B. Houche, Heuer-Léonidas S.A., rue Vérésius 18, 2501 Bienne. 003858 O

Nous cherchons
mécanicien d'automobiles
Garage Max Kocher,
3235 Erlach.
Tél. (032) 88 12 83. 001694 O

Important
Institut du Nord vaudois cherche

1 ou 2 physiothérapeutes
très qualifiés

Travail varié et indépendant.
Bon salaire.

Faire offres sous chiffres 22-15205-001 à Publicitas, 1401 Yverdon. 003850 O

Nous cherchons, pour notre **service immobilier,**

une employée de commerce

de langue maternelle française.
Il s'agit d'un emploi demandant initiative, indépendance de travail et sens des responsabilités.

Faire offres sous chiffres 28-900004 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel. 003820 O

Petite entreprise de la région ouest de Neuchâtel cherche

EMPLOYÉ(E) DE BUREAU

Nous demandons:
- personne jeune, dynamique et rapide
- capable de s'occuper seul(e) du secrétariat (facturation, salaires, décomptes AVS, ICHA, comptabilité, etc.)
- très bonne dactylographie.

Nous offrons:
- travail indépendant dans un cadre sympathique et moderne
- ambiance jeune et agréable
- emploi stable
- salaire selon capacités
- avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, sous chiffres PX 34 au bureau du journal. 002022 O

MON REPOS

Etablissement pour malades chroniques

LA NEUVEVILLE

engage tout de suite du

personnel auxiliaire féminin

apte à seconder les sœurs et infirmières. Horaire à discuter.

S'adresser à la Direction, tél. (038) 51 21 05. 001994 O

Transport
Accidents
Responsabilité civile
Véhicules à moteur
Bateaux
Incendie
Chômage incendie
Vol
Bris des glaces
Dégâts des eaux
Bagages
Bijoux et fourrures
Machines

LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales

Nous offrons à un

COLLABORATEUR COMMERCIAL

âgé de 22-26 ans,
un emploi stable et d'avenir auprès de notre

SERVICE DU PERSONNEL

Exigences du poste:
- formation commerciale complète; CFC ou diplôme d'une école de commerce
- quelques années de pratique, si possible dans un service du personnel ou comptable
- langue maternelle allemande ou bilingue français-allemand
- goût pour les chiffres.

Genre de travail:
- travaux comptables en relation avec les assurances sociales (caisse de retraite, allocations familiales, chômage, maladie, accident, etc...)
- statistiques
- correspondance allemande.

Entrée en fonction: 1er mars ou 1er avril 1977

Faire offres avec les documents habituels à:
LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES
Rue du Bassin 16
2001 NEUCHÂTEL.

002260 O

RABAIS — MINI PRIX — RABAIS — MINI PRIX — RABAIS — MINI PRIX — RABAIS — MINI PRIX — RABAIS — MINI PRIX — RABAIS — MINI PRIX

La maroquinerie BIEDERMANN

vous offre la qualité au prix du bon marché

Rue du Bassin — *Voyez les vitrines* — Neuchâtel

002235 B

MINI PRIX - RABAIS - MINI PRIX — RABAIS - MINI PRIX - RABAIS

RABAIS — MINI PRIX — RABAIS — MINI PRIX — RABAIS — MINI PRIX — RABAIS — MINI PRIX — RABAIS — MINI PRIX — RABAIS — MINI PRIX

VOTRE PAGE 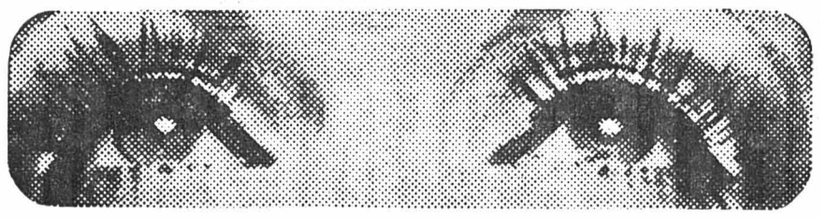 MADAME

Du «blanc» tout en couleurs dans la maison

Le blanc n'est plus ce qu'il était! En effet si le nom est demeuré, il faut bien admettre que draps et nappes ont beaucoup évolué. Cela tient bien sûr à un besoin de changement, de renouveau, mais aussi à l'apparition de nouveaux textiles et à leur facilité d'entretien.

LES MATIÈRES

Le coton est toujours le grand favori dans certains domaines, qu'il soit écru ou blanchi, parce qu'il est d'un prix très abordable. Le lin, lui, est solide, frais et agréable au toucher, d'un aspect brillant et soyeux, mais il reste assez cher à l'achat.

Enfin, tous les polyesters, chlorofibres, acryliques et autres polyamides se taillent une part très importante, que ce soit pour les draps ou les nappes.

Depuis les tons pastels: rose, vert, bleu, beige, abricot en passant par des unis plus francs, plus vifs: olive, brun, pêche, brique, orange, prune, marine, vert mousse, mandarine, etc., pour terminer par le blanc toujours présent, demandé et apprécié.

Ce blanc s'est cependant actualisé en s'agrémentant de broderies et parements ton sur ton ou rose, bleu, vert, beige, sur fond blanc, ceci dans le domaine du couchage.

Puis viennent tous les imprimés, rayures, dessins folkloriques, géométriques ou bucoliques: de couleur sur fond blanc, blanc sur fond couleur, ton sur ton contrasté, la gamme est très, très vaste.

Tout est prétexte: style persan, de l'Extrême-Orient, géométrique, provençal, motifs floraux, monogrammes, jacquard, broderies artisanales, genre cachemire, vieilles faïences, etc.

La dentelle fait une étonnante percée. Féminines et sophistiquées ce seront les nappes des grands jours ou des soirées intimes. Dentelle de Calais, macramé, guipure, dentelle de maille au raschel (ressemblant à un travail au crochet), sont les différents types.

LES COUVERTURES

C'est le grand, grand retour de la laine: permanentée, traitée anti-mites, légère, chaude, moelleuse, aérée, elle assure un confort maximum. Les fibres acryliques, les mélanges «acrylique-coton» donnant un aspect de velours, occupent le restant du marché.

Beaucoup d'unis: bleu pâle, rose, beige, cognac, vert mousse, orangé, havane, bleu électrique, ivoire, mais aussi des doubles faces corail-rose, ocre-paille, bleu foncé, bleu pâle, beige-paille, vert-vert pâle, tabac-paille sans oublier tous les jacquards, les écossais, les finitions «fourrure».

Les draps ont l'imagination de leur côté avec: des semis de fleurettes, des feuilles de cèdre stylisées, des tulipes, des rayures fines ou larges, régulières ou irrégulières, de petits dessins géométriques juxtaposés, des nénuphars se reflétant dans l'eau, des bouquets de roses et d'œillets, des parements... Un vrai monde onirique!

Commencez l'année en beauté!

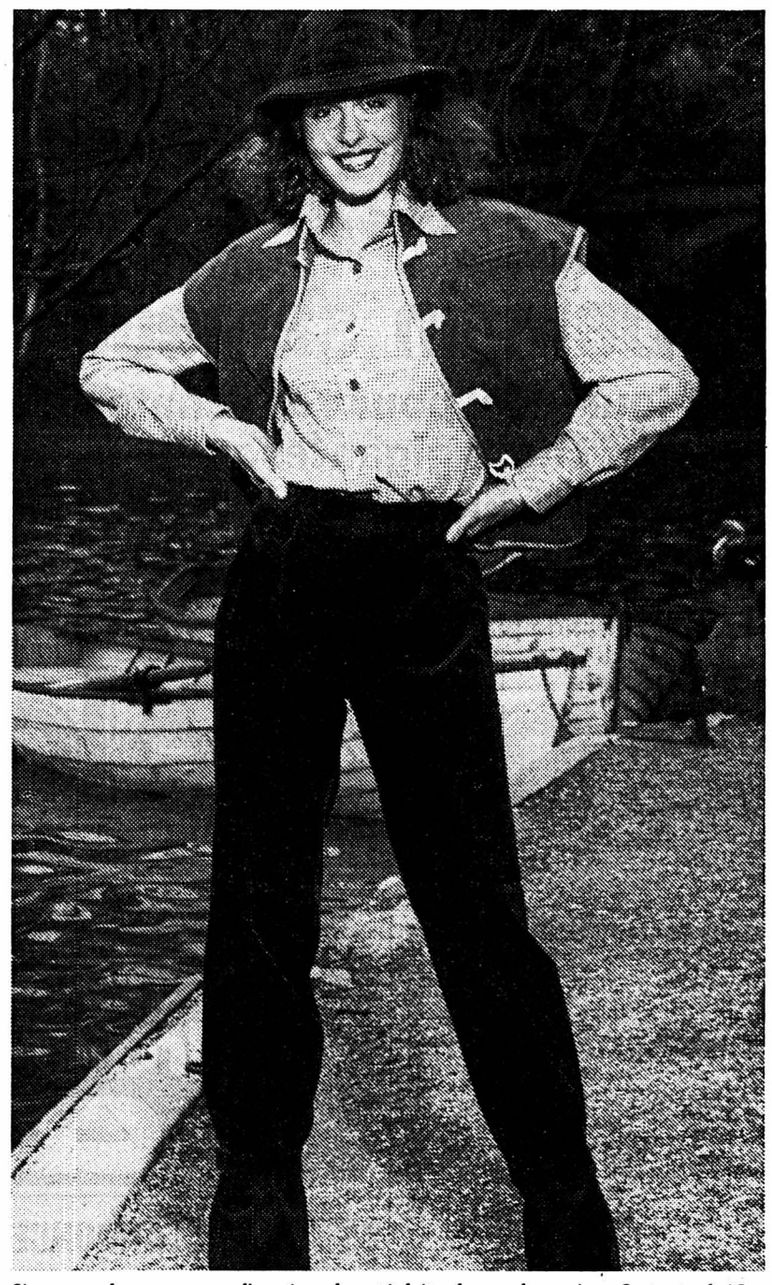

Si vous voulez commencer l'année en beauté, faites-le avec le sourire... Surtout cela! Le reste ira tout seul, en l'occurrence toutes les bonnes résolutions prises au seuil de ces douze nouveaux mois.

Le modèle ci-dessus, lui en tout cas, semble regarder l'avenir avec beaucoup de confiance. Il porte un pantalon à double pince en velours, une chemise classique à manches longues et un gilet matelassé à large carrure en velours également.

Les ennemis et les amis de la peau

Les sportives aussi doivent prendre soin de leur peau... (Photo Juvena)

Le froid, associé au vent, ou alternant brusquement avec la chaleur confortable des appartements, a pour la peau des conséquences néfastes. Ces brusques changements de température provoquent des dilatations et resserrements successifs des vaisseaux sanguins. D'où des rougeurs et, au pire, l'apparition de la couperose.

Son apparition est favorisée par l'âge et elle se déclare plus volontiers sur les peaux sèches. Cependant, elle peut aussi atteindre des peaux jeunes ou grasses. Localisée sur les joues, parfois sur le nez, elle est souvent héréditaire. Néanmoins elle peut être supprimée par un traitement à l'électro-coagulation, un peu désagréable, mais efficace.

Le froid déshydrate la peau, la dessèche, l'anémie et la sensibilise. Il importe donc d'utiliser des crèmes protectrices grasses même si la peau elle-même est grasse. Le principe énoncé «le gras chasse le gras» se vérifie en ce sens que le gras de la crème met les glandes sébacées au repos. On ne peut que recommander de renouveler l'application au moins une fois par jour lors d'une journée passée en plein air.

UNE BONNE BASE

La crème de base ne doit pas pénétrer, mais rester en surface, pour isoler des intempéries. Elle ne doit être ni trop grasse d'aspect, ni trop absorbable, ni trop lourde. On l'étalera du bout des doigts, par effleurements très légers et circulaires.

Il convient d'éviter en hiver tout ce qui pourrait irriter: eau calcaire, lotions alcoolisées, savons alcalins.

Votre alimentation joue un rôle aussi important que celui des produits protecteurs. Recherchez pour la mauvaise saison tout ce qui est riche en vitamine A: beurre, fromage, carottes. En revanche, méfiez-vous de l'alcool, des épices, de la charcuterie.

Enfin, en hiver comme en été, protégez votre peau du soleil et, surtout, ne sortez jamais sans crème protectrice. Evitez autant que possible les alternances de température trop brusques. Si, à défaut de prévention, il vous faut soigner une congestion de votre visage par le froid, utilisez une crème d'hamamélis ou des compresses de tilleul ou de laitue.

L'appartement dans lequel vous vivez doit avoir un taux d'humidité d'au moins 45%, l'idéal se situant entre 55% et 60%. En vous procurant un hygromètre vous pourrez vérifier l'atmosphère ambiante et, en cas d'insuffisance, savoir qu'il vous faut acheter des humidificateurs. N'oubliez pas non plus que votre santé et votre beauté exigent la consommation d'au moins 1 litre et demi d'eau de bonne qualité par jour.

LE CERVEAU RESPONSABLE DU VIEILLISSEMENT

On a constaté ces dernières années que le cerveau est le principal responsable du processus de vieillissement du corps humain. On a donc porté un intérêt tout particulier à l'évolution des cellules du cerveau. Un manque d'oxygène à ce niveau est la cause des troubles métaboliques présentant de nombreuses analogies avec les altérations du cerveau dues au vieillissement.

En provoquant, par exemple, sur des animaux certains symptômes du vieillissement, on peut savoir dans quelle direction agissent les drogues utilisées à titre préventif ou thérapeutique. Pour reprendre la comparaison de l'être humain avec une automobile, il s'agit de savoir si c'est l'arrivée de carburant (circulation sanguine) ou le réglage de la carburation (métabolisme cérébral) qui est responsable des carences de fonctionnement.

Il est certain que si la circulation sanguine n'atteint plus le cerveau, les conséquences sont graves, voire fatales. Ce cas est toutefois rare. Beaucoup plus fréquentes en revanche sont les insuffisances chroniques de l'appareil cérébral, que l'on croyait autrefois provoquées par la diminution du débit sanguin. Nous savons aujourd'hui que ces carences se manifestent dans des cerveaux dont la circulation est suffisante pour apporter assez d'oxygène et de glucose.

C'est en effet la grande découverte de ces dernières années: il y a assez de nourriture pour le cerveau, mais le cerveau l'assimile mal. Si l'on cherche à améliorer le métabolisme cérébral, cela entraîne immédiatement une augmentation de la circulation sanguine. On agit donc en sens contraire de ce que l'on faisait avec les préparations qui dilatent les artères, lorsque l'on estimait que les troubles étaient dus à l'artériosclérose. Il existe des substances qui stimulent le métabolisme des cellules cérébrales. Mais ces préparations ne peuvent en aucun cas remplacer les mesures préventives que nous devons prendre à tout âge pour éviter sur le tard les inconvénients du vieillissement.

La gérontologie vise à prolonger la vie, mais surtout à en améliorer la qualité. Cette science a pour but d'utiliser au mieux les instruments dont dispose un corps vieillissant. Il faut souligner toutefois que ces instruments doivent être affûtés à tout âge, en prévision d'une usure possible. La meilleure façon d'éviter les troubles de l'âge, ou du moins de les atténuer, est d'entraîner correctement et régulièrement son corps, son cerveau, ses facultés mentales, de garder le goût, l'appétit de la vie, et de voir la vieillesse comme un changement d'état et non comme une maladie.

REVLON

Un durcisseur de l'ongle qui le protège en même temps: FABUNAIL. Il renforce les ongles mous et cassants. Il est très brillant et ne jaunit pas. Son effet est instantané. Deux formules: normal clair et irisé.

KINDLER

Rue de l'Hôpital 9 NEUCHÂTEL

Bricolages: meubles à réparer, cuisson de la poterie et teintures végétales

Pour un meuble éraflé, les égratignures superficielles peuvent être remplies avec de la cire foncée en pâte, ou bien on peut les faire disparaître complètement avec le solvant approprié à la peinture laquée, à la gomme laque ou au vernis. Utilisez toujours un solvant avec précaution. Appliquez-le avec un pinceau effilé, en peignant tout au long de l'éraflure. Laissez bien sécher avant d'essuyer la surface du meuble. En frottant, pour finir, avec une poudre abrasive très fine, ou avec de la laine d'acier, la réparation sera invisible. N'utilisez pas d'huile car elle fonce le bois.

C'est la laine de mouton qu'on a filée soi-même qui convient le mieux pour la teinture végétale. Lorsqu'on achète de la laine de mouton, il convient de choisir des fibres longues et douces, qui ne collent pas. C'est la laine en suint, c'est-à-dire brute non lavée, qui se prête le mieux au filage. Par la graisse (le suint) qu'elle contient, la laine non lavée se file mieux qu'après lavage. Après filage, la laine est délicatement rincée dans de l'eau à la température de la main (donc plus chaude) et sans savon. Ne jamais tordre de la laine. Plus on lave soigneusement, plus elle est brillante. Lorsqu'il ne vient plus d'eau sale, la laine est prête à être teinte ou mordancée. On évite l'utilisation du savon qui enlève le suint; après teinture la laine dégraissée serait dure et mate. Lorsque la laine est filée et lavée, on peut commencer à la teindre.

Si vous avez un petit four électrique, en le chargeant, assurez-vous que les pièces vernies ne se touchent pas. Commencez toujours par chauffer le four avec la porte ouverte pour laisser l'eau de constitution s'échapper de l'argile. Le temps de chauffage doit être au moins de deux heures pour les objets crus et davantage pour les pièces plus grandes et plus lourdes. La température du four doit monter progressivement et uniformément car, si les pots sont chauffés trop vite, ils éclateront. Il faut que le temps de refroidissement soit au moins le double de celui de la montée en température. N'ouvrez jamais la porte d'un four avant que la température ne soit tombée au moins à 200° C. N'ouvrez jamais complètement ou n'essayez pas de décharger un four avant qu'il ne soit à 150°. La cuisson aux basses températures de la faïence prendra huit heures; pour le grès, il faut dix heures.

NETTOYAGE A SEC
vitasec
C'est plus sûr!
Flandres 3... à deux pas du Marché et de la Place Pury
(A Saint-Blaise: Grand-Rue 8)

Bébé dans la neige...

Un vêtement de neige pour les tout-petits, superpratique: système d'attache à la ceinture et deux fermetures éclairs le long des jambes permettent de changer les enfants sans les déshabiller.

Un air nonchalant

Très détendu dans cette chemise en lainage écossais – avec écharpe assortie – portée très blousant sur un pantalon Tergal.

Prêt-à-porter
chédel Couture
NEUCHÂTEL
2, RUE SAINT-HONORÉ TÉL. 25 43 46

La valeur nutritive des pommes

Depuis plus de vingt ans, des campagnes de distribution de pommes à la récréation sont organisées en Suisse. Parce qu'il importe d'agir très tôt dans la vie si l'on tient à ce qu'elle se déroule sans trop de «pépins». Unissant leurs efforts dans une action commune, les commissions scolaires, les médecins-dentistes, les établissements d'enseignement et la Régie fédérale des alcools – cette dernière prenant en charge l'organisation générale des campagnes, concours et expositions – ont lutté et luttent encore contre le fléau de la carie dentaire. N'oublions pas que sur cent enfants ou adolescents, deux seulement ont une dentition parfaitement saine, en Suisse. Pour chacune des deux dernières années, le peuple helvétique a dépensé environ 600 millions de francs pour les soins dentaires.

POURQUOI À LA RÉCRÉATION?

La distribution de pommes à la récréation, au cours de l'hiver, a pour objectif de restreindre celle de sucreries d'une part, d'apporter à l'enfant, d'autre part, un aliment rafraîchissant, désaltérant et nourrissant tout en dispensant de l'énergie et en apaisant l'envie des bonbons.

La valeur nutritive de la pomme est connue: l'action d'ensemble de divers éléments est nettement positive. Qu'on se souvienne donc que les sucres de fruits sont des dispensateurs d'énergie à action rapide; que les vitamines jouent un rôle vital dans notre organisme; que les sels minéraux, le calcium fortifient les os et les dents, les acides phosphoriques les nerfs. L'oxyde de fer active la régénération du sang, le potassium et le sodium maintiennent l'équilibre osmotique. Enfin, les acides organiques, harmonieusement combinés aux sels minéraux, exercent une influence favorable sur la digestion et contribuent au bien-être.

Conclusion: une pomme à la récréation, c'est donner à l'enfant de l'ardeur au travail et prévenir la fatigue de fin de matinée, due à la diminution de la teneur en sucre du sang.

IL VOUS RESTE A PEINE 24 HEURES

pour acheter vos billets de LOTERIE ROMANDE — Tirage demain

001906 A

meublorama

Bôle / NE (près Colombier)

C'est moins cher!

Demain samedi

jour idéal pour vos achats de meubles à prix réduits.

Un choix gigantesque!

Vente directe du dépôt (8000 m²)

Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches «Meublorama».
P Grande place de parc.

Ouvert de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
Autres jours de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 18 h 30.
Fermé le lundi matin.

001912 B

meublorama
Meubles-discount 2014 Bôle/NE
(Près Colombier)

waldherr

NOUVEAU!

Nous vous offrons gratuitement une «CAISSE-MALADIE» pour les occasions ci-après.

1 AN DE GARANTIE - Kilométrage illimité.
Selon convention avec l'HELVETIA-ASSURANCES

SIMCA 1000 LS	1976	28.000 km
SIMCA 1100 S	1976	10.000 km
SIMCA 1301 S	1975	29.000 km
SIMCA 1307 GLS	1976	21.500 km
SIMCA 1307 S	1976	16.000 km
CITROËN GX CLUB	1976	14.000 km
MORRIS MARINA	1974	22.000 km
RENAULT 5 TS	1975	30.000 km
RENAULT 17 TL	1975	35.000 km
PEUGEOT 304	1972	39.000 km
DATSUN 100 A	1975	30.000 km
OPEL KADETT	1971	45.000 km

Parcs 147 Neuchâtel Tél. 24 19 55

003897 V

OCCASIONS

UNE SÉLECTION DE NOS OCCASIONS EXPERTISÉES

OPEL COMMODORE GS 2,5 I
1972, 4 portes, gold, 65.100 km
OPEL RECORD 1900 S
1974, 4 portes, beige, 54.500 km
OPEL RECORD 1900 L
1969, 2 portes, bleue, 51.500 km
OPEL RECORD 1900 S
1975/10, 4 portes, gold, 42.300 km
OPEL KADETT 1100 L
1972, 4 portes, rouge, 58.200 km
OPEL KADETT 1200 S
1975, 4 portes, bleue, 12.500 km
OPEL KADETT 1200 L
1973/12, 4 portes, brune, 38.000 km
OPEL ASCONA 1200
1973, 4 portes, brune, 66.000 km
OPEL ASCONA 1600 LUXE
1976, 4 portes, bleue, 6800 km
OPEL ASCONA 1600 S
1975, 4 portes, beige, 50.000 km
OPEL MANTA 1900 SR
1972, 2 portes, blanche, 75.000 km
FIAT 128
1972, 4 portes, blanche, 53.000 km
MAZDA RX 2 COUPÉ
1972, 2 portes, rouge, 65.000 km
ALFA GT/J
1973, 2 portes, rouge, 31.800 km
MAZDA 616 LUXE
1973, 4 portes, rouge/noire, 57.800 km
OPEL KADETT CITY
aut. 1976, 3 portes, bleue, 10.100 km
CITROËN AMI 8
1971, 4 portes, grise, 34.500 km
VW K 70 N
1972/10, 4 portes, verte, 49.800 km
VW 1200
1970, 2 portes, bleue, 56.800 km
FORD CAPRI 2600 GT
1972, 2 portes, bleue, 54.000 km
FORD CAPRI 1700 GT
1970, 2 portes, grise, 55.300 km
AUSTIN 1800
1966/12, 4 portes, verte, Fr. 3300.—

Service de vente ouvert jusqu'à 17 h.

Facilités de paiement

Expertisées - Reprises
Financement GMAC

GARAGE DU ROC
HAUTERIVE NE DISTR. GENERAL MOTORS TÉL. 33 11 44

003870 V

Essayez-moi!

La nouvelle Peugeot 104

4 portes, un grand hayon, 5 places, 3,62 m seulement, traction avant et suspension indépendante, haut degré de sécurité active et passive. La plus confortable des petites voitures!

à partir de *Fr. 9950.-*

GARAGE DU LITTORAL NEUCHÂTEL
M. + J.-J. SEGESSEMANN & Cie

Pierre-à-Mazel 51. Tél. 25 99 91

Concessionnaires depuis 1931 pour les districts de Neuchâtel, Boudry, Val-de-Ruz et Val-de-Travers.

001932 B

Entreprise générale d'électricité
Téléphone concession A et B
Appareils ménagers

andré cressier

Sablons 53 Neuchâtel Tél. 038 / 25 71 35
Rue de Corcelles 4 c Peseux Tél. 038 / 31 12 17

VÉHICULES À MOTEUR

On cherche
voiture utilitaire
combi-caravan, Ford-Opel ou autre. Urgent.

Tél. (021) 36 19 21, pendant les heures de bureau, demander M. Jean-Claude Bagnoud. 003894 V

OCCASIONS

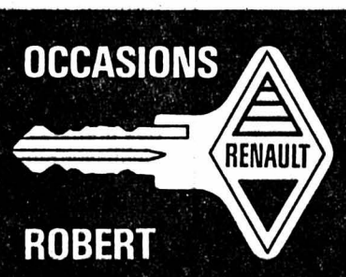

ROBERT

TÉL. 25 31 08
CHAMP-BOUGIN 34-36

RENAULT 20 TL	1976
RENAULT 16 TX	1976
RENAULT 12 TL	1974
RENAULT 6 TL	1973
RENAULT 4 break	1972
FORD CONSUL 2000	1973
VW PASSAT TS	1975
AUDI 80 LS	1974
ALFASUD TI	1974
MINI 1275 GT	1973
FIAT 127	1975

003875 V

A vendre
NSU 1200 C
expertisée, 1400 fr.

Tél. (038) 24 43 76, le soir dès 18 h 30. 002744 V

A vendre
Ford
Capri 1300 GT, parfait état. Expertisée. Prix à discuter.

Tél. 33 73 56. 001374 V

R. WASER
Garage de la Côte

MG 1100
limousine 4 portes, 5 places prix Fr. 2200.—. Expertisée. Facilités de paiement. 001967 V

2034 PESEUX
Tél. (038) 31 75 73

A vendre
Citroën 2 CV 4
moteur révisé, 1500 fr.
Tél. (038) 31 15 92. 002624 V

Occasions expertisées

Citroën Ami 8	1971	3500.—
Datsun Cherry	1974	6000.—
Datsun 1600 SSS	1972	5000.—
Datsun 1800	1970	4200.—
Mazda 616	1971	3500.—
Simca 1100 S	1971	4200.—
Sunbeam 1250	1971	3500.—

Vente - Echange - Crédit

Garage des Sablons S.A.
Neuchâtel - Tél. (038) 24 18 42
003806 V

A vendre
Citroën Ami 8
1969, 70.000 km. Prix à discuter.

Tél. (038) 63 31 15, dès 18 h 30. 002749 V

A vendre
Yamaha 400
cross, modèle 1975, avec accessoires. Prix 3200 fr.

Tél. 25 64 34, interne 206, aux heures de bureau.
005539 V

RÉPARATION MACHINES À LAVER
Toutes marques, DEVIS GRATIS
Travail rapide, soigné, avantageux
Bureau central

Daréco S.A.
3, rue du Tunnel, Lausanne
Neuchâtel (038) 25 82 33
Permanence tél. (021) 23 52 28
002319 A

ANNONCES EN COULEURS

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis **6 jours ouvrables avant la parution.**

A vendre
Capri 2600
modèle 1973, automatique, 57.000 km. Expertisée; radio-stéréo. Prix à discuter.

Tél. 33 15 12 (heures des repas). 002638 V

Commerçants
Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

2 CV 4	1974	36 000 km	Alfetta 1800	1975	26 000 km
2 CV 4	1972	54 000 km	Alfa 2000 aut.	1973	63 500 km
2 CV 6	1973	50 000 km	Alfa GT 1300	1972	60 000 km
Dyane 6	1973	48 000 km	Alfasud	1973	61 000 km
Dyane 6	1970	2 800 fr.	Audi Coupé S	1973	21 000 km
Ami 8	1975	27 000 km	Audi 100 LS	1971	66 000 km
Ami super	1974	32 000 km	Autobianchi A 112	1970	3 800 fr.
Ami 8 break	1970	56 000 km	Datsun Cherry 120	1976	2 000 km
Ami 8 break	1972	60 000 km	Datsun 240 KGT	1973	54 000 km
GSpécial	1974	25 000 km	Mazda 818	1972	4 900 fr.
GSpécial	1974	28 000 km	Mini 1000	1973	60 000 km
GSpécial 1220	1974	21 000 km	Opel Record aut.	1970	3 900 fr.
GS Club	1975	26 000 km	Opel Manta S	1974	38 000 km
GS Club	1972	36 000 km	Renault R6 TL	1973	46 000 km
GS Club	1975	47 000 km	Renault R4	1970	4 400 fr.
GS Club	1973	40 000 km	Simca 1301 S	1975	49 000 km
GSX 2	1975	27 500 km	Simca 1100 LS	1974	5 200 fr.
DW 23 inj.	1974	30 000 km	Simca 1100 LS	1969	2 600 fr.
D Spécial	1973	6 900 fr.	Subaru 1400 break	1975	11 000 km
D Super	1971	76 500 km	Toyota Corona	1974	19 000 km
CX 2000	1975	5 900 fr.	Toyota Corolla	1975	42 000 km
CX 2200	1975	16 000 km	Chrysler 2lt aut.	1973	4 900 fr.

003871 V

Garages Henri Favre S.A. Apollo Fbg Lac Neuchâtel 038 241212

DETTES
VITE RÉSOLUES
pour une entrevue chez vous sans engagement
Tél. 021/95 11 50
ARRANGEMENTS FINANCIERS s.a.r.l.
1510 MOUDON

Je me recommande pour les petits travaux de

maçonnerie, carrelage, etc.

Victor Belmonte,
Petit-Berne 1 2035 Corcelles.
Tél. (038) 31 30 82. 001340 A

LA DIRECTION DE L'HÔPITAL PSYCHIATRIQUE CANTONAL DE PERREUX

remercie très sincèrement tous les généreux donateurs qui ont contribué à la parfaite réussite de la fête de Noël de l'établissement.

001902 A

OCCASIONS SOUS TOIT

FORD TAUNUS 1600 L 4 p.	1972	6.900.—
FORD TAUNUS 2300 GXL coupé	1973	8.800.—
FORD CAPRI 1300 L	1974	7.800.—
FORD CAPRI 1300 L	1974	9.000.—
FORD TAUNUS GXL 2300	1974	9.200.—
FORD CONSUL 2300 L 4 p.	1974	9.200.—
FORD TAUNUS 1600 L Station-Wagon	1974	10.500.—
FORD GRANADA XL coupé 2600	1974	13.800.—
FORD TAUNUS 1600 Station-Wagon	1976	12.500.—
LANCIA COUPÉ 2000	1969	5.500.—
LANCIA 2000 BERLINE	1971	6.800.—
LANCIA FULVIA COUPÉ	1973	9.900.—
PEUGEOT 204	1972	3.800.—
PEUGEOT 404	1972	4.800.—
DATSUN 1600 4 p.	1972	3.800.—
OPEL REKORD 1900 S	1973	8.200.—
OPEL KADETT 1200 L	1974	8.800.—
CITROËN GS CLUB 1220	1973	6.000.—
CITROËN DYANE 6	1975	6.800.—
AUSTIN AMERICA	1969	3.500.—
AUSTIN 1300 GT 4 p.	1972	4.000.—
MINI 1000	1974	5.900.—
MINI BERTONE	1975	7.500.—
VOLVO 144 S	1970	5.800.—
MAZDA RX2	1972	4.800.—
FIAT 128 4 p.	1975	6.800.—
VW PASSAT LS	1973	8.000.—
ALFASUD	1974	6.500.—
AUTOBIANCHI A 112 ABARTH	1974	8.000.—

Le samedi, service de vente ouvert jusqu'à 17 h

CHOIX QUALITÉ Ford GARANTIE CRÉDIT REPRISE

A-1 Garage des 3 Rois
J. P. et M. Nussbaumer
Neuchâtel Tel 038 25 83 01
La Chaux-de-Fonds Tel 039 26 81 81
Le Locle Tel 039 31 24 31

003872 V

LA TECHNIQUE DU SKI DE FOND

29 La première marche

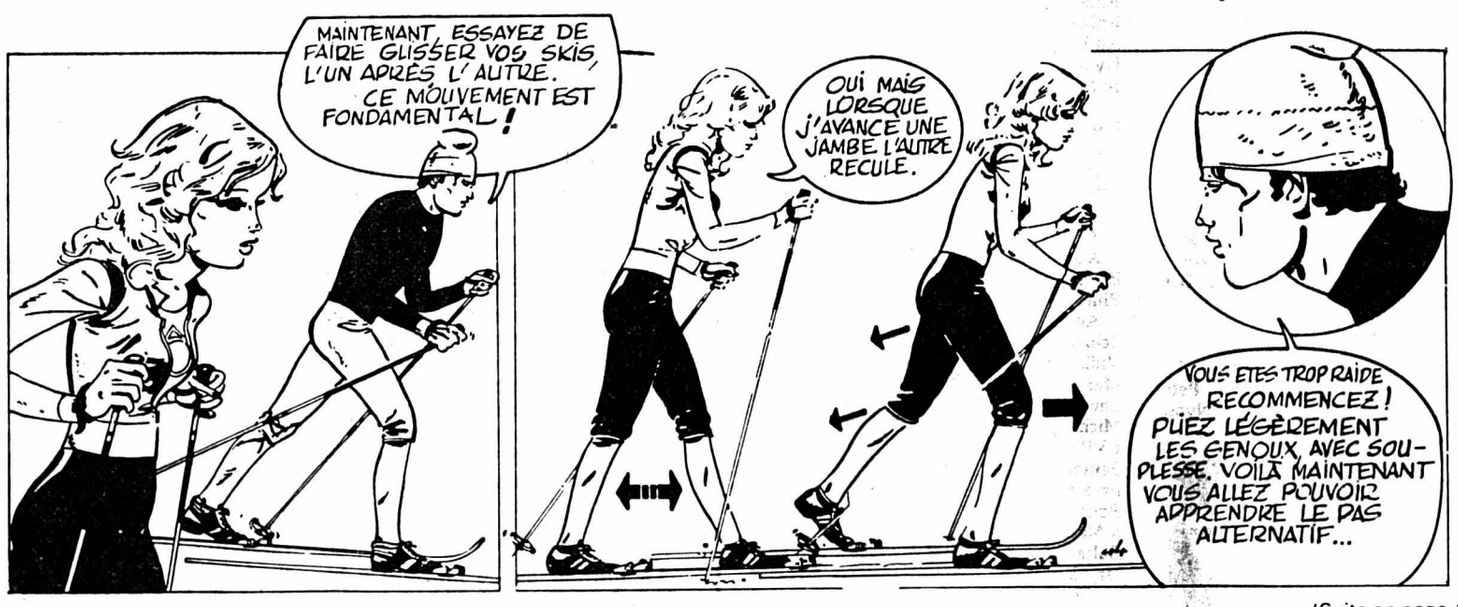

(Suite en page 14)

Collection VIDI/© Chancerel 1976

Occasion très soignée
Ford Escort 1100
60.000 km, 1972. Expertisée, Fr. 3600.—.

Tél. (038) 61 34 24. 001939 V

Occasion très soignée
Mini 1000
1970, expertisée, Fr. 2500.—
Tél. (038) 61 34 24 001940 V

A vendre
Mini 1000
60.000 km, 3000 fr., expertisée

Mini 1000
83.000 km 2200 fr., expertisée.

Tél. (038) 31 28 64, dès 20 heures. 002635 V

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

123e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Le dernier forgeron de Travers n'a désormais plus d'enclume...

De notre correspondant régional:

Pour Travers, la fin de l'an passé a marqué la fermeture officielle de la dernière forge villageoise... un bâtiment situé en bordure de la place de l'Ours, avec souvent une charrue ou un char en réparation devant l'atelier.

Au balcon, on trouvait encore, il y a peu de temps, une enseigne en fer forgé, représentant les outils principaux du forgeron entourés de 16 fers à cheval, tous différents les uns des autres. A l'intérieur, un atelier séculaire où presque rien n'a changé. Tout au plus, avait-on remisé l'antique soufflet. Les outils paraissaient mis pêle-mêle mais la main de l'artisan savait les retrouver. Ajoutez à cela toutes sortes de fers biscornus, ayant chacun leur utilité, et des enclumes... Le patron des lieux? Un homme de forte stature battant le fer – quand il était chaud – de bon matin, M. Roger Perrinjaquet. Maréchal-ferrant et forgeron par atavisme.

Il travaillait en ce lieu depuis 52 ans. Il avait appris le métier avec son père qu' s'y trouvait voici 75 ans déjà et qui avait repris le commerce en 1919. A la mort de son père, M. Perrinjaquet a continué, 40 ans plus tard, la tradition, se mettant au service d'une clientèle composée essentiellement d'agriculteurs de la région.

La longue carrière d'artisan de M. Perrinjaquet a été riche d'expériences. Il fallait ferrer les chars et cercler les roues, ce qui demandait un tour de main particulier et une science certaine des matières que l'on apprenait des anciens. On ferrait encore les bœufs, un travail qui n'est plus demandé et, surtout, les chevaux que M. Perrinjaquet connaît bien. Sergent-maréchal durant la deuxième guerre mondiale, les montures militaires passaient entre ses mains expertes. Dans le village, il connaissait les pieds de chaque cheval et savait leur forger un fer approprié.

Enfant de Travers, village qu'il n'a jamais quitté, membre d'honneur de plusieurs sociétés, véritable artisan au service de la communauté, M. Roger Perrinjaquet n'a désormais plus d'enclume. Pour lui, l'heure de la retraite a sonné. La forge va disparaître. Une page se tourne. Il manquera quelque chose aux prochaines matinées de printemps. Le marteau se sera tu sur le fer rougi et la place de l'Ours perdra un peu de sa vie ancestrale. F. M.

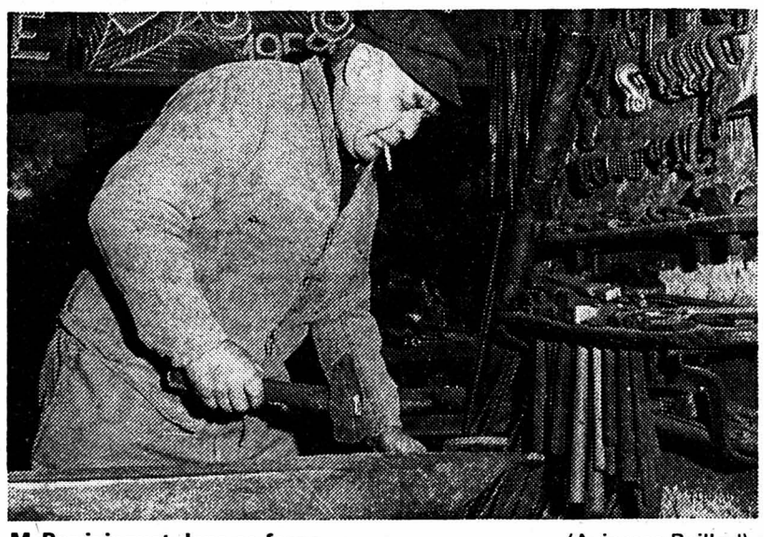

M. Perrinjaquet dans sa forge. (Avipress Baillod)

L'année dernière à Travers, les décès ont été plus nombreux que les naissances

L'année dernière, on n'a pas enregistré une seule naissance dans la commune de Travers, alors que neuf ont eu lieu à l'extérieur. Dix mariages ont été célébrés, soit cinq au Château et cinq dans d'autres localités. Quant aux décès, il y en a eu cinq dans la commune même et onze dans d'autres villages. Ainsi les morts ont été plus nombreux que les nouveaux-nés. Il a été procédé à 167 communications diverses dans le registre des familles, qui comptait 3842 feuillets ouverts à la fin de l'année dernière.

Dans le registre des familles on trouve d'abord les noms de ceux venus de La Sagne et du Locle pendant le premier quart du XVIe siècle, soit les Hermann, Friolet, Richard, Mathilde, Perrenoud alias Comtesse, les Faure – rien à voir apparemment avec Edgar – Jeury, Hugonnet, et Jacot des Combes. Plusieurs notables de Travers se sont distingués lors de la révolution neuchâteloise de 1831. Ce fut le cas de Henri-Simon Jeanrenaud, l'un des premiers à s'opposer au régime hybride faisant de notre pays un canton suisse et une principauté appartenant au roi de Prusse.

Homme cultivé, intelligent, nourri de nombreuses lectures, très au courant de l'histoire du pays, il composa des chansons satiriques auxquelles les gens de Travers ne furent pas insensibles pour leur émancipation. Et puis, il faut aussi citer Henri-Louis Dubois-Dunilac, facteur de pianos à Buttes. Il fut l'un des promoteurs du mouvement insurrectionnel qui échoua. Cependant il fut du nombre de ceux qui signèrent l'acte d'association par lequel l'engagement était pris de reprendre les armes si le Conseil d'Etat ne s'engageait pas à bref délai à consulter le peuple sur la question de l'émancipation.

Henri Dubois reprit le commandement d'un détachement de patriotes de Buttes lors du second mouvement insurrectionnel de décembre 1831 et arriva à Travers au moment où Bourquin et les insurgés allaient quitter le village. Il proposa de traverser la montagne et de prendre Boudry. Essuyant un refus de Bourquin, il resta à Travers et, avec sa petite troupe, soutint le feu des royalistes puis tomba entre les mains des soldats du gouvernement.

HÉROÏNE DE WALTER SCOTT

Dubois fut condamné à mort, puis sa peine transformée en détention perpétuelle. Il mourut dans les prisons de l'Etat de Neuchâtel quelques années après et un monument de réhabilitation lui fut élevé au cimetière du chef-lieu comme au Dr Peititpierre, domicilié à Travers, mais ressortissant de Couvet. Chose assez peu connue est la destinée de Mlle Delachaux, née en 1770 à Travers, morte à 95 ans à Yverdon. Elle fut, en Ecosse, la libératrice d'un prisonnier condamné à mort. En lui rendant visite, elle changea d'habit avec lui. Il n'y avait pas seulement Vidocq qui savait le faire...

Elle fut sauvée grâce à un mouvement politique et quand elle fut libérée, la famille du duc d'Argyl voulut la récompenser, mais elle refusa. C'est alors qu'elle se lia d'amitié avec Walter Scott, l'auteur de «Robin des Bois», qui fit d'elle le type de l'une des héroïnes de ses romans. Cet auteur apprit que non seulement l'histoire peut être dramatiquement vivante, mais aussi que la vie des humbles est matière à recherche au même titre que celle des rois...

G.D.

Carnet de deuil

(sp) On a rendu les derniers devoirs, en stricte intimité, à M. Henri-Samuel Grisel, décédé à l'âge de 80 ans.

M. Grisel, qui avait d'abord travaillé dans une usine de Couvet, avait ensuite ouvert un atelier de mécanique à Fleurier avant de retourner à Travers où il fut conseiller communal radical pendant trois ans.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie qu'elle a reçus, la famille de

Monsieur William BRUNNER

prie toutes les personnes qui, par leur présence, leur envoi de fleurs ou leurs messages, ont pris part à son grand deuil, de trouver ici l'expression de sa reconnaissance.

Fleurier, le 4 janvier 1977 003829 X

Pompes funèbres du Val-de-Travers
GRANDJEAN
Cercueils - Transports
Toutes formalités
COUVET ø 63 23 42
FLEURIER ø 61 15 47

Quand Couvet fabriquait ses «indiennes»

De l'un de nos correspondants:

Au moment d'entrer dans sa vingtième année d'existence, la «Revue neuchâteloise» publie, dans son numéro 77 (hiver 1976-1977), une étude de M. Maurice Bovet, conservateur du Musée des indiennes de Colombier, sur «Les toiles peintes neuchâteloises, cent ans après la fin des manufactures».

La parution de cet intéressant cahier illustré est l'occasion de rappeler que, si la région de Colombier-Boudry-Cortaillod fut le fief incontesté de cette industrie des XVIIIe et XIXe siècle, le Val-de-Travers posséda, lui aussi, sa manufacture d'indiennes ou toiles peintes.

En effet, de 1750 à 1771, trois bâtiments de la Grand-Rue de Couvet. abritèrent l'entreprise de MM. Jean-Henri Borel-de-Bitche; Antoine, son cousin, et Pierre-Abram, le fils d'Antoine; cette industrie, qui occupait 58 ouvriers en 1760 et 82 en 1766, avait été créée grâce à un prêt de 8000 livres tournois consenti par le gouverneur de la principauté, Jean de Natalis; à la raison sociale primitive, Borel & Cie, succéda dès 1761 celle de Borel, Bosset & Guyenet. L'impression proprement dite des toiles avait lieu au N° 6 de la Grand-Rue (actuelle boucherie Hubert Pétremand); au N° 8 se dressait le séchoir des indiennes (actuelle Coop), alors que le N° 30 servait de blanchisserie (actuel salon de coiffure et de beauté Guyot). L'étendage se faisait sur les prés avoisinants, au bord de l'Areuse, entre les rues Roessinger et du Preyel.

Par ailleurs, la manufacture covassonne avait suscité à Travers la création d'un atelier de lissage pour les toiles imprimées et à Saint-Sulpice l'ouverture d'un atelier pour la gravure des planches. On mentionne également l'existence éphémère d'un atelier d'impression aux Verrières dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. La disparition de la manufacture de Couvet est liée à la crise de croissance qui frappa l'industrie neuchâteloise dans les années 1770 à 1775, crise due à un déséquilibre entre l'offre trop importante et la demande insuffisante des indiennes sur le marché suisse et européen.

Fin des vacances

(c) Les vacances scolaires de Noël et Nouvel-An tirent à leur fin, car c'est lundi que les élèves vont reprendre, dans tout le Vallon, le chemin de l'école.

Quand au calendrier des mois à venir, il prévoit les congés et les vacances suivants: mardi 1er mars, jour de l'indépendance neuchâteloise; du samedi 2 avril au lundi 18 avril, les vacances de printemps; jeudi 19 mai, jour de l'Ascension; vendredi 20 mai, lendemain de l'Ascension; du samedi 9 juillet au lundi 22 août, les vacances d'été. La prochaine année scolaire commencera donc le 22 août 1977.

D'ici aux vacances de printemps, certaines écoles organiseront des camps de ski; d'autres mettront sur pied des journées sportives dans la région.

NOIRAIGUE

Calme plat

(sp) Pendant le dernier mois de l'année, il n'a été enregistré aucune naissance et aucun décès à Noiraigue. Aucun mariage civil n'a également été célébré. En revanche, on a procédé à une publication de mariage.

CARNET DU JOUR

Môtiers, Musée Rousseau: ouvert.
Fleurier, Le Rancho, bar-dancing: ouvert jusqu'à 2 heures.
Couvet, Le Havaii: ouvert dès 20 heures.
Médecin, dentiste et pharmacien: habituels.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Sage-femme: tél. 63 17 27.
Fleurier, infirmière-visitante: tél. 61 38 48.
Fleurier, matériel des samaritains en prêt: tél. 61 13 24 ou 61 38 50.
Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.
«SOS»-alcoolisme: tél. 53 37 20 ou (039) 23 79 87.
Les Verrières, bureau de renseignements: Banque cantonale.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.
Police cantonale: Môtiers, tél. 61 14 23; Fleurier, tél. 61 10 21.

Chronique du Val-de-Ruz

Avec «Les Amis du chien»

De notre correspondant:

En cette fin de saison, plusieurs membres de la société cynologique du Val-de-Ruz, «Les Amis du Chien» ont participé aux derniers concours et à divers championnats, où ils ont obtenu d'excellents résultats.

Club du berger allemand de Berne: classe défense I, Helmut Leitner avec Taro, 1er rang, 397 points (maximum 400), excellent, mention.

Championnat suisse du beauceron: classe défense III, Charles Herdener avec Wanda, 3me rang, 468 points, bon.

Championnat suisse du berger belge: classe défense III, Edgar Nourrice avec Asco, 7me rang, 537 points, très bon, mention.

Championnat suisse du berger allemand: classe défense III, Paul Rattaly avec Arno, 19me rang, 557 points, excellent, mention. Classe internationale: Gilbert Pasquier avec Betti, 18me rang, très bon.

Championnat suisse toutes races: classe défense III, Paul Rattaly avec Arno, 26me rang, 551 points, excellent, mention. Classe internationale: Gilbert Pasquier avec Betti, 13me rang, 317 points, excellent, mention.

Examen suisse de piste: Pierre Bourquin avec Bingo, excellent; Jean-Pierre Zuber avec Bella, excellent; Gilbert Pasquier, avec Betti, très bon; Mlle Simone Courant avec Comtesse, très bon.

CERNIER

Etat civil de 1976

(c) Durant l'année 1976, l'état civil de Cernier a enregistré 13 décès (8 en 1975) dont 10 survenus hors de la localité. Des 24 naissances inscrites (32), aucune n'a eu lieu à Cernier. L'officier d'état civil a célébré 10 mariages contre 5 l'année précédente et deux couples se sont unis ailleurs. Dix-neuf feuillets ont été ouverts en 1976, portant ainsi le nombre total au 31 décembre 1976 à 1071.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Marti, Cernier, dès 18 h 30.
Permanence médicale: votre médecin habituel.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
DANSE
Les Geneveys-sur-Coffrane: Le Grenier, tous les jours sauf le mardi.

Informations suisses

Mutations dans le corps des officiers

Nous publions ci-dessous la liste des promotions de capitaines et officiers subalternes issue d'une décision du département militaire fédéral. Elle concerne notre secteur de diffusion:

Officiers de chemin de fer

Au grade de capitaine: Michel Baud, à Morges; Alain Coutaz, à La Tour-de-Peilz.

Etat-major de l'armée

Troupes du génie: au grade de capitaine: Jean-Jacques Seiler, Le Lignon.

Troupes de transmission

Au grade de capitaine: Lucien Pétermann, à Bienne.

Etats-majors des places de mobilisation

Infanterie au grade de capitaine: Claude von der Weid, à Villars-sur-Glâne; André Guillet, à Villars-sur-Glâne; Willi Burri, à La Chaux-de-Fonds.

Troupes mécanisées et légères

Au grade de capitaine: Alberto Pfeiffer, à Evilard.

Troupes de défense contre avion

Au grade de capitaine: Michel Schindelholz, à Delémont.

Troupes de soutien

Au grade de capitaine: Jean-Pierre Vessaz, à Neuchâtel.

Infanterie

Au grade de capitaine: Jean-Blaise Barbey, au Mont-Pèlerin.

Officiers de renseignements

Au grade de capitaine: Jean Emmenegger, à Marly.

Compagnie d'état-major

Au grade de capitaine: Jean-Paul Godel, à Fribourg; Albin Cantin à Saint-Aubin (FR); Pierre Voisin, au Locle.

Cp Id fus (car)

Jean-Pierre Rochat, à Prilly.

Officiers de renseignements

Au grade de premier-lieutenant: Bernard Nicod, à Lausanne; Michel Juillerat, à Tramelan; Hans Braun, à Arbon.

Grenadiers

Au grade de premier-lieutenant: Denis Grandjean, à Corgémont; André Favre, à Sierre; Remo Giovannini, à Saint-Imier; Bernard Henrioud, à Pully.

Officiers can DCA

Au grade de premier-lieutenant: Peter Heyer, à Vandœuvres; André Meyer, à Nyon; Charles-Denis Perrin, à Yverdon; Eric Besson, à Lausanne; Serge Fastiggi, à Noville.

Officiers can ach

Au grade de premier-lieutenant: Rolf Lüthi, à Bienne; Andreas von Känel, à Morat; Raymond Pointet, à Corcelles-près-Concise.

Officiers de transmission

Au grade de premier-lieutenant: Guy Périllard, à Meyrin; Joseph Röthlin, à Hauterive; Bernard Schwéry, à Sierre; André Jaton, à Renens.

Compagnies d'état-major de bat.

Au grade de premier-lieutenant: Charles Roulin, au Chalet-à-Gobet.

Cp Id fus (car)

Au grade de premier-lieutenant: Rudolf Schwab, à Morat; Rodolphe Spichiger, à Yverdon.

Officiers lance-mines

Au grade de premier-lieutenant: Ernst Fuhrer, à Bienne; Alain Burnier, à Troinex; Jacques Stephan, à Fribourg; Bernard Gardy, à Thônex.

Officiers du train

Au grade de premier-lieutenant: Werner Riesenmey, à Villars-sur-Glâne; Pierre-Alexandre Bardet, à Constantine; Claude Yerly, à Lovens; Louis Hasler, à Blessens.

Troupes mécanisées et légères

Au grade de capitaine: Roland Besson, à Champvent; Jean Martinet, à Marly; Edouard Bachmann, à Morat; Eric Perette, à Lausanne; François Caudet, à Lausanne; Jean-Daniel Gerber, à Meyrin; Etienne Desarzens, à Bussigny; Hanspeter Jäger, à Port; Eric Radelfinger, à Hauterive.

Au grade de premier-lieutenant: Richard Wullschleger, à La Tour-de-Peilz; Jean-Claude Chappuis, à Meyrin; Jean-Philippe Stucki, à Porrentruy; Pierre Civelli, à Villars-sur-Glâne; Jean-Pierre Schafer, à Cernier; Josef Ackermann, à Fribourg; Jean-Jacques Bonnet, à La Chaux-de-Fonds; Norbert Pittet, à Lausanne; Etienne Robert-Grandpierre, à Neuchâtel; Jean Baertschi, à Saint-Imier; Michel Fardel, à Lausanne; Marc Humbert-Prince, à Prilly; Christian Perrin, à Nyon; Bernard Schmid, à Yverdon; Jean-Alain Antenen, aux Tuileries-de-Grandson; Urs Blaser, à Lausanne; Lukas Brühwiler, à Fribourg; Robert Gygax, à La Tour-de-Peilz; Andreas Brehm, à Morat; Daniel Girardet, à Nyon; Philippe Guignard, à Lausanne; Pierre-Michel Walter, à Neuchâtel; Laurent Chardonnens, à Domdidier; Pierre Eigenheer, à Lutry; Dominique Favre, à Bottens; Mario Illien, à Bienne; Michel Duding, à Meyrin; Jean-Daniel Ferrot, à Donneloye; Dieter Schellenberg, à Lausanne.

Artillerie

Au grade de capitaine: Bertrand Parel, à Bevaix; Jean-Marie Brahier, à Moutier; Serge Pillet, à Sierre; Nicolas Michel, à Fribourg.

Au grade de premier-lieutenant: Paul Schnyder, à Douanne; Jean-Jacques Derron, à Vuibroye; Werner Gutmann, à Fribourg; Marcel Borter, à Bienne; Laurent Trivelli, à Lausanne; Gérard Vuillemin, à Neuchâtel; Michel Dentan, à Lausanne; Daniel Flückiger, à Villeneuve; Blaise Mauler, à Môtiers; Raoul Sautebin, à Paudex; Herbert Vuillemier, à Fribourg; André Philipona, à Avry-devant-Pont; Pierre Reimann, à Bienne; Peter Müller, à Marin; Dominique Pedrazzini, à Fribourg; Baltermis Peterelli, à Savognin; Konrad Feller, à Lausanne; Claude-Henri Robert, à La Chaux-de-Fonds; François Tabin, Sierre; Edgar Vuitel, à Vevey; Jean-Luc Evard, à Bienne; Gérald-Max Mock, à La Chaux-de-Fonds.

Troupes d'aviation

Au grade de capitaine: Tony Wirz, à Chavannes-le-Chêne; Friedrich Hofer, à Morat; Jacques Stauffer, à Buttes.

Au grade de premier-lieutenant: Pierre-Alain Chevalley; Jacques Chassot, à Bussy; John Chappuis, à Lausanne; Alain Burnier, à Vétroz; Willy Jaques, à Morges; Heinz Thalmann, à Morat; Fritz Zwygart, à La Chaux-de-Fonds; Serge Meylan, à Tramelan; Georges Suter, à Bulle; Martin Senn, à Ecublens; Jürg Witschi, à Lugnorre; Alfred Bohnenblust, à Payerne; Raymond Clerc, à Bursins; Denis Baumann, à Cudrefin.

Troupes de défense contre avions

Au grade de capitaine: Pierre Guenat, à La Conversion; Christian Schlatter, à Ecublens;.

Au grade de premier-lieutenant: Paul Holenstein, à Fribourg; Max Gutzwiler, à Montilier; Jean-Samuel Guignard, à Saint-Sulpice (VD); Henri Tschäppät, à Lausanne; Gérald Riedo, à Hauterive; Hans Tschanz, à Nidau;

Troupes du génie

Au grade de capitaine: Emile Cuanoud, à Payerne; Christoph Stucki, Pully; Markus Zimmermann, Bienne.

Au grade de premier lieutenant: Mario Strickler, Fribourg; Daniel Décosterd, Cossonay-Ville; Dominique Chiavazza, Saint-Prex; Nicolas Götschmann, Fribourg; Olivier Narbel, Morges; Jacques Vial, Le Mouret; André Martin, Collonges-Bellerive.

Formations de forteresse

Au grade de capitaine: Louis Demierre, Pully; Charles Mertz, Fribourg; Jean-Pierre Valceschini, Le Brassus;.

Au grade de premier-lieutenant: Alain Robyr, Conthey; Pierre Bossard, Montécu; Jean-Daniel Martin, Lausanne.

Troupes de transmission

Au grade de capitaine: Claude Jacot, Genève; Pierre Exhenry, Champéry; Claude Rochs, Le Bouveret.

Au grade de premier-lieutenant: Roland Haas, Saint-Blaise; Pierre-Daniel Vermot, Les Hauts-Geneveys; Nicolas Rey, Venthône; Walter Hayoz, Fribourg; Bernhard Eggel, Sion; Meinrad Odermatt, Versoix.

Télégraphe de campagne

Au grade de premier-lieutenant: Willy Zoller, Genève; Georges Fleurdelys, Prilly; Gilles Volery, Neuchâtel.

Troupes sanitaires

Au grade de capitaine: Pierre Oehrli, Pully; Pierre Kocher, La Chaux-de-Fonds; Pierre Déglon, Chexbres; Jacques Savoy, Villars-sur-Glâne; Laurent Benz, Montana; Bernard Liechti, Genève; Virgile Woringer, Lausanne; Jean-Claude Givel, Lonay-Morges.

Au grade de premier-lieutenant: Michel Tschopp, Anières; Jürg Wenk, Lausanne; Pierre Gillioz, Genève, Marc Bonvallat, Genève; Philippe Houriet, Lausanne; Urs Fankhauser, Bienne; Bernard Gianadda, Aubonne; Francis Burgener, Sion; Philippe Glasson, Nyon; Georges Perraudin, Lausanne; Jean-Pierre Tinguely, Fribourg; Michel Huber, Genève; Jean Walder, Mont-Pèlerin; Germain Daucourt, Courgenay; Jean-Claude de Reynier, Lausanne; Jean-François Bauen, Neuchâtel; Denis Bandelier, Genève; Pierre Hoffmeyer, Carouge; Jean-François Cornu, Vallorbe; Thierry Rochat, Courtételle; Jean-Pierre Hungerbühler, Genève, Yves Gröbli, Chexbres; Bernard Lasserre, le Mont-sur-Lausanne; Luc Aepli, Marly.

Pharmaciens

Au grade de premier-lieutenant: Jacques Barrelet, Onex; Robert Gurny, Collonges-Bellerive; Philippe Carrel, Lausanne; Philippe Chatelanat, Genève; Philippe Siegrist, Lausanne.

Officiers d'hospitalisation

Au grade de premier-lieutenant: Hermann Baeriswyl, Torny-le-Grand; Peter Renatus, à Bienne.

Troupes vétérinaires

Au grade de capitaine: Raymond Clavel, Le Chalet-à-Gobet.

Au grade de premier-lieutenant: Pierre Brocard, Grandson.

Troupes de soutien

Au grade de capitaine: Paul Marending, Fribourg; Paul Huber, Genève; Jean-Pierre Reichenbach, Aigle.

Quartiers-maîtres

Au grade de capitaine: René Kesselring, Echandens; Heinrich Rubi, Petit-Lancy; Herbert Hunziker, Chênes-Bougerie; Rudolf Moser, Gland.

Au grade de premier-lieutenant: Gérard Bugnon, Epalinges; Claude Fleury, Porrentruy; Rolf Zing, Fribourg; Pierre Bron, Lausanne; Gilbert Wyss, Carouge; Pierre-André Champendal, Yens; Guy Théoduloz, Bussigny.

Troupes de protection aérienne

Au grade de capitaine: Gérard Duroux, Genève; Jean-Daniel Curchod, Avenches.

Au grade de premier-lieutenant: René Jayet, Lausanne; Jacques-André Huguenin, Le Locle; Olivier Légeret, Chambésy; Kurt Brudermann, Nidau; Philippe Lavanchy, Lausanne; Christian Zbinden, Préverenges; Jean-Benoît Gay, Lausanne; Michel Lecoultre, Montreux; Armin Probst, Péry; Rudolf Thomet, Bienne; Roméo Tichelli, Sierre; Daniel Varetz, Chênes-Bougeries; Jean-Daniel Vautravers, Cressier; Kurt Reinmann, Bienne; Philippe Maggi, Montreux.

Troupes du matériel

Au grade de capitaine: Werner Hänni, Vevey.

Au grade de premier-lieutenant: Pierre-Alain Kämpf, Monthey; André Mutti, Le Landeron; Jean-Pierre Steiner, Lausanne; Alain Cochard, Torgon; René Schmidt, La Chaux-de-Fonds; André Borloz, Aigle; Dominique Deschenaux La Chaux-de-Fonds.

Troupes de transport

Au grade de capitaine: Pierre Rochat, Saint-Prex; Gérard Bornet, Sion; Pierre Blanc, Genève.

Au grade de premier-lieutenant: René Perreten, Fontaines; Jacques Vorpe, Sombeval; Daniel Bolens, Lausanne; Roberto Giori, Lausanne; Jürg Itten, Anet; Daniel Bocion, Chavannes-Renens; Maurice Steiner, Lausanne; Walter Adam, Goumœns-la-Ville; André Piccand, à Fribourg.

Service territorial

Au grade de capitaine: Marc Jaccard, Prangins; Jean-Marie Frossard, Delémont.

Service des munitions

Au grade de capitaine: Hans Zürcher, Genève.

Au grade de premier-lieutenant: Raymond Veulliez, Etagnière.

Justice militaire

Au grade de capitaine: Bernard Cartier, Colombier; Yves Tabin, Savièse; Jean-Claude Weill, Pully; Marc Bonnant, Genève; Jean Heim, Lausanne; Philippe Ramelet, Lausanne.

Secrétaires d'état-major

Au grade de capitaine: Peter Pardey, Bienne.

Au grade de lieutenant: Hans-Jörg Burri, Anet; Pierre Fässler, Le Lignon; Maurice Dormond, Préverenges; Georges Gailloud, Baulmes; Jean-Marc Vicht, Marly; Jean-Daniel Monbaron, Pully; Rémy Pfeuti, Lausanne; Jean-Maurice Biolley, Morat; Hans-Peter Hämmerli, Anet; Christian Isoz, Vevey; Claude Poët, Lausanne.

Service de protection AC

Au grade de capitaine: Peter Schwob, Colombier; Jean-François Reber, Marly; Willy Marti, Morat.

Togal dans 46 pays
Les comprimés Togal sont d'un prompt soulagement en cas de
Rhumatisme - Grippe - Sciatique
Lumbago - Maux de tête - Douleurs nerveuses
Togal vous libère de vos douleurs, un essai vous convaincra !
Comme friction, prenez le Liniment Togal très efficace. Dans toutes les pharm. et drogueries.

ACADÉMIE MAXIMILIEN DE MEURON

Cour de l'hôtel DuPeyrou, Neuchâtel - Tél. 25 79 33

Trimestre d'hiver, du 10 janvier au 2 avril 1977

Ateliers et cours :	Prix par trimestre :
PEINTURE - M. Daniel Aeberli	
a) sans modèle vivant - mercredi 16-18 h	Fr. 65.—
b) avec modèle vivant - mercredi 20-22 h	Fr. 90.—
MODELAGE - M. Marcel Mathys	
a) sans modèle vivant - lundi 10-12 h	Fr. 65.—
b) avec modèle vivant - vendredi 20-22 h	Fr. 90.—
DESSIN - MM. Raymond L'Epée, Daniel Aeberli et Gérald Comtesse	
a) avec modèle vivant - mardi 20-22 h	Fr. 90.—
b) avec modèle vivant - vendredi 14-16 h	Fr. 90.—
c) sans modèle vivant - mercredi 14-16 h	Fr. 65.—
ATELIER POLYVALENT - M. Abel Rejchland vendredi 16-18 h	Fr. 65.—
HISTOIRE DE L'ART - M. Maurice Billeter Cours public : L'ARCHITECTURE CLASSIQUE FRANÇAISE et ses manifestations en pays de NEUCHÂTEL mardi 17-18 h	Fr. 50.—

Inscription et renseignements : ¼ d'heure avant chaque cours à l'Académie ou au tél. 25 79 33. 001900 A

Chaque pile pleine d'energie

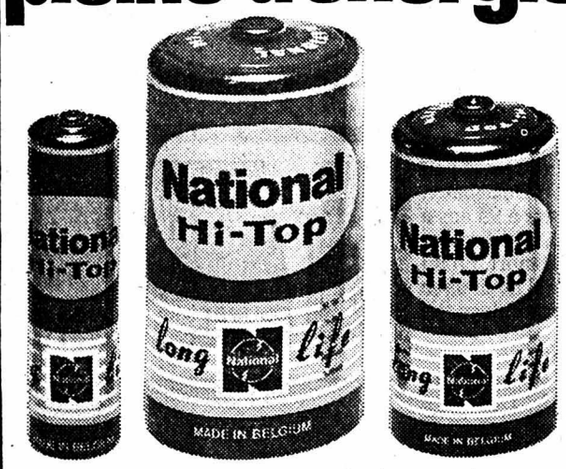

recommandé et vendue chez chaque bon détaillant

National 9.76

Prêts sans caution Procrédit

Comme particulier vous recevez de suite un prêt personnel
pas de formalités
discrétion absolue

Aucune demande de renseignements à l'employeur, régie, etc.

Je désire Fr. .....

Nom ..... Prénom .....

Rue ..... No .....

NP/Lieu .....

A retourner aujourd'hui à:

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038-246363

920'000 prêts versés à ce jour

yoga à Fribourg Neuchâtel Bulle

m^me berger
la flondine, 1842 Territet VD

CENTRE YOGA NEUCHÂTEL

dès le 10 janvier 1977

76-77 12me année

REPRISE DES COURS, 16 leçons
NOUVELLE ADRESSE: rue du Mail, pavillon «Jardin d'Enfants».

DATES: nouveaux débutants seuls
1re leçon d'initiation, exceptionnellement
mercredi 12 janvier 1845
jeudi 13 janvier 900

19 et 20 janvier, suite des cours débutants et avancés

HORAIRE:				
mercredi	débutants	1830		
	avancés	1710	(nouvelle heure)	
		1940		
jeudi	débutants	915	1230	
	avancés	800	1020	

Documentation détaillée: magasins alimentation diététique:
Cérès-Santé - Mandala - Les Arcades
ou par écrit à m. berger

NOUVEAUX COURS de 20 leçons, avec la collaboration de Mme J. Roussy

lundi 10 janvier 1430 et 1600 débutants (60 min.)
mardi 11 janvier 1530 pour les aînés (3me âge) 40 min.
1700 entraînement

Pour ces cours-ci, renseignements au (038) 31 60 21 **Mme Roussy** 001908 A

DAIHATSU TAFT 4x4

Prix choc

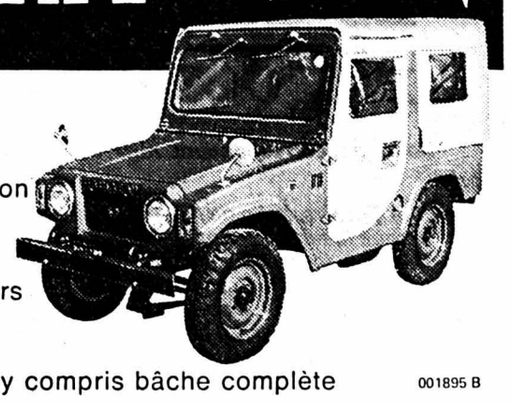

4 roues motrices
4 vitesses avec réduction
4 ou 6 places
le tout terrain idéal
pour le travail, les loisirs
et le sport

dès **14500.–** y compris bâche complète 001895 B

Garage du Littoral 2000 Neuchâtel
M. et J.-J. Segessemann Tél. 038/25 99 91

001896 B

Votre électricien
Vuilliomenet & Cie S.A.
ÉLECTRICITÉ TÉLÉPHONES NEUCHATEL
Grand-Rue 4 - Tél. 25 17 12
002326 A

LEHNHERR COMESTIBLES
RUE FLEURY 7 NEUCHÂTEL

Tout frais de notre abattage de Marin

DINDONNEAU
RÔTI
DE DINDONNEAU
désossé
AUTRUCHE

préparée en steaks - rôtis ou fondue, une viande toujours tendre et juteuse 003923 B

La parenté de

Monsieur Hermann Walther

ancien étudiant de la faculté de droit de l'Université de Neuchâtel et des différents cercles, a le plaisir d'apprendre qu'il a franchi «malgré tout» le cap des 40 ans, lundi dernier, dans un état de santé et physique satisfaisant. 002024 A

L'étoile parle en scintillant; le bon cœur parle en secourant.

SECOURS SUISSE D'HIVER

adelboden pour le ski
Schwandfeldspitz/Tschenten

à quelques minutes au-dessus du village!

L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A. NEUCHÂTEL
4, rue Saint-Maurice
Tél. (038) 25 65 01

met à votre disposition
- une équipe dynamique de spécialistes des arts graphiques
- un matériel moderne
- une expérience des problèmes les plus délicats de composition typographique, d'impression et de façonnage
- une qualité de service à la clientèle toujours digne de votre entreprise.

DÉMÉNAGEMENTS
Transports suisse et étranger
J. MEDOLAGO
Rosière 3 NEUCHATEL Tél. 038 24 34 44

BATTERIES SUISSES
Prix discount
garantie 18 mois - Pose gratuite
Accu-service
✆ (038) 31 15 12
Meuniers 7a Peseux
001511 B

waldherr NEUCHÂTEL
Parcs 147
Tél. 24 19 55

AVIS

Nous avons le plaisir d'informer les propriétaires de voitures:

DODGE-PLYMOUTH
CHRYSLER USA

que nous sommes dès maintenant AGENT RÉGIONAL de ces marques.

003899 A

Meubles d'occasion à vendre

Chambres à coucher, salons, divans, fauteuils, salles à manger, parois murales, tables, chaises, lits, armoires, étagères, tapis, tours de lits, etc. Prix très bas – Paiement comptant.

S'adresser à Meublorama, Bôle (NE).

Heures d'ouverture: de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 18 h 30.
Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Fermé le lundi matin.
Automobilistes! Dès le centre de Bôle, suivez les flèches Meublorama.

Grande place de parc.

001913 B

Emprunt Canton de Fribourg

4 ¼ % 1977-92 de Fr. 20.000.000.—

destiné à la conversion ou au remboursement de l'emprunt 3½% 1962-77 de Fr. 20.000.000.— venant à échéance le 31 janvier 1977.

DURÉE	15/10 ans
DÉLAI DE CONVERSION	7 au 13 janvier 1977, à midi
PRIX DE CONVERSION	99,25%
SOULTE DE CONVERSION	Fr. 7.50 par Fr. 1000 de capital converti en faveur du déposant
COUPONS	annuels au 31 janvier
COTATION	bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich

Il n'y a pas de souscription contre espèces.
Les bulletins de conversion peuvent être obtenus aux guichets des banques sur toutes les places de banques en Suisse.

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG
UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES
CARTEL DE BANQUES SUISSES

003850 A

PARCAGE NON CONSEILLÉ

Un produit «parqué» est un produit invendu.
L'article, quel qu'il soit,
sait ce qu'il vaut, mais seule la publicité peut le faire connaître ou redécouvrir.

En 1976, contre la récession, renforcez votre publicité,
un véhicule moderne, rapide, toujours à l'affût de la nouveauté.
Nous vous conseillons de choisir le quotidien comme support publicitaire.

FAN-L'EXPRESS
36.151 exemplaires distribués chaque jour.

DEMANDES D'EMPLOIS

Peintre sur céramiques, diplômée Lycée artistique, cherche

travail stable

à mi-temps à Neuchâtel ou aux environs, pour le printemps 1977. Eventuellement autre branche.

Ecrire sous chiffres G 320866 à Publicitas, rue Neuve 48, 2501 Bienne. 003869 D

Employé de commerce

30 ans, français, anglais, allemand, cherche situation.

Adresser offres écrites à FM 40 au bureau du journal. 002703 D

Jeune coiffeuse

cherche place à Neuchâtel ou aux environs, pour date à convenir.

Ecrire à Mlle Marlyse Dubey, salon de coiffure Rohner, Temple-Neuf, Neuchâtel. 002121 D

Jeune fille 22 ans, formation PTT cherche place de

téléxiste ou employée de bureau

pour début avril ou plus tard.

Adresser offres écrites à AG 19 au bureau du journal. 001337 D

Je cherche place

de vigneron et caviste, je connais parfaitement le métier; ou aide-chauffeur; libre pour le 1er février.

Tél. 24 42 07. 001301 D

Dem. à acheter

J'achète collections de **timbres-poste**

récents ou anciens.

Tél. (038) 31 60 28 ou 31 23 02. 001907 F

Nous achetons et payons comptant

VIEIL OR

Bijoux, couronnes dentaires en or, de tous genres, argent et objets en argent, bagues (et brillants) ainsi que montres (même abîmées) avec boîtier or, vieilles montres de poche argent ou or et tous déchets industriels de métaux précieux.
Dès réception de votre envoi, nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone. En cas de non accord, objets renvoyés immédiatement.

Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie, Zöpfli N° 15, 6004 Lucerne.

MARIAGES

SOLITAIRE?

Si vous faites le premier pas, ce mot n'existera sûrement plus dans votre langage, puisque nous nous efforçons, par votre inscription sur une base uniquement humanitaire, de trouver le/la partenaire qui vous conviendra. Cela veut dire pas d'ordinateur, pas de visite représentative. Discrétion absolue. DuPLeX, le partenaire de vos problèmes de cœur.
Institut DuPLeX, rue Centrale 99a, 2500 Bienne. Tél. (032) 23 32 34.
Faites parvenir votre documentation sous enveloppe neutre.

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

N° postal, lieu: _____

Tél. privé: Bureau: _____

003855 Y

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Routes principales et routes secondaires : il faudra changer les panneaux de signalisation

BERNE (ATS). – Le département fédéral de justice et police a décrété il y a quelque temps, dans une circulaire adressée aux cantons, que jusqu'au 31 décembre dernier, tous les panneaux bleu-blanc indicateurs de localités sur les routes secondaires devaient être remplacés par des panneaux blanc-noir, ainsi que tous les panneaux blanc-noir sur les routes principales par des panneaux bleu-blanc.

Différentes enquêtes menées ces dernières années ont montré en effet qu'il existait bien des confusions en ce qui concerne la signalisation des routes principales et les rapports de priorité. Elles se produisent principalement là où des tronçons de routes principales – notamment à l'intérieur des localités – ne sont pas encore, à l'heure actuelle, pourvus des signaux «routes principales» et lorsque des panneaux bleus indicateurs de localités subsistent encore sur des routes secondaires.

On sait que dans les localités la priorité de droite est en vigueur, tant qu'il ne s'y trouve pas de signaux indiquant des routes principales. Mais ceux-ci ne doivent pas être placés avant que tous les débouchés de routes secondaires ne soient pourvus du panneau «route sans priorité» ou du signal «stop».

La conséquence du nouveau décret du département fédéral de justice et police est qu'à partir de cette année, des panneaux de localités bleu-blanc indiqueront dans chaque cas au conducteur de véhicule qu'il se trouve sur une route principale prioritaire. Par contre, les panneaux de localités blanc-noir indiqueront à l'automobiliste, à partir de cette même année, qu'il roule sur une route secondaire, où la priorité de droite est en vigueur.

Les organisations de consommateurs peu connues

BERNE (ATS). – Plus de la moitié du peuple suisse (58 %) n'est pas en mesure de citer spontanément l'une des nombreuses organisations de consommateurs. Ce résultat décevant a été donné par la radio alémanique dans son magazine des consommateurs «Index 5 vor 12».

Le fait généralement admis que les femmes s'intéressent davantage que les hommes aux problèmes liés à la consommation n'a pas été confirmé au cours de l'enquête. Par ailleurs, il est frappant de constater que les acheteurs appartenant aux classes sociales privilégiées sont mieux informés que les personnes disposant de revenus moins élevés.

De même l'affirmation selon laquelle les gens qui regardent la télévision sont mieux informés que les autres n'a pas pu être confirmée par le sondage qui a été réalisé par l'AES (Analyses économiques et sociales SA). Au contraire, les personnes interrogées qui ne possédaient pas d'appareil TV ont pu nommer plus d'organisations de consommateurs que les possesseurs d'appareils. En ce qui concerne les classes d'âge, il apparaît que les jeunes âgés de moins de 24 ans et les personnes âgées de plus de 65 ans ont cité moins d'organisations que les personnes d'âge intermédiaire.

Il est particulièrement étonnant de constater à quel point les organisations de consommateurs sont peu connues au Tessin: 83 % des personnes interrogées n'ont pu répondre à cette question, contre 58 % en Suisse alémanique et 53 % en Suisse romande. En Suisse allemande, c'est principalement la Fondation pour la protection des consommateurs qui a été nommée. Elle l'a été par un quart des personnes interrogées. En Suisse romande, la Fédération romande des consommatrices peut être fière d'avoir été citée spontanément par 44 % des «interviewés». Au Tessin, trois organisations seulement ont été citées dont le Forum des consommatrices de Suisse alémanique et du Tessin.

La seconde question permettait de déterminer quelles publications écrites et quelles émissions de radio et de TV sont connues du public. En Suisse alémanique, l'émission «Kassensturz» est de loin la plus populaire. Elle a été nommée par 76 % des personnes interrogées. Le magazine de la radio «Index 5 vor 12» suit avec 24 % des réponses. En Suisse romande c'est «J'achète mieux», le journal de la Fédération romande des consommatrices qui a été le plus souvent mentionné (18 %).

Le manque d'égards et le marché noir mettent en danger les fourmis rouges

BERNE (ATS). – La diminution massive des fourmis rouges en Suisse préoccupe les amateurs de protection de la nature et des animaux. En effet, la disparition des fourmis rouges dans les zones proches des localités met en danger le bien-être de nos forêts.

Un programme de protection développé par le Fonds mondial pour la nature (WWF) qui s'étend sur plusieurs années, prévoit la lutte contre la destruction intentionnelle des fourmilières. Le but de cette campagne comporte également une action soutenue contre ceux qui réalisent des affaires par la vente interdite d'œufs de fourmis. Les initiateurs reconnaissent «qu'une fois de plus» les lois (loi fédérale sur la protection de la nature et des sites) ne suffisent pas.

La première tâche du WWF sera de se procurer le matériel statistique nécessaire car la Suisse, contrairement à l'Allemagne fédérale, n'en possède pas. Selon l'inspection fédérale des forêts, la diminution des fourmis rouges n'a pas encore de quoi inquiéter sérieusement. Les données numériques de la diminution ainsi que ses raisons précises manquent. Selon un porte-parole de l'inspection fédérale des forêts, «le problème reste cependant intéressant du point de vue protection de la nature et économie forestière».

Le commerce interdit d'œufs de fourmis fleurit: d'après un porte-parole du Centre suisse pour l'éducation en matière d'environnement à Zofingue, les larves de fourmis s'achètent à prix d'or par les propriétaires d'aquariums et par certains éleveurs de volailles.

Le litre d'œufs de fourmis rapporte 40 fr. à ces «commerçants». Comme il est possible d'en ramasser 30 litres par jour, cette activitié procure un salaire journalier plus qu'honorable. Le WWF s'attend à une amélioration de la situation grâce à sa campagne d'information: ainsi, «si les gens cessent de mettre le bâton dans les fourmilières, il sera peut-être possible de soulager les populations de fourmis».

Les fourmis rouges sont très utiles: elles se nourrissent d'insectes nuisibles et augmentent la production de miel de forêt. Elles veillent d'autre part à la dispersion des herbes dans la forêt.

Faillites plus nombreuses

BERNE, (ATS).– Au cours de l'année 1976, 1064 faillites ont été ouvertes contre 982 en 1975. En outre, 451 (340) faillites ont été suspendues et 208 (160) concordats ont été homologués. Ainsi que l'indique la Feuille officielle suisse du commerce, en décembre 94 (92) faillites ont été ouvertes, 38 (25) ont été suspendues et 22 concordats (14) ont été homologués.

Aquarelle de Chagall volée

ZURICH (ATS). – Des inconnus ont volé dans un appartement de Zurich une somme de 1630 fr. et une aquarelle de Chagall, d'une valeur de 50.000 francs. Cette œuvre porte le titre «Le violoniste» et mesure 14 x 11,2 cm.

L'Union suisse des paysans et les problèmes actuels

LAUSANNE-BROUGG (ATS-CRIA). – Certes, la situation actuelle rend difficile au Conseil fédéral la réalisation des demandes de l'agriculture, déclare le comité directeur de l'Union suisse des paysans (USP). Mais différer les améliorations de revenu agricole ne fait qu'aggraver les choses, car il faudra alors compenser le manque à gagner de toute l'année. L'USP a décidé qu'une nouvelle démarche sera entreprise au cours des premières semaines de l'année auprès du chef du département fédéral de l'économie publique. Elle réitérera des demandes antérieures et non encore satisfaites et présentera de nouvelles revendications concrètes relatives à l'amélioration des prix agricoles, à l'orientation de la production et à l'encouragement de l'écoulement des produits.

D'autre part, dans sa dernière séance, le comité directeur de l'USP a approuvé la révision de la loi sur le travail à domicile, qui tend à améliorer la protection accordée à cette activité. Le travail à domicile permet à de nombreuses familles des régions rurales et de montagne de compléter un revenu fort modeste.

Quant à la révision du droit de la famille, l'Union suisse des paysans admet que la position de la femme doit être revalorisée, mais elle estime que l'on obtiendrait davantage sur tous les plans sans «une débauche d'innovations». L'USP déplore l'usage dans le projet d'«un langage compliqué, que le simple citoyen ne comprend pas, alors que ces dispositions devraient lui rendre service. Sa méfiance s'éveille et, s'il doit statuer sur de tels projets, il les repousse. C'est le sort que pourrait subir ce projet s'il n'est pas revu de façon approfondie, simplifié et rendu plus compréhensible.

Indubitablement, le droit en vigueur n'est pas favorable à la femme. Sa situation juridique dans le mariage et au sein de la famille doit être revalorisée. Mais fait-il vraiment modifier radicalement tout ce droit, avec pour résultat la création de situations conflictuelles...». L'USP regrette en particulier la limitation du choix du régime matrimonial par la suppression de l'union des biens et de la communauté de biens: «Nous ne sommes pas absolument convaincus que la communauté formée par les couples, les familles et les exploitations agricoles doive être convertie en une simple participation sur le plan matériel...».

Jusqu'à 2200 drogués dans le canton de Zurich

ZURICH (ATS). – Le nombre des drogués est estimé entre 1100 et 2200 dans le canton de Zurich. Le Conseil d'Etat zuricois, répondant à une petite question d'un député, a indiqué qu'il était prévu de créer une centaine de lits d'hôpital pour des personnes désireuses de se faire soigner.

Les dépenses découlant de l'exploitation d'une telle clinique resteraient dans les limites des coûts hospitaliers ordinaires.

Un enseignement systématique au niveau scolaire des conséquences de la consommation de drogue est problématique estime le Conseil d'Etat. Les spécialistes en effet mettent en garde contre la curiosité qu'un tel enseignement pourrait éveiller auprès des élèves, et provoquer ainsi un résultat exactement opposé au but fixé. Le corps enseignant devrait en revanche être informé sur les problèmes inhérents à la dépendance de la drogue.

Une convention fixe les honoraires des médecins dans 22 des 25 cantons

LAUSANNE (ATS). – Dans 22 des 25 cantons suisses, les honoraires des médecins sont fixés conventionnellement. Ils étaient 21 précédemment mais, après de nombreux mois de tractations, médecins et caisses maladie du canton de Zurich ont mis fin à cet «état sans convention» qui durait depuis 12 ans et sont parvenus à un accord qui entrera en vigueur le 1er juillet prochain, après approbation du gouvernement.

Les trois cantons sans convention sont Argovie, Obwald et Nidwald. Cependant, dans ces derniers, les médecins ont bon espoir qu'en 1977 encore, une convention calquée sur le modèle zuricois pourra être mise sur pied. Le manque de convention ne signifie pas que les patients ne sont pas protégés sur le plan des tarifs. La loi précise que, dans ce cas, le gouvernement cantonal intéressé fixe les limites d'un tarif applicable, après discussion avec le groupement professionnel des médecins et les caisses maladie.

D'une manière générale, les tarifs conventionnels discutés ces dernières années notamment en Suisse romande, n'ont pas été alignés sur l'indice du coût de la vie, indique la Fédération suisse des médecins (FSM) dans un communiqué. Tenant compte de la situation difficile des caisses maladie, les sociétés médicales ont en effet renoncé, partiellement voire totalement, à une réadaptation. Il en va de même au niveau suisse, où la nouvelle valeur du point valable dès le 1er janvier 1977 pour l'assurance accident obligatoire, l'assurance militaire et l'assurance invalidité, discutée entre la FSM et les organisations fédérales, ne compense pas complètement le renchérissement du coût de la vie.

Un nouveau projet de loi pour l'aménagement du territoire

BERNE, (ATS).– Le groupe de travail du comité suisse d'action contre la loi sur l'aménagement du territoire, qui a été rejetée le 12 juin dernier, a remis au chef du département fédéral de justice et police un projet de nouvelle loi sur l'aménagement du territoire, élaboré avec le plus grand soin.

Ce projet de loi, qui ne comprend que 18 articles, se limite à l'exécution du mandat décrit à l'article 22 quater de la Constitution fédérale. Il oblige les cantons à délimiter des zones à bâtir et des zones agricoles ainsi que des territoires à protéger. Les mesures fédérales actuelles de protection doivent rester en vigueur dans les cantons qui n'auraient pas satisfait aux exigences ci-dessus.

L'approbation par le Conseil fédéral de plans cantonaux doit être remplacée par une procédure d'arbitrage. Le citoyen doit en outre être garanti contre les empiétements des aménagistes par des assurances d'un nouveau genre. Le comité d'action indique dans un communiqué publié hier, avoir rédigé ce projet afin de remplir l'engagement pris après le scrutin fédéral, de collaborer de manière constructive à l'élaboration d'une nouvelle loi.

Le projet qui vient d'être remis au département fédéral compétent part d'une conception entièrement nouvelle. Il résulte de longues délibérations de tous les milieux représentés au sein du comité d'action.

OÙ ALLER SKIER?...

Bulletin d'enneigement communiqué par les CFF

du jeudi 6 janvier

Station	Temps °C	Hauteur de la neige Station cm	Champ de ski cm	Etat de la neige du champ de ski	Etat des pistes
JURA					
Chasseral	— 3	30	90	dure	bonne
La Robella (Val-de-Travers)	— 2	30	60	poudreuse	bonne
Saint-Cergue	— 5	15	50	dure	bonne
Sainte-Croix - Les Rasses	— 4	40	50	dure	bonne
Tramelan	— 7	20	50	dure	bonne
Vallée de Joux	— 8	15	60	dure	bonne
Vue-des-Alpes/Tête-de-Ran	— 5	40	45	dure	bonne
ALPES VAUDOISES					
Château-d'Œx/Rougemont	— 7	40	90	poudreuse	bonne
Col des Mosses	— 3	70	150	poudreuse	bonne
Les Diablerets	— 5	50	100	poudreuse	bonne
Les Pléiades	— 2	40	40	dure	bonne
Leysin	— 0	40	100	poudreuse	bonne
Rochers-de-Naye	— 6	60	160	poudreuse	bonne
Villars	— 1	40	120	poudreuse	bonne
ALPES FRIBOURGEOISES					
Charmey/Jaun	— 6	40	100	poudreuse	bonne
Lac Noir/La Berra	— 5	30	70	poudreuse	bonne
Les Paccots	— 5	50	80	poudreuse	bonne
Moléson	— 2	60	80	poudreuse	bonne
OBERLAND BERNOIS					
Adelboden	— 4	50	150	poudreuse	bonne
Grindelwald	— 5	40	60	poudreuse	bonne
Gstaad	— 7	40	120	poudreuse	bonne
Kandersteg	— 3	45	120	poudreuse	bonne
Lenk i. S.	— 7	40	90	poudreuse	bonne
Muerren	0	70	90	poudreuse	bonne
Saanenmœser/Schœnried	— 8	60	120	poudreuse	bonne
Wengen/Kleine Scheidegg	— 3	30	60	poudreuse	bonne
Zweisimmen	— 8	30	100	poudreuse	bonne
VALAIS					
Bruson	— 2	30	110	poudreuse	bonne
Champéry/Morgins	— 3	20	100	poudreuse	bonne
Les Marécottes	— 4	30	120	poudreuse	bonne
Leukerbad/Torrent	— 2	60	150	dure	bonne
Montana/Crans/Anzère	+ 2	80	120	poudreuse	bonne
Nendaz/Thyon	— 2	60	120	poudreuse	bonne
Saas-Fee	— 3	60	250	poudreuse	bonne
Super-Saint-Bernard	— 4	70	200	poudreuse	bonne
Torgon	— 2	30	100	poudreuse	bonne
Verbier	— 4	40	130	poudreuse	bonne
Val d'Anniviers	— 4	70	130	poudreuse	bonne
Zermatt	— 3	70	170	poudreuse	bonne
GRISONS					
Arosa	— 5	90	110	poudreuse	bonne
Davos	— 9	55	120	poudreuse	bonne
Saint-Moritz	— 6	80	120	poudreuse	bonne
SUISSE CENTRALE					
Andermatt	+ 3	40	160	poudreuse	bonne
Engelberg	— 5	30	150	poudreuse	bonne

bulletin boursier

NEUCHÂTEL	5 janv.	6 janv.
Banque nationale	615.— d	615.— d
Crédit foncier neuchât.	660.— d	660.— d
La Neuchâteloise ass. g.	340.—	340.— d
Gardy	80.— d	80.— d
Cortaillod	1050.— d	1075.— d
Cossonay	1050.— o	1050.— o
Chaux et ciments	485.— d	485.— d
Dubied	180.— d	170.— d
Dubied bon	140.— d	140.— d
Ciment Portland	2275.— d	2275.— d
Interfood port.	2450.— d	2450.— d
Interfood nom.	470.— d	480.— d
Navigation N'tel priv.	5.— d	5.— d
Girard-Perregaux	350.— d	350.— d
Hermès port.	275.— d	290.— d
Hermès nom.	85.— d	100.— d

LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1240.—	1240.—
Crédit foncier vaudois	950.—	945.—
Ateliers constr. Vevey	650.—	650.—
Editions Rencontre	450.—	425.— d
Innovation	285.—	285.—
Rinsoz & Ormond	550.—	550.—
La Suisse-Vie ass.	3050.—	3050.— d
Zyma	750.—	745.— d

GENÈVE		
Grand-Passage	325.—	340.— d
Charmilles port.	620.—	625.—
Physique port.	190.—	195.—
Physique nom.	145.—	140.—
Astra	1.38	1.40
Monte-Edison	—.90	—.90
Olivetti priv.	2.60	2.60
Fin. Paris Bas	77.—	78.25
Schlumberger	230.—	229.—
Allumettes B	59.50 d	59.50 d
Elektrolux B	77.50 d	79.— d
SKFB	56.50	55.50

BÂLE		
Pirelli Internat.	193.— d	192.—
Bâloise-Holding	341.—	334.—
Ciba-Geigy port.	1420.—	1410.—
Ciba-Geigy nom.	645.—	639.—
Ciba-Geigy bon	1095.—	1075.—
Sandoz port.	4975.— d	4990.— d
Sandoz nom.	2150.—	2145.—
Sandoz bon	3650.—	3650.—
Hoffmann-L.R. cap.	94500.—	94250.—
Hoffmann-L.R. jce	86750.—	86500.—
Hoffmann-L.R. 1/10	8675.—	8625.—

ZURICH (act. suisses)		
Swissair nom.	584.—	592.—
Swissair port.	625.—	632.—
UBS port.	3240.—	3215.—
UBS nom.	550.—	547.—
SBS port.	409.—	405.—
SBS nom.		289.—
SBS bon	357.—	356.—
Crédit suisse port.	2730.—	2720.—
Crédit suisse nom.	472.—	469.—
Bque hyp. com. port.	425.— d	430.—
Bque hyp. com. nom.	425.— d	425.— d
Banque pop. suisse	1985.—	2030.—
Bally port.	1525.—	1500.— d
Bally nom.	1040.—	1040.—
Elektrowatt	1720.—	1720.—
Financière de presse	252.—	240.—
Holderbank port.	435.—	430.—
Holderbank nom.	414.—	405.—
Juvena port.	180.—	180.— d
Juvena bon	8.50	8.50 d
Landis & Gyr	720.—	710.— d
Landis & Gyr bon	72.—	71.— d
Motor Colombus	915.—	910.—
Italo-Suisse	180.—	180.— d
Œrlikon-Buhrle port.	1990.—	1990.—
Œrlikon-Buhrle nom.	627.—	627.—
Réass. Zurich port.	4400.—	4375.—
Réass. Zurich nom.	2550.—	2520.—
Winterthour ass. port.	1960.—	1930.—
Winterthour ass. nom.	1410.—	1405.—
Zurich ass. port.	9700.—	9700.—
Zurich ass. nom.	6850.—	6875.—
Brown Boveri port.	1640.—	1625.—
Saurer	760.—	760.— d
Fischer	640.—	640.—
Jelmoli	1190.—	1210.—
Hero	3100.—	3100.—

Nestlé port.	3490.—	3480.—
Nestlé nom.	2005.—	2015.—
Roco port.	2275.—	2200.—
Alu Suisse port.	1355.—	1370.—
Alu Suisse nom.	522.—	530.—
Sulzer nom.	2920.—	2920.—
Sulzer bon	425.—	422.—
Von Roll	440.—	445.—

ZURICH (act. étrang.)		
Alcan	57.75	57.25
Am. Metal Climax	141.—	139.50 d
Am. Tel & Tel.	154.—	155.50
Beatrice Foods	67.50	68.75
Burroughs	218.50	218.—
Canadian Pacific	40.50	40.25
Caterp. Tractor	138.50	137.—
Chrysler	50.—	49.25
Coca Cola	189.—	188.—
Control Data	61.50	61.25
Corning Glass Works	172.50	172.—
CPC Int.	114.—	112.50
Dow Chemical	103.—	102.—
Du Pont	325.—	328.—
Eastman Kodak	206.—	204.50
EXXON	128.50	130.—
Ford Motor Co		145.—
General Electric	132.—	131.50
General Foods	71.50	71.25
General Motors	185.50	184.50
General Tel. & Elec.	77.—	77.—
Goodyear	56.75	57.—
Honeywell	117.—	115.—
IBM	670.—	673.—
Int. Nickel	80.88	80.—
Int. Paper	168.—	165.—
Int. Tel. & Tel.	82.—	82.25
Kennecott	67.50	67.25
Litton	35.50	35.50
Marcor	—.—	—.—
MMM	136.50	136.50
Mobil Oil	157.50	157.—
Monsanto	214.—	213.—
National Cash Register	92.—	92.50
National Distillers	61.—	60.75
Philip Morris	143.50	142.50
Phillips Petroleum	157.50	156.50
Procter & Gamble	227.—	224.—
Sperry Rand	101.50	99.—
Texaco	67.75	67.25
Union Carbide	150.—	146.—
Uniroyal	23.—	22.75
US Steel	119.—	120.—
Warner-Lambert	75.25	74.75
Woolworth F.W.	61.—	61.50
Xerox	141.—	140.50
AKZO	28.—	27.50
Anglo Gold I	42.—	41.50
Anglo Americ. I	6.75	6.50
Machines Bull	15.—	15.50
Italo-Argentina	121.—	125.—
De Beers I	7.—	7.—
General Shopping	322.—	322.—
Imperial Chemical Ind.	14.75	15.—
Péchiney-U.-K.	39.75	41.—
Philips	27.25	27.25
Royal Dutch	129.50	129.—
Sodec	7.—	7.25
Unilever	122.50	122.—
AEG	87.—	88.—
BASF	168.—	166.50
Degussa	243.—	243.—
Farben. Bayer	144.50	145.—
Hœchst. Farben.	146.—	145.50
Mannesmann	190.—	191.50
RWE	177.88	176.50
Siemens	283.—	281.—
Thyssen-Hütte	118.50	118.—
Volkswagen	142.—	141.50

FRANCFORT		
AEG	84.—	84.10
BASF	161.—	159.70
BMW	224.50	226.—
Daimler	338.50	337.50
Deutsche Bank	286.50	285.50
Dresdner Bank	228.50	227.—
Farben. Bayer	139.90	139.70
Hœchst. Farben.	140.50	140.—
Karstadt	342.88	340.—
Kaufhof	213.—	213.—
Mannesmann	183.70	183.80
Siemens	271.50	269.50
Volkswagen	135.30	135.80

MILAN	5 janv.	6 janv.
Assic. Generali	39350.—	FERMÉ
Fiat	2126.—	
Finsider	218.—	
Italcementi	13930.—	
Motta	350.—	
Olivetti ord.	1335.—	
Pirelli	1525.—	
Rinascente	58.—	

AMSTERDAM		
Amrobank	73.50	72.50
AKZO	27.90	27.90
Amsterdam Rubber	60.—	55.50
Bols	67.80	67.70
Heineken	128.88	126.10
Hoogovens	36.—	35.50
KLM	90.50	90.—
Robeco	186.10	185.—

TOKYO		
Canon	610.—	592.—
Fuji Photo	868.—	846.—
Fujitsu	360.—	349.—
Hitachi	248.—	245.—
Honda	751.—	740.—
Kirin Brew.	445.—	431.—
Komatsu	334.—	329.—
Matsushita E. Ind.	745.—	721.—
Sony	2630.—	2630.—
Sumi Bank	294.—	292.—
Takeda	256.—	253.—
Tokyo Marine	557.—	527.—
Toyota	1210.—	1150.—

PARIS		
Air liquide	332.—	331.—
Aquitaine	315.20	306.—
Cim. Lafarge	188.50	190.—
Citroën	—.—	—.—
Fin. Paris Bas	158.50	159.—
Fr. des Pétroles	110.10	111.50
L'Oréal	935.—	940.—
Machines Bull	29.80	31.50
Michelin	1285.—	1290.—
Péchiney-U.-K.	81.70	82.20
Perrier	93.—	92.—
Peugeot	231.90	236.88
Rhône-Poulenc	83.10	82.50
Saint-Gobain	121.—	120.20

LONDRES		
Anglo American	1.6157	1.5531
Brit. & Am. Tobacco	2.80	2.8
Brit. Petroleum	8.38	8.26
De Beers	1.4419	1.4128
Electr. & Musical	2.29	2.34
Imperial Chemical Ind.	3.50	3.52
Imp. Tobacco	—.665	—.675
Rio Tinto	1.74	1.77
Shell Transp.	4.60	4.63
Western Hold.	9.4041	9.6597
Zambian anglo am.	—.14576	—.14817

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK		
Allied Chemical	40	42
Alumin. Americ.	55-1/4	55-5/8
Am. Smelting	17	17
Am. Tel & Tel.	63	63-1/8
Anaconda	29-1/8	29-1/4
Bœing	44-3/8	43-5/8
Bristol & Myers	67-1/2	68
Burroughs	88-3/4	86-3/4
Canadian Pacific	16-1/2	16-3/4
Caterp. Tractor	55-7/8	56
Chrysler	19-7/8	20
Coca-Cola	76-3/8	77-1/2
Colgate Palmolive	27-1/8	26-7/8
Control Data	25-1/8	25
CPC int.	46	45-7/8
Dow Chemical	41-5/8	41-1/2
Du Pont	133-1/2	132-1/8
Eastman Kodak	82-7/8	83-7/8
Ford Motors	58-3/4	59-3/8
General Electric	53-1/4	52-7/8
General Foods	29	29-7/8
General Motors	75-1/4	75-1/2
Gillette	27	26-3/4
Goodyear	23-1/4	23
Gulf Oil	28-1/8	28-1/2
IBM	273-5/8	274
Int. Nickel	32-7/8	33-1/4
Int. Paper	67	65
Int. Tel & Tel.	33-3/8	33-3/8
Kennecott	27-1/2	27-3/8
Litton	14-5/8	14-1/2
Merck	65-5/8	66-1/2
Monsanto	86-3/4	86-3/4
Minnesota Mining	55-1/4	55-3/8
Mobil Oil	63-5/8	63-7/8
National Cash	37-7/8	37-7/8
Panam	5	5
Penn Central	1-1/8	1-1/4
Philip Morris	57-3/4	58
Polaroïd	37-1/2	37-1/4
Procter Gamble	90-3/4	90-1/2
RCA	26-3/4	27
Royal Dutch	52-3/4	53-1/8
Std Oil Calf	39-5/8	39-3/4
EXXON	52-5/8	52-3/4
Texaco	27-1/8	27-1/4
TWA	11-7/8	12-1/4
Union Carbide	59-1/8	59-5/8
United Technologies	38-1/2	38-3/4
US Steel	48-3/4	48
Westingh. Elec.	17-5/8	18
Woolworth	24-7/8	25-3/8
Xerox	57-1/8	57

Indice Dow Jones

industrielles	978.01	979.89
chemins de fer	233.21	234.61
services publics	107.59	107.75
volume	25.020.000	23.930.000

Cours communiqués par Reynolds Securities S.A., Lausanne

Cours des billets

	Achat	Vente
Angleterre (1£)	4.05	4.35
USA (1 $)	2.40	2.50
Canada (1 $ can.)	2.38	2.48
Allemagne (100 DM)	103.—	105.50
Autriche (100 sch.)	14.50	14.90
Belgique (100 fr.)	6.70	7.—
Espagne (100 ptas)	3.40	3.70
France (100 fr.)	48.25	50.75
Danemark (100 cr. d.)	40.75	43.25
Hollande (100 fl.)	98.50	101.50
Italie (100 lit.)	—.2650	—.2850
Norvège (100 cr. n.)	46.—	48.50
Portugal (100 esc.)	6.50	8.25
Suède (100 cr. s.)	58.25	60.75

Marché libre de l'or

Pièces:		
suisses (20 fr.)	96.—	106.—
françaises (20 fr.)	104.—	114.—
anglaises (1 souv.)	100.—	110.—
anglaises (1 souv. nouv.)	111.—	121.—
américaines (20 $)	520.—	560.—
Lingots (1 kg)	10375.—	10575.—

Cours des devises du 6 janvier 1977

	Achat	Vente
Etats-Unis	2.4375	2.4675
Angleterre	4.14	4.22
£/$	1.70	1.71
Allemagne	103.95	104.75
France étr.	49.20	50.—
Belgique	6.79	6.87
Hollande	99.70	100.50
Italie est.	—.2765	—.2845
Autriche	14.63	14.75
Suède	59.—	59.80
Danemark	41.95	42.75
Norvège	47.10	47.90
Portugal	7.67	7.87
Espagne	3.55	3.63
Canada	2.43	2.46
Japon	—.8250	—.8500

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

SYNDICAT SUISSE DES MARCHANDS D'OR

6.1.77 or classe tarifaire 257/106
7.1.77 argent base 360.—

HILDENBRAND
FERBLANTERIE
SANITAIRE
Dépannage et entretien
Agencements de cuisine.
Exposition
Saint-Nicolas 10.
Tél. 25 66 86.

VITRERIE - MIROITERIE
M. KAUFMANN
Tél. 25 22 77 **Neuchâtel**

Entreprise de
NETTOYAGES
en tous genres
M. Clottu - Tél. 25 29 04

Garage du Lac
Mme JEAN-PIERRE BOURQUIN
2072 SAINT-BLAISE / NE
Agence: CITROËN
Vente
Service et entretien de véhicules de toutes marques
Tél. 33 21 88

daniel steiner
ébéniste
antiquités
Restauration de meubles anciens
2034 peseux
Tél. 31 39 77

YVES PILLER, pendulier
Tél. (038) 25 20 19.
Réparation - vente - achat - restauration de pendules anciennes et modernes.
Atelier, Saars 18, Neuchâtel.
Vente, Chavannes 13, l'après-midi.

Le Chœur Da Camera
cherche des choristes dans tous les registres
Audition des candidats: mi-février.

Renseignements:
E. Pilly, président, Bel-Air 13, Neuchâtel, tél. 24 35 82.

Prêts
sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—
Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.
BANQUE
COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHATEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21
Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom
Rue
Localité **FAN**

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **50 c.** le mot
(minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE EMPLOYÉE de commerce cherche emploi, Neuchâtel ou environs, pour 15 mars. Adresser offres à DI 15 au bureau du journal. 001696 J

EMPLOYÉE DE MAISON cherche place dans home, pension ou chez dame seule. Adresser offres écrites à BI 36 au bureau du journal. 005532 J

URGENT, JEUNE HOMME marié cherche emploi. Adresser offres écrites à AH 35 au bureau du journal. 005531 J

JEUNE HOMME poserait pour photos-mode ou autre. Tél. 24 39 64. 002539 J

SOMMELIER expérimenté cherche remplacement pour extra dans restauration, pour 1 mois, région Neuchâtel. Tél. (038) 41 11 90. 002119 J

DAME DIVORCÉE, un enfant, cherche travail à domicile. Tél. (038) 51 48 53. 001253 J

DIVERS

A DONNER jeune chatte noire et blanche, très propre. Tél. 31 30 83. 002747 J

JEUNE HOMME étudiant les langues ferait la connaissance d'une jeune fille parlant bien l'italien. Adresser offres à EI 8 au bureau du journal. 001316 J

A LOUER

A L'OUEST, BEL APPARTEMENT deux pièces, immédiatement ou date à convenir. Tél. 24 68 41, le soir. 005524 J

QUARTIER FAVAG, grand studio avec une cuisine et une salle de bains séparée; vue sur lac, 240 fr. par mois, charges comprises. Tél. 24 67 77. 002584 J

A L'OUEST DE NEUCHÂTEL, bel appartement 2 pièces, confort, 350 fr., charges comprises. Immédiatement ou date à convenir. Tél. 24 42 27. 001363 J

APPARTEMENT 3 PIÈCES sous-sol, loyer modeste. Libre dès le 1er février 1977. Tél. 31 67 76. 002559 J

Nouvelles performances
Pfister pour 1977:

- choix encore plus grand!
- modèles encore plus beaux!
- encore plus pour votre argent!

G 3/1-77

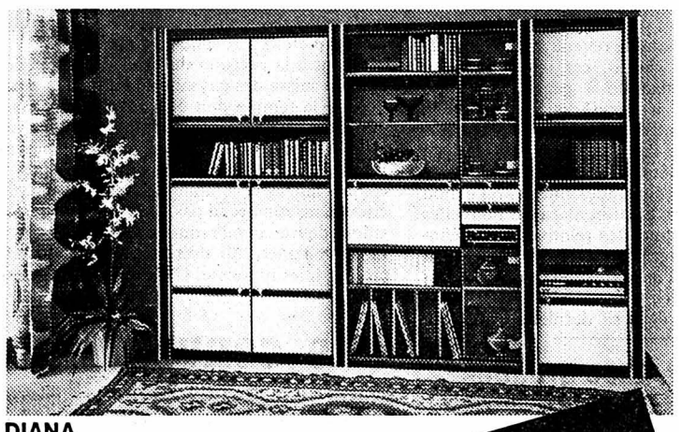

DIANA
structure frêne noir, façade ivoire satiné, 269 cm. Compartiment TV, bar, discothèque, rampes d'éclairage, radio avec réveil digital. Mod 221.460
seul. **870.-**

PETRA
4 pièces. Plastifié noir à pores argentée. Surface structurée, Montants alu mat. Tiroirs télescopiques. Mod. 221.484
Exclusivité Pfister
seul. **1160.-**

VEVEY
acajou avec appliques laiton. Montant en ramin. 270 cm de large. Bar, tiroirs télescopiques. Mod. 221.481
Exclusivité Pfister
seul. **1245.-**

BELLINDA
tissu dessin moderne. Accoudoirs similicuir brun. Canapé-lit avec coffre à literie. Mod. 36.243 K
Exclusivité Pfister
seul. **490.-**

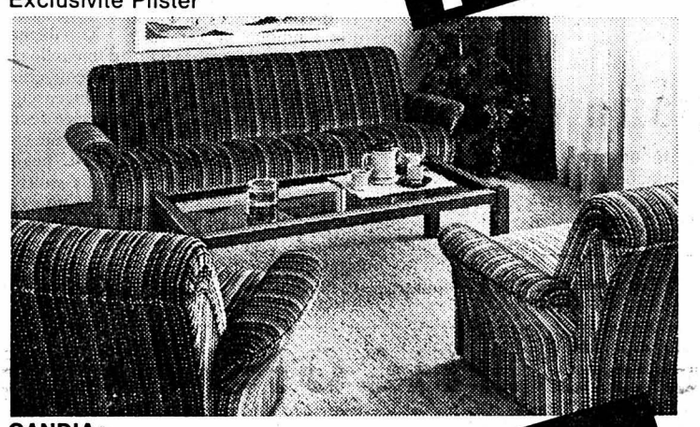

CANDIA
velours acrylique rayures vert/brun/orange. Forme classique s'harmonisant à tous les styles. Mod. 33.455 K
Exclusivité Pfister
seul. **890.-**

CALMA
similicuir Roy-flex brun moyen, qualité lavable et sans problèmes. Fauteuils à roulettes. Coussins des sièges amovibles.
Mod. 33.459 K Exclusivité Pfister
seul. **1290.-**

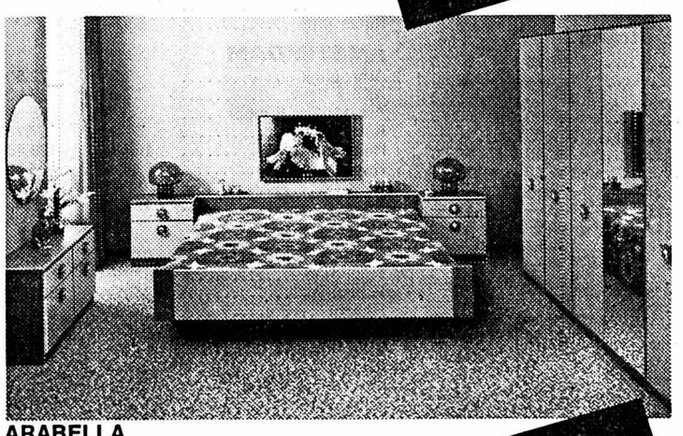

ARABELLA
structure chêne tabac/clair. Armoire en 5 parties avec miroir. Commode pouvant prolonger l'entourage. Mod. 212.462
Exclusivité Pfister
seul. **885.-**

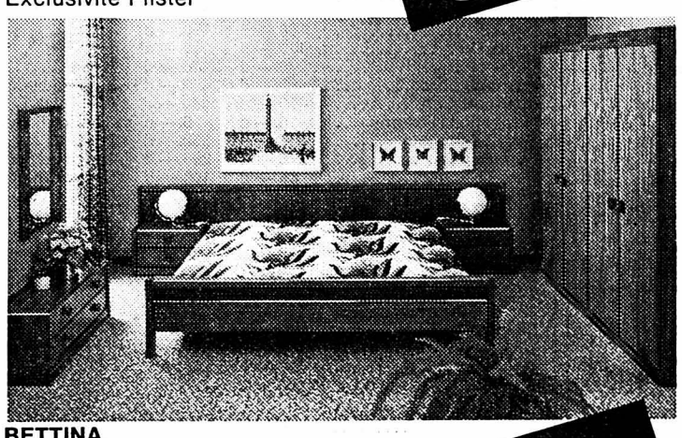

BETTINA
véritable noyer d'Amérique. A noter le pied du lit profilé. Commode pouvant se combiner aux chevets. Mod. 212.456
Exclusivité Pfister
seul. **1495.-**

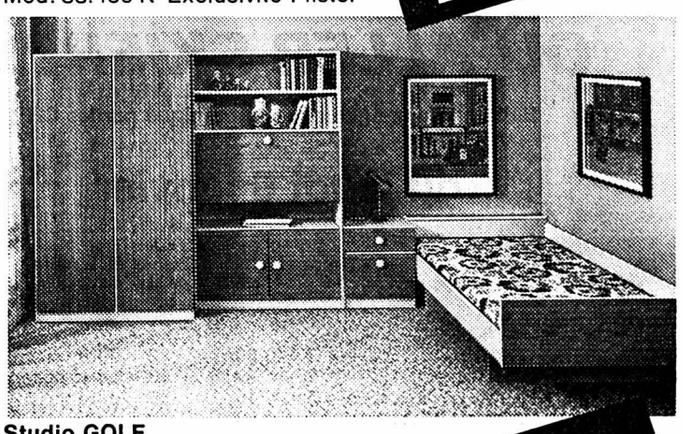

Studio GOLF
4 pièces. Offre choc! Structure pin vert/ton naturel. (Literie 2 pièces + 96.-. Bureau 70.-. Tiroir à literie 56.-.) Mod. 214.745
Exclusivité Pfister
4 pièces seul. **279.-**

Pfister-Meubles

Tous les prix indiqués sont à l'emporter. Sur demande camionnette mise à disposition ou livraison et montage à domicile aux prix de livraison.
● **Garantie de qualité de 10 ans** ● **Paiement comptant:** acompte selon entente. Solde jusqu'à 90 jours après livraison. Profitez-en!
● **Par acomptes:** 24 à 30 mois pour meubles, tapis et rideaux. Avantageux, discret et sans risques. ● **ESSENCE GRATUITE/bonification du billet CFF** pour tout achat dès Fr. 500.—

NEUCHATEL Terreaux 7 Tél. 038-257914 **BIENNE** Place du Marché-Neuf Tél. 032 - 42 28 62 ● LU à p. de 13.30 h ● JEUDI jusqu'à 21 h **Avry-Centre** AVRY près Fribourg ● LU 13.30-20 h ● MA-VE 9-20 h SA 8-17 h

001898 B

CHAMBRE AVEC CONFORT, Boine 2. Téléphone 25 11 90, midi et soir. 002710 J

BOUDRY. 2 et 3 pièces, cuisine agencée, 260 fr. et 355 fr., charges comprises. Tél. 42 35 19. 002587 J

CERNIER, grand 3 pièces agencé, cave, galetas, tapis tendus, 320 fr. + charges. Tél. 42 18 04. 001899 J

CHAMBRES, jardin, ateliers. Tél. 53 38 71. 002607 J

A CORTAILLOD, studio meublé dans villa. Tél. 42 38 01. 002616 J

A CORCELLES, appartement 2 pièces dans maison ancienne. Tél. 31 23 56. 001273 J

5 PIÈCES, RÉNOVÉ dans immeuble ancien, tout confort, jardin, terrasse, chemin des Liserons, 650 fr., charges comprises. Libre dès le 1er février. Tél. 24 35 33. 002628 J

AU CENTRE DU VILLAGE D'AUVERNIER, APPARTEMENT DE 3 PIÈCES. Location 315 fr. + charges 65 fr. Libre dès le 24 mars 1977. Tél. 24 40 88. 005538 J

BELLE CHAMBRE indépendante meublée, douche, W.-C., Suchiez 52. Tél. 25 58 61. 005540 J

TRÈS BEAU STUDIO, tout confort, vue, pour date à convenir. Tél. (038) 31 34 71. 005535 J

CENTRE, BEAU STUDIO MEUBLÉ, à demoiselle. Tél. 24 57 33 ou 25 24 57. 002639 J

A COLOMBIER, appartement 3 pièces, au rez-de-chaussée, balcon de plain pied. Zone de tranquillité. Date à convenir. Tél. 41 37 03. 002629 J

AU LANDERON, 4 pièces tout confort, pour le 1er avril. Tél. 51 23 84. 002722 J

A COFFRANE, appartement mansardé, tout confort, 3 chambres, cuisine agencée + coin à manger, salle de bains, cave, garage, jardin. Loyer 350 fr. + charges 80 fr., garage 50 fr. Tél. 57 11 35. 002723 J

JOLI APPARTEMENT moderne, centre, tout confort, 635 fr., charges comprises, immédiatement. Tél. (038) 24 46 42. 002726 J

CORCELLES, chambre chauffée, balcon, cabinet de toilette, tranquillité. Tél. 31 18 03. 001281 J

A BEVAIX, appartement 4 pièces avec balcon, 473 fr. charges comprises. Libre immédiatement. Tél. 42 30 83, dès 19 heures. 002510 J

POUR CAUSE DÉPART, joli appartement 2 ½ pièces, salle de bains, cuisine, cave, vue sur lac, 360 fr., charges comprises. Tél. 31 16 05, de midi à 13 heures. 001295 J

SAINT-BLAISE, appartement 2 pièces, bains, meublé ou non. Quartier tranquille. Très jolie vue. Tél. 33 67 88. 001334 J

NEUCHÂTEL, CHAMBRES indépendantes meublées, confort, douches, à messieurs. Tél. 24 70 23. 002574 J

A VENDRE

CHAUFFE-EAU à gaz instantané, douche, accessoires, cuisinière. Tél. 31 59 07. 001653 J

MOUSQUETON modèle 31, parfait état. Tél. (039) 37 12 44, après 19 heures. 001652 J

TRAIN TRIX écartement HO, nombreuses locomotives et vagons. Tél. (038) 47 12 38, à partir de 18 h 30. 002704 J

LIT AVEC ENTOURAGE et bibliothèque, armoire noyer deux portes. Très bon état. Téléphoner après 18 heures au 24 66 49. 002606 J

TABLES, CHAISES, armoires, vestiaires, planche à dessin; machines à calculer et à écrire, matériel de bureau divers; fichiers; rideaux, cartons, meuble comptabilité et fauteuils sur roulettes. Tél. 25 27 55. 001371 J

NOUVEAUX SKIS et souliers de ski à prix intéressants. Tél. (038) 31 60 55. 002015 J

LIT ET MATELAS, parfait état, 100 fr. Tél. 25 04 20. 002630 J

MACHINE À TRICOTER, état de neuf. Tél. 31 86 53. 002625 J

UNE MACHINE À LAVER, pour 200 fr. Tél. 24 61 37. 005527 J

TV NOIR-BLANC 100 fr., vélo d'appartement 100 fr. Tél. 33 62 16, de 7 à 10 heures. 003893 J

CUISINIÈRE À GAZ électronique, avec broche, 700 fr.; cours d'anglais sur disque 50 fr.; robe de mariée, taille 39-40, 300 fr. Tél. 46 19 79. 002621 J

UNE CUISINIÈRE électrique Therma 3 plaques, four et gril, en excellent état, 240 fr.; un frigo 130 litres, 90 fr. Tél. 25 58 31 ou 31 88 31. 002725 J

EN BLOC, tronçonneuse Stihl, état neuf, tronçonneuse usagée Stihl, outils de bûcheronnage, au comptant pour 700 fr. Vélo ancien, bon état, 30 fr. Tél. 33 15 09. 005541 J

DIVAN 2 fauteuils modernes, brun uni, à enlever pour 600 fr. Tél. 24 09 13, après 19 heures. 005542 J

1 JOLI SALON d'occasion, 350 fr. Tél. 53 14 54. 002728 J

FRIGO Siemens, état de neuf; cuisinière électrique, usagée, 4 plaques, en bon état. Tél. 31 92 07. 005543 J

BAHUT PAYSAN ANCIEN. Tél. 46 10 72, soir et samedi. 005544 J

BEAUX CHIOTS DE BERGERS ALLEMANDS, pure race, 2 mois. Tél. 31 98 21, le soir. 002569 J

UNE PAIRE DE PATINS pour garçon N° 33/34. Tél. 51 32 70, le soir. 005596 J

SOULIERS DE SKI Humanic (42) Nordica (38), très bon état, 50 fr. la paire. Tél. 25 14 91 (heures des repas). 002370 J

DEMANDES A LOUER

JEUNE COUPLE avec enfant cherche appartement de 4 ou 5 pièces, près du centre, pour fin mars. Tél. 24 51 78. 001373 J

UN GARAGE à Neuchâtel, côté rue des Sablons. Tél. 33 15 35 aux heures des repas ou le soir. 002578 J

JEUNE COUPLE cherche appartement 4 pièces, confort, pour mars 1977, si possible avec garage. Tél. 42 20 18 le matin. 002730 J

OFFRES D'EMPLOIS

JE CHERCHE BRICOLEUR capable. Tél. 53 38 71. 002608 J

QUEL BON CARRELEUR m'aiderait dans ma maison? Tél. 53 36 91. 002620 J

JEUNE FILLE pour aider au ménage et préparer deux enfants pour l'école, le matin seulement. Téléphoner aux heures des repas au (038) 24 56 46. 002631 J

JE CHERCHE PERSONNE pour leçons conversation tchèque. Tél. 33 18 05/06. 002748 J

DEMANDES A ACHETER

PATINS DAME N° 38-39. Tél. 42 39 86. 002712 J

CARTES POSTALES ANCIENNES et timbres-poste. Tél. (039) 31 22 95. 001654 J

ski

L'ALLEMAND DE L'EST JOCHEN DANNEBERG A FRÔLÉ L'ÉCHEC...

Victorieux à Bischofshofen Steiner perd la tournée pour 6,8 points!

Pour la deuxième fois dans l'histoire des vingt-cinq éditions, un sauteur suisse remporte un concours de la traditionnelle tournée austro-allemande des quatre tremplins. Comme en 1974, alors qu'il s'était imposé le jour du Nouvel-An sur le tremplin de Garmisch-Partenkirchen, cet exploit a été réussi par Walter Steiner, qui a remporté le dernier concours de cette tournée 1976/77 à Bischofshofen, devant 20.000 spectateurs. Pourtant, malgré ce beau succès, Steiner n'était pas totalement satisfait. Il avait en effet le sentiment d'avoir laissé échapper de peu la victoire finale dans la tournée, une position qu'il occupa durant un peu plus d'une heure entre les deux manches de ce saut de Bischofshofen.

Au terme de la première série de sauts, Walter Steiner avait en effet refait son handicap sur les trois concurrents qui le précédaient – Danneberg, Innauer et Glass – et il possédait même un point d'avance sur l'Allemand de l'Est. Mais dans la deuxième manche, Danneberg réussissait dans un style merveilleux le plus long saut de la journée et il atterrissait à 102 m 50, renversant, à son profit, la situation, tandis que Steiner ne pouvait faire mieux que 98 mètres. Le sauteur de la RDA, qui est âgé de 24 ans, remportait ainsi sa deuxième victoire consécutivement dans cette tournée austro-allemande. Quant aux deux autres prétendants, ils ont déçu: Henry Glass perdit plus de 20 points sur Steiner et il ne fut que septième tandis que Toni Innauer, au grand désespoir du public, ratait complètement un concours qu'il terminait au 19me rang!

En s'imposant avec 6,8 points d'avance, Danneberg a profité des huit points qui lui furent attribués postérieurement par le juge japonais à Innsbruck, lorsque l'Allemand de l'Est était tombé. Mais Steiner ne cherchait pas là une consolation. C'est bel et bien à Garmisch-Partenkirchen, où il n'avait pu faire mieux que sixième, que le Suisse estimait avoir laissé passer sa chance d'être le premier sauteur helvétique à inscrire son nom au palmarès.

Comme dans les trois autres concours, ce saut de Bischofshofen, qui s'est déroulé dans d'excellentes conditions mais sur une piste d'élan relativement lente, Allemands de l'Est et Autrichiens se sont livrés un duel serré si l'on excepte l'exploit de Steiner. Mais cet ultime concours a démontré que l'équipe de saut de la RDA avait désormais non seulement refait son retard sur celle d'Autriche mais qu'elle l'avait dépassée.

Ce saut de Bischofshofen a laissé sur sa faim le nombreux public, non pas seulement en raison de la faiblesse des sauts – un seul bond a plus de 100 mètres, celui de Danneberg dans la deuxième manche – mais également de par la défaite des Autrichiens. Le champion olympique Karl Schnabl n'a pas démérité, démontrant un retour en forme en prenant la deuxième place, mais Toni Innauer a lui complètement raté son affaire: avec des sauts à 80 et 90 mètres, il fut relégué dans les profondeurs du classement. En fait, la surprise est venue de l'étonnant Claus Tuscherer (5me) tandis que les jeunes Allemands de l'Est apparaissaient, à nouveau, en force dans les premières places.

Durant plus d'une heure, Walter Steiner se retrouva donc «leader» de cette 25me tournée austro-allemande. Au terme du premier parcours, Steiner, qui avait réussi avec 96 mètres le bond le plus long à égalité avec Tuscherer, possédait en effet un point d'avance sur Danneberg.

Dans la deuxième manche, les organisateurs prenaient alors la décision de prolonger de quatre mètres la piste d'élan. Le niveau général des sauts s'en trouvait amélioré, mais c'étaient surtout les Allemands de l'Est qui démontraient la progression la plus sensible. Et avec un saut à 102 m 50, Danneberg sauvait sa première place dans la tournée. Quant à Steiner, il améliorait lui aussi sa performance de deux mètres, atterrissant à 98 mètres. Cela lui donnait la victoire dans le concours de Bischofshofen mais ne lui permettait pas de remporter la tournée. Des autres Suisses, Robert Moesching se montra encore une fois le plus régulier, prenant la 23me place du concours et le 24me rang final. A noter que le jeune Jean-Luc Ungricht, légèrement blessé la veille à l'entraînement, avait renoncé à s'aligner.

CLASSEMENTS

1. Steiner (S) 220,4 (96 + 98 m); 2. Schnabl (Aut) 217 (91,5 + 99); 3. Danneberg (RDA) 215,7 (91 + 102,5); 4. Meisinger (RDA) 211,6 (93,5 + 98); 5. Tuscherer (Aut) 207,5 (96 + 89,5); 6. Duschek (RDA) 204,8 (87,5 + 99); 7. Bergerud (No) 200,2 (88 + 95,5); 8. Glass (RDA) 200,1 (90 + 92); 9. Weber (RDA) 198,1 (86 + 96); 10. Millonig (Aut) 196,1 (89 + 90,5); 11. Gurtler (Aut) 193,6; 12. Weisspflog (RDA) 192,8; 13. Federer (Aut) 188,1; 14. Pungg (Aut) 187,6; 15. Balcar (Tch) 183,5. Puis: 24. Moesching (S) 179,7 (85,5 + 88); 37. von Gruenigen (S) 162 (81,5 + 79); 63. Sumi (S) 125,6 (73 + 69).

CLASSEMENT FINAL

1. Danneberg 918,5; 2. Steiner 911,7; 3. Glass 892,4; 4. Innauer 876; 5. Duschek 875,8; 6. Meisinger 845,7; 7. Schnabl 844,7; 8. Bachler (Aut) 828,8; 9. Pungg Aut) 827,1; 10. Lipburger (Aut) 816,4; 10. Weber 819; 11. Lipburger 816,4; 12. Saetre (No) 812,1; 13. Bergerud 807,2; 14. Weisspflog 806,5; 15. Tancos (Tch) 804,8. Puis: 24. Moesching 778,7; 35. von Gruenigen 736,3; 59. Sumi 612,9; 67. Ungricht (S) 476,9 (3 concours).

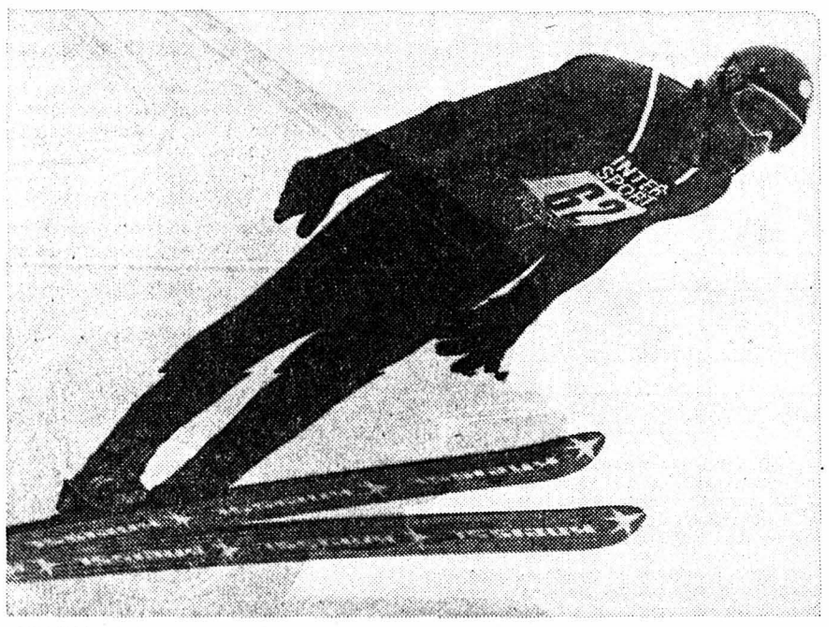

WALTER STEINER. – Une valeur sûre (Téléphoto AP)

Combiné: Lustenberger devancé

Champion olympique de la spécialité, Ulrich Wehling a remporté le combiné nordique de Schonach, la deuxième épreuve de la saison qui réunissait une participation de premier choix. Vainqueur de la course de fond des 15 kilomètres, l'Allemand de l'Est a distancé de près de deux minutes le Suisse Karl Lustenberger, lequel avait gagné le saut la veille, si bien qu'au classement final, Wehling s'est imposé avec 8,96 points d'avance sur le Lucernois, dont la performance n'en est pas moins remarquable. Par ailleurs, un autre Suisse, Toni Schmid, s'est également bien comporté puisqu'il a pris la sixième place.

S'il entendait conserver sa première place, Lustenberger, qui s'est imposé au début de la saison à Nesselwang devant le médaillé d'argent d'Innsbruck Urban Hettich (RFA), n'aurait dû concéder que 58 secondes à Wehling. Mais l'Allemand de l'Est a démontré qu'il restait bien le meilleur spécialiste du combiné nordique en retournant, à son profit, la situation à l'occasion de la course de fond, qui s'est déroulée dans d'excellentes conditions.

CLASSEMENTS

Fond 15 km: 1. Wehling (RDA) 39'20"1; 2. Langer (RDA) 40'06"; 3. Winkler (RDA) 40'29"; 4. Karjalainen (Fin) 40'41"8; 5. Hettich (RDA) 40'48"8; 6. Sandberg (No) 40'55". Puis: 8. Lustenberger (S) 41'18"5; 13. Schmid (S) 41'33"6; 18. Beetschen (S) 42'25"2; 33. Hischier (S) 45'19"5.

Combiné nordique: 1. Wehling 434,20 p.; 2. Lustenberger 425,240; 3. Winkler 413,265; 4. Fritz Koch (Aut) 412,295; 5. Sandberg 409,565; 6. Schmid 408,575. Puis: 9. Hettich 403,095; 20. Beetschen 382,535; 24. Hischier 372,390.

5me trophée des Franches Montagnes

Le village des Bois organise, samedi après-midi, le 5me trophée des Franches montagnes, une course ouverte aux coureurs de fond. Licenciés séniors, vétérans et élites se mesureront sur une distance de 15 km, les dames et juniors sur 7 km 5 et les OJ sur 4 km.

C'est le Ski-club des Bois qui est responsable de cette compétition au départ de laquelle les meilleurs «fondeurs» du Giron jurassien seront présents. Georges-André Ducommun (La Sagne) et le Ski-club La Sagne (par équipes) détiennent les trophées.

Comme l'enneigement est parfait dans la région prévue pour cette compétition (au sud des Bois), il est à prévoir une lutte serrée dans toutes les catégories. P. G.

Brigitte Totschnig et Herbert Plank les plus rapides à Pfronten et Garmisch

L'Autrichienne Brigitte Habersatter-Totschnig a réussi le meilleur temps de la première descente de la dernière journée des entraînements à Pfronten, où sera couru ce matin la descente féminine de coupe du monde. Brigitte Habersatter a précédé sa compatriote Annemarie Moser-Prœll et la Suisesse Marie-Thérèse Nadig, laquelle s'était montrée la plus rapide la veille. Dans l'ultime descente, toutes trois sont visiblement restées sur la réserve et c'est Hanni Wenzel (Lie) qui a été créditée du meilleur temps. Quant à Bernadette Zurbriggen, elle a réussi le sicième «chrono» de la première manche.

Quant à l'italien Herbert Plank, médaille de bronze à Innsbruck, il a été le plus rapide lors des deux premiers entraînements chronomètres en vue de la descente masculine de Garmisch-Partenkirchen, qui se courra samedi. Plank a été successivement crédité de 2'01"36 et de 2'02"96 pour les 3,320 mètres de la piste du Kreuzeck (920 mètres de dénivellation), précédant une fois le Suisse Bernhard Russi (2'02"37) et l'autre l'Autrichien Franz Klammer (2'03"33).

boxe

Première à la TV

Kakolewicz sur la route de Fiol

Grande «première» ce soir dans les studios de la Télévision romande. Grâce à l'initiative de quelques-uns de ses collaborateurs (les réalisateurs Charles-André Grivet et Jean Rigataux et le journaliste-producteur Antoine Bordier), le service des sports organisera, en collaboration avec les promoteurs genevois Michel Bolay et René Lorétan, le combat entre François Fiol et l'Allemand Leo Kakolewicz.

Cette idée est à saluer comme il se doit. A l'heure où les responsables de la Télévision helvétique se débattent avec les problèmes posés par la publicité dans le monde du sport, c'est une façon élégante – et efficace – de contourner les difficultés tout en offrant au public et aux télespectateurs un spectacle inédit et, il est à espérer, de qualité. La TV romande a ainsi racheté aux promoteurs les droits de retransmission d'un montant équivalent à celui déboursé habituellement pour une mi-temps de football (15.000 francs).

La manifestation donnera lieu à une retransmission en direct du combat principal dès 21 h 45. Auparavant, les caméras filmeront la préparation des boxeurs ainsi que des combats de juniors avec des jeunes de 14 ans (grâce à une dérogation accordée par le conseil d'Etat de Genève) pour l'émission «sous la loupe» du lundi 10 janvier.

Deux télévisions étrangères, celles d'Allemagne et de Yougoslavie ainsi que les studios alémanique et tessinois (qui les diffuseront en léger différé) recevront également les images de cet affrontement entre deux des meilleurs poids mi-lourds européens. François Fiol (19 combats, 18 victoires, 1 défaite devant Ba Sounkalo sur blessure) vient d'ailleurs d'être désigné challenger au titre européen détenu par le Yougoslave Mate Parlov.

Incontestablement l'Hispano-suisse arrive à un tournant de sa carrière. La promotion qu'il a obtenue au niveau européen ne l'a pourtant pas fait ignorer les engagements pris antérieurement avec les organisateurs de cette réunion en 12 reprises. Et pourtant les risques sont réels pour le puncheur de Morges.

Champion d'Allemagne, Leo Kakolewicz, qui a affronté le Sud-Africain Pierre Fourie (défaite aux points) et qui a perdu son championnat d'Europe devant Domenico Adinolfi (k.o. 7me), mit k.o. Eric Nussbaum il y a quelques saisons. Un dénouement que le public genevois n'a certainement pas oublié.

Averti du danger que représente son rival, François Fiol passera un difficile examen sous les yeux de plusieurs centaines de milliers de télespectateurs. Ces derniers n'apercevront pas, dans son coin, la silhouette familière de Charles Conen. Renversé par une voiture au début décembre, le vénérable manager morgien est décédé à Lausanne le jour de Noël alors que son élève est sur le point de toucher à la grande consécration.

hockey sur glace

REPRISE EN CHAMPIONNAT SUISSE DE LIGUE NATIONALE

Ligue A: tout est encore possible!

Comment les trois semaines d'arrêt de la compétition nous rendront-elles les équipes de ligue A? La réponse à cette question décidera de l'attribution du titre et de la relégation car, en tête de classement comme en queue, les positions sont si serrées que la solution risque fort d'intervenir avant la fin de ce mois.

La mi-décembre a laissé un Berne talonné par Langnau alors qu'il paraissait s'être envolé définitivement vers la gloire. Bienne et La Chaux-de-Fonds n'ont que partiellement profité de la baisse de régime de l'équipe de la capitale, mais la formation de Vanek, qui jouait un match en retard hier soir à Kloten, aura peut-être quelque peu rectifié le tir. Ce n'est pas certain toutefois, les internationaux de Kloten ayant prouvé, à la coupe Spengler, que l'équipe zuricoise dispose d'intéressantes ressources. Quoi qu'il en soit, l'activité va reprendre, demain soir, sur des bases promettant de rudes escarmouches, cela bien que Zoug et Ambri Piotta soient désormais les seuls à devoir lutter contre la chute en ligue B.

Tout à fait par hasard, ces deux-là doivent précisément, ce week-end aller rendre visite aux deux meneurs du jeu! A première vue, ils vont tous deux au-devant d'une tâche trop lourde pour eux. Il n'est guère question, en tout cas, qu'Ambri Piotta récolte ne serait-ce qu'un seul point à l'Allmend. Ce serait là une phénoménale surprise.

Pour Zoug, qui «descend» à Langnau, il existe, par contre, un espoir - oh! bien petit - d'empocher un point. Lors de son premier passage sur les rives de l'Ilfis, la formation de Suisse centrale avait perdu de peu, après avoir joué de malchance et, au second tour, sur sa propre patinoire, elle s'est permise de battre nettement Beaudin et ses coéquipiers. Langnau ne va donc pas au-devant d'une victoire aisée... si victoire il y a. Berne serait, évidemment, tout heureux de voir son redouté voisin commettre un faux-pas en commençant la nouvelle année.

Pour La Chaux-de-Fonds, l'échéance se présente également comme étant redoutable. Ses voyages à Kloten n'ont que rarement été profitables à la formation des montagnes pour qui vaincre est cependant une nécessité. Il est possible que cette fois, la halte de décembre aidant, Huguenin et ses copains soient disposés à faire mieux que d'habitude. On le leur souhaite, pour eux et pour l'intérêt de la compétition.

Le même vœu accompagne Bienne dans son entreprise. Il ne doit pas sous-estimer Sierre, qui est la révélation du présent championnat. Cette constatation nous permet de relever la réussite de «Didi» Imhof, seul Suisse entraîneur d'une équipe de ligue A avec Ochsner (Kloten). Il est vrai que Sierre peut compter, en Gagnon, sur l'un des plus fameux Canadiens qui aient évolué dans notre pays ces dernières années. Comme quoi, il faut de tout pour que la terre tourne...

F. PAHUD

LIGUE A

1. Berne	17	11	2	4	90	54	24
2. Langnau	17	11	1	5	96	74	23
3. Bienne	17	8	4	5	71	63	20
4. La Chx-Fds	17	9	2	6	67	62	20
5. Kloten	17	8	3	6	83	81	19
6. Sierre	17	7	1	9	68	89	15
7. Zoug	17	3	2	12	51	60	8
8. Ambri-Piotta	17	3	1	13	66	109	7

Samedi: Bienne-Sierre, Ambri Piotta-Berne, Kloten-La Chaux-de-Fonds, Langnau-Zoug.

LIGUE B (promotion)

1. Arosa	2	2	0	0	26	4	4
2. Viège	2	2	0	0	13	7	4
3. Villars	2	1	0	1	8	8	2
4. Lugano	2	1	0	1	8	10	2
5. Davos	2	1	0	1	7	11	2
6. Lausanne	2	0	1	1	4	7	1
7. Sion	2	0	1	1	4	19	1
8. Zurich	2	0	0	2	9	13	0

Demain soir: Davos - Viège - Lausanne - Zurich - Sion - Lugano -Villars - Arosa.

LIGUE B (relégation)

1. Forward	2	1	1	0	16	10	3
2. Olten	2	1	1	0	12	11	3
3. Servette	2	1	0	1	10	8	2
4. Fleurier	2	1	0	1	10	9	2
5. Lucerne	2	1	0	1	8	9	2
6. Rotblau	2	1	0	1	9	11	2
7. Langenthal	2	1	0	1	7	9	2
8. Uzwil	2	0	0	2	6	11	0

Demain soir: Fleurier - Olten - Genève Servette - Uzwil - Lucerne - Forward - Rotblau - Langenthal.

Ligue B: quelques questions

Lausanne aura-t-il digéré ses déboires de décembre? Markus Lindenmann et Mattli, les internationaux d'Arosa auront-ils récupéré des fatigues dues à la coupe Spengler? Molina se révèlera-t-il aussi brillant avec Lugano qu'il le fut avec l'équipe Suisse? Que fera Sion sans son Canadien D'Amico pénalité de match lors de la rencontre «amicale» face à Sierre? Tels sont quelques uns des points d'interrogation qui peuvent conditionner la reprise du championnat de ligue B.

Pour Lausanne et Zurich l'heure de vérité a sonné. Engagés l'un contre l'autre demain soir à Montchoisi, le perdant - si perdant il y a - a de fortes chances de voir ses rêves de promotion anéantis. Et puis, pour l'équipe de Vincent l'heure est venue de démentir l'affirmation qui veut qu'elle ne possède qu'un gardien (Andrey), deux défenseurs (Vincent, Rocatti) et trois attaquants (Friederich, Gratton, Dubi) ayant le format nécessaire pour briguer une place en ligue A. A noter toutefois: le retour de Grobéty après un temps d'absence dû à une blessure.

Pendant ce temps, Arosa se déplacera à Villars. Sur les Hauts d'Ollon, tout ne sera pas facile pour les jeunes Grisons, les expensionnaires de ligue A ayant axé leur préparation afin d'être prêt pour le tour final. Chez eux, les frères Croci-Torti, Chappot et autre Boucher peuvent créer une surprise. Quant à Viège, le déplacement à Davos ne sera pas de tout repos alors que Lugano devrait passer sans encombre le cap sédunois. Dès lors, Villars et Davos tiennent, dans une certaine mesure, l'avenir de Lausanne et Zurich dans leurs mains, un succès de leur part pouvant amoindrir les écarts.

Dans le tour de promotion, dont le but n'est pas forcément d'être premier, mais surtout d'échapper aux deux dernières place, la situation est particulièrement serrée, Uzwil (zéro point) n'ayant qu'une longueur de retard sur le quintette formé de Genève Servette, Fleurier, Lucerne, Rotblau et Langenthal. En sera-t-il de même après son passage aux Vernets? A priori l'équipe genevoise est favorite. En valeur intrinsèque elle est supérieure à la formation du Suisse Stahli.

En déplacement à Lucerne, le «co-leader» Forward sera tout aussi en danger qu'Olten à Belle-Roche. Quant à Rotblau, la venue de Langenthal lui donne l'occasion d'arrondir son capital points.

P.-H. B.

Première ligue

Au sentier, Martigny a battu Vallée de Joux 8-0 (4-0 1-0 3-0) dans son match en retard (groupe 4).

Bienne battu!

KLOTEN - BIENNE 4-3 (2-1 1-1 1-1)

MARQUEURS: Déry 2me; Bertschi 2me; Kolliker 5me; Lardon 24me; Bertschi 27me; U. Lott 42me; Rueger 43me.

BIENNE: Nagel; Zenhausern, Kolliker; Valentini, Flotiron; Jenkins, Burri, U. Lott; Stampfli, Berra, Wiedmer; Lardon, Blaser, Hanseler. Entraîneur: Vanek.

ARBITRES: MM. Fatton, Leuba et Spiess.

NOTES: Patinoire de Kloten. 3750 spectateurs. Pénalités: trois fois deux minutes contre Kloten; quatre fois deux minutes contre Bienne.

Kloten a obtenu une victoire chanceuse face à un Bienne peu à son affaire, en particulier la deuxième ligne de défense. Elle commit beaucoup trop de fautes dans la construction. Chez Kloten on peut noter la très bonne partie de Schlagenhauf qui a très bien neutralisé Jenkins.

G. D.

Demain à 20 h 30 à Monruz

NEUCHÂTEL H.-C. - LEUKERGRUND

A 17 h 30: Neuchâtel jun. - Viège jun.

005552 R

football

Décision de l'ASF

Berne et Superga à l'amende

La commission de contrôle et de discipline de l'ASF a infligé une amende de 3000 francs au FC Berne coupable d'avoir exigé et encaissé une prime pour le transfert de son joueur hollandais Buma à son ancien club, BVV de Kennemers. Une telle exigence est interdite dans le monde du football dit amateur. Les 3000 francs représentent exactement le montant du transfert.

Le FC Superga La Chaux-de-Fonds a également été pénalisé. Son terrain a été suspendu pour un match de championnat et une amende de Fr. 500 lui a été infligée pour le déplorable comportement des spectateurs qui ont quelque peu «maltraité» l'arbitre du match du 7 novembre dernier contre Duerrenast.

cyclocross

Coup dur pour Gilles Blaser

Gilles Blaser (24 ans), le meilleur spécialiste romand de cyclocross, joue de malchance alors que se profilent, à l'horizon, les championnats suisses (16 janvier) et les championnats du monde de Hanovre pour lesquels il avait été pré-sélectionné: l'amateur genevois souffre d'un pouce fracturé.

Depuis une quinzaine de jours, il se plaignait de douleurs suite à une chute à Cheyres. Surmontant le mal afin de ne pas perdre du terrain par rapport à ses rivaux alémaniques, il tint à s'aligner à Montilier, il y a dix jours, où il s'accrocha avec d'autres coureurs.

Cette blessure risque de compromettre toute ou dans tous les cas une bonne partie de la saison de l'espoir genevois. Celui-ci nourrissait beaucoup d'espoirs et la volonté affichée à l'entraînement lui avait permis de réaliser de réels progrès. Au début de la semaine, le résultat d'une radiographie a donné un verdict sans appel: fracture du pouce de la main gauche.

Contraint d'arrêter la compétition durant 2 à 3 semaines, Gilles Blaser, qui porte une attelle, risque de payer chèrement ce regrettable accident, puisque le résultat du championnat suisse doit permettre une sélection définitive pour les mondiaux de RFA.

course d'orientation

Bilan de la saison 1976

LES NORDIQUES RESTENT LES MAÎTRES

Avant d'entamer la saison 1977, il est temps de tirer un rapide bilan de la saison qui s'est achevée, autant sur le plan international que national et cantonal.

Au vu des épreuves internationales, notamment des championnats du monde, on constate que les pays nordiques restent toujours les maîtres et dominent encore actuellement les compétitions internationales. Aux championnats du monde, les douze médailles en jeu ont été remportées par des coureurs scandinaves. La Suisse qui avait détenu pendant les dix dernières années le titre symbolique de meilleur pays non-scandinave, a au cours de l'année passée, un peu terni cette image et doit maintenant faire face à la venue très forte d'autres nations telles la Tchécoslovaquie et la Hongrie. Au relais des championnats du monde, la Suisse a terminé, chez les hommes, au 6me rang, alors qu'elle avait été 4me en 1974, 1966 et 1964, 2me en 1970 et 5me en 1968. Chez les dames, la Suisse figurait au 2me rang en 1964, au 4me en 1966 et en 1974, au 5me en 1968 et 1972 et au 6me en 1976 tout comme elle l'avait été en 1970. Ce léger recul n'est cependant pas dramatique, mais on ne doit pas négliger la préparation des coureurs helvétiques si ceux-ci veulent conserver leur place parmi l'élite mondiale.

Sur le plan national, la liste annuelle des points donne un assez bon reflet de la saison écoulée. Basée sur les six meilleurs résultats acquis par chaque coureur, cette liste des points sert de classement général annuel. En élite-hommes, Karl John (33 ans) avec 115 points devance Dieter Hulliger (107 points) et Willy Müller (103). En élite-dames, on trouve en tête Alice Fischer avec 128 points, Annelies Fischer (126) et Ruth Baumberger (119). Il est intéressant de constater que deux coureurs seulement ont obtenu le maximum de points, soit 130 ce qui correspond à six victoires. Il s'agit du Bernois Gerhard Suter en catégorie Ecoliers I et de la Zuricoise Claudia Gübeli en Ecolières II.

Dans l'ensemble la saison écoulée fut assez favorable aux Neuchâtelois. Dans la liste des points, les meilleurs résultats ont été obtenus par Isabelle Zimmerli (110 pts en Ecolières I), Anne-Catherine Mathez (107 pts en dames-juniors A), Jean Cuche (99 pts en Elite A), Claude Marina (99 pts en Juniors A) et Pascal Junod (91 pts en Ecoliers I). Aux championnats suisses, le titre individuel est revenu à Claude Marina dans la catégorie Juniors A, alors que le CO Chenau avec Henri Cuche, Jean Cuche et Rolf Neeser terminait 2me en élite A par équipe et le CO Laïta avec Hugo Mœsch, Michel Duruz et Alain Juan, 1er en élite B en relais.

En 1977, cinq coureurs du canton, tous membres du CO Chenau, feront partie des cadres nationaux. Henri et Jean Cuche dans le cadre élite et les juniors Claude Marina et Anne-Catherine Mathez, accompagnés de l'écolière Isabelle Zimmerli dans le cadre des espoirs.

M. D.

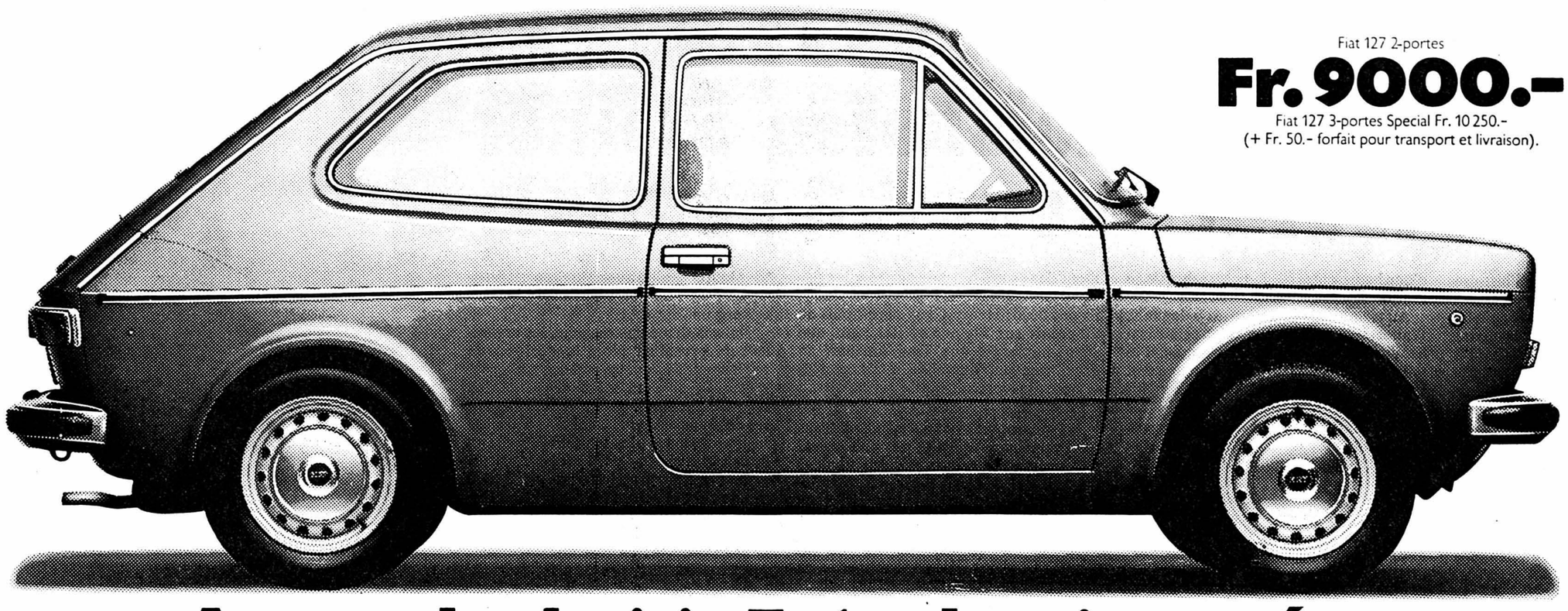

Fiat 127 2-portes
Fr. 9000.-
Fiat 127 3-portes Special Fr. 10 250.-
(+ Fr. 50.- forfait pour transport et livraison).

A vous de choisir. Entre les six années d'expérience de la Fiat 127 et sa concurrence.

FIAT Garantie 12 mois avec kilométrage illimité.
Garantie anti-corrosion de 2 ans.

Un plaisir qui dure.

TBWA

002324 A

Mme C. Vautravers

Grand boum
chez
Claudine
Corsets • Lingerie

Mlle S. Furrer

Chemises de nuit flanelle et jersey dès **20.—**
Robes de chambre dès **60.—**
Soutiens-gorge dès **5.—**
Gaines-slips dès **6.—**
Chemises pure laine dès **8.—**

MILIEU DES CHAVANNES 6
C. VAUTRAVERS TEL. 25 08 22 NEUCHATEL
003885 B

Restaurant de la Grappe
La Coudre
Neuchâtel
Pour toutes vos réunions...
- Baptêmes - Communions -
- Mariages -
de 10 à 60 personnes
nos différentes salles
sont à votre disposition
L. MARINI ✆ 33 26 26
003886 A

Ce studio complet: seulement 1275.-

Enfin une nouvelle formule pour les jeunes. Attractif et plein de trouvailles, cet ensemble vaut le déplacement dans nos magasins. Chaque pièce peut s'obtenir séparément.

En stock : plus de **1000** studios, chambres à coucher, salons, parois murales, salles à manger, etc...
Un choix de meubles unique en Suisse romande.

Profitez d'embellir votre intérieur... Et à ces prix, livraison et montage gratuits chez vous. Sur désir, facilités de paiement.

EUROPE MEUBLES
Même maison à Lausanne et à Genève
Heures d'ouverture:
de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30
samedi sans interruption de 8 h. à 17 h.
Fermé le lundi matin

Important!
Pas de problème de parcage
Places à proximité ou au bord du lac (Jeunes Rives), à 5 min. de notre exposition
002322 A

meubles **meyer** neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038 / 25 75 05

Café-Restaurant des Chavannes
«CHEZ BEAUJOLAIS»
PETIT NOUVEL-AN
Demain, dès 18 heures
PIEDS DE PORC AU MADÈRE
Dès 21 heures,
SOUPE À L'OIGNON
✆ 25 23 83 J.-C. Gerber
003876 A

Hôtel du Cygne
Chez-le-Bart
Samedi 8 janvier
SOUPER TRIPES
Réserver: tél. 55 28 22. 001701 A

Hôtel des Trois-Rois Le Locle
Tél. (039) 31 65 55
Samedi 8 janvier 1977
GRANDE FÊTE DES ROIS
Orchestre **Flash Galaxie** et sa chanteuse **Martine.**
Selon la tradition, la reine et le roi seront les invités de la maison
Menu - Ambiance - Cotillons - Danse
Tout compris: Fr. 58.—.
Réservez votre table. 001698 A

Réparation et restauration de tous meubles.
Tél. 25 67 52, entre 12 et 13 heures.
001362 A

Les réparations de votre voiture à des prix avantageux
et discutés d'avance, seront exécutées dans le garage.
Benzine —.90, —.94.
H. Comtesse.
Draizes 68, Neuchâtel.
Tél. 31 38 38.

Son café sur le pouce en lisant son journal AU MINI BAR AU KIOSQUE
CHEZ NINA
Fbg de l'Hôpital 9
Ouvert de 6 h à 20 h 30,
le dimanche de 8 h à 12 h et de 18 h à 20 h 30.
Nouveau propriétaire:
M. Michel De-Luca
003860 A

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.
Feuille d'avis de Neuchâtel

LES TROIS-TOURS CAFÉ-RESTAURANT
à Boudry
Tél. 42 30 30
SAMEDI 8 JANVIER
MENU ET BAL DU PETIT NOUVEL-AN
service sur assiette
Entrecôte (220 g) - Garniture de légumes
Pommes allumettes - Poire Suchard
MENU, DANSE COMPRISE, Fr. 14.—
ORCHESTRE - FERMETURE TARDIVE
Réservez vos tables. Se recommande: Famille A. Grize
003878 A

Tosalli SPORTS: Votre conseiller à Colombier Tél. 41 23 12

LA TECHNIQUE DU SKI DE FOND

30 **La première glissade**

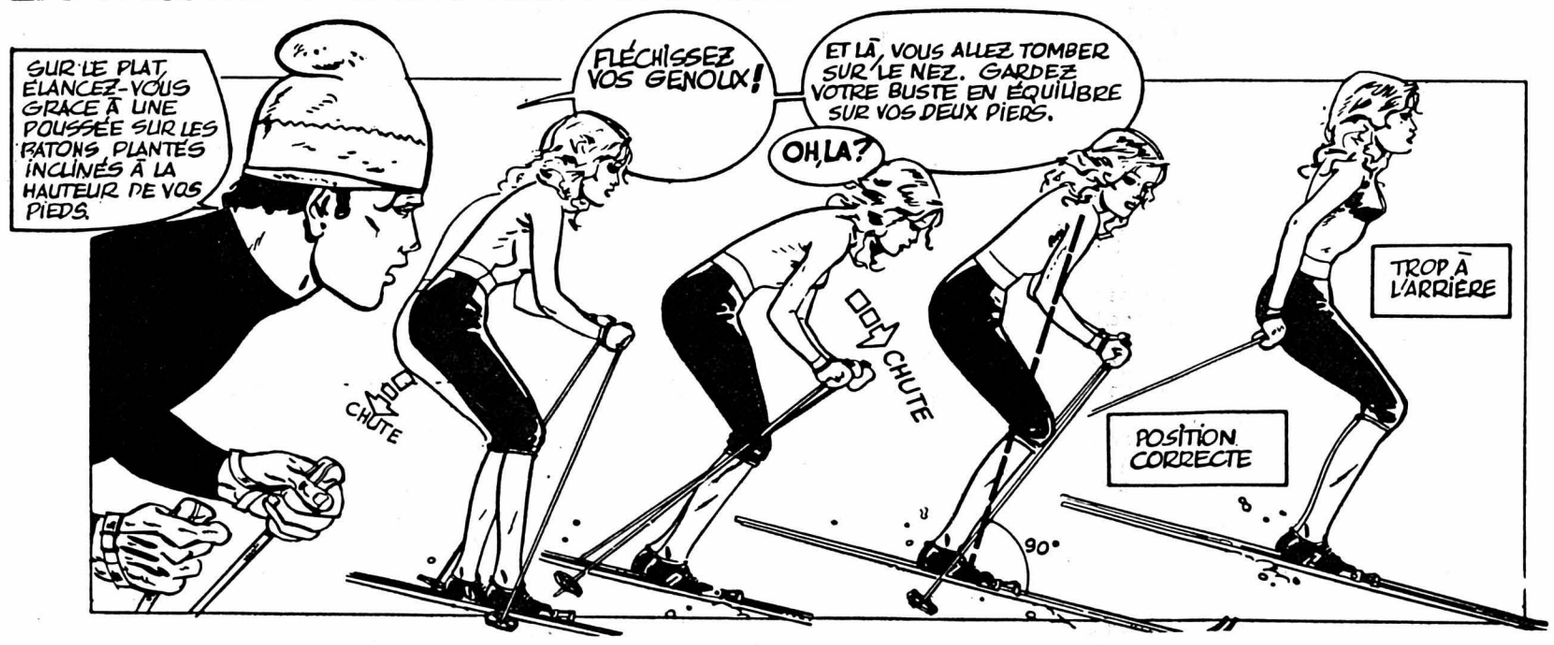

Collection VIDI/© Chancerel 1976

Incroyable mais vrai!

Tissus d'habillement **Fr. 5.— le mètre**
Grand choix de coupons pour coussins **Fr. 5.— la pièce**
Nouveau: des tissus pour sacs de montagne, en nylon imperméable
Fr. 5.— le mètre.

textiles ambiance sa
Rue des Chansons 37 2034 Peseux Tél. 038 31 34 30

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

17.20 (C) Point de mire
17.30 (C) Les 4 coins
17.55 (C) Téléjournal
18.55 (C) Il faut savoir
18.05 (C) Agenda pour tous
18.50 (C) Nounours
18.55 (C) Les lettres volées
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) Parade
21.45 (C) Boxe à Genève
23.00 (C) Ski à Pfronten

SUISSE ALÉMANIQUE

17.15 (C) Trois noisettes pour Cendrillon
18.10 (C) Accords et rythmes
18.45 (C) Fin de journée
18.55 (C) Téléjournal
19.05 (C) Coupe du monde de ski
19.30 (C) Point de vue régional
19.35 (C) Sensations sous le chapiteau
20.00 (C) Téléjournal
20.20 (C) Kassensturz-extra
21.20 Le voyage à Tokio
23.30 (C) Téléjournal
23.45 (C) Ski. Coupe du monde

FRANCE I

12.15 Réponse à tout
12.30 Midi première
13.00 T F 1 actualités
13.35 Télévision régionale
14.05 C N D P
17.25 La grande cocotte
18.00 A la bonne heure
18.35 Pour petits et grands
19.00 La lune papa
19.20 Actualités régionales
19.40 Minutes pour les femmes
19.45 Eh bien, raconte!
20.00 T F 1 actualités
20.30 Le congrès de Clermont-Ferrand
22.25 Allons au cinéma
22.55 T F 1 dernière

FRANCE II

13.35 (C) Magazine régional
13.50 (C) Pour les mal-entendants
14.00 (C) Aujourd'hui Madame
15.00 (C) Flash journal
15.05 (C) Les rues de San Francisco
15.55 (C) Aujourd'hui magazine
18.00 (C) Fenêtre sur...
18.35 (C) Palmarès des enfants
18.45 (C) Flash journal
18.55 (C) Chiffres et lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) La caméra invisible
20.00 (C) Antenne 2 journal
20.30 (C) Les brigades du Tigre
21.30 (C) Apostrophes
22.40 (C) Antenne 2 dernière
22.50 (N) Si j'avais un million

FRANCE III

18.45 (C) F R 3 jeunesse
19.05 (C) TV régionale
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Tribune libre
19.55 (C) F R 3 actualités
20.00 (C) Les jeux à Lille
20.30 (C) Vendredi magazine
21.30 (C) Carthage
22.25 (C) F R 3 actualités

SVIZZERA ITALIANA

16.45 (C) Dimcumataparlat... e ti diro'chi sei
18.00 (C) Per i ragazzi
18.55 Incontri
19.30 (C) Telegiornale
19.45 (C) Pagine aperte
20.15 (C) Il regionale
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) L'istitutrice
22.10 (C) Tribuna internazionale
23.10 (C) Telegiornale
23.20 (C) Venerdi sport

ALLEMAGNE I

15.50, téléjournal. 15.55, Nikolaus Horoncourt et le concensus Musicus de Vienne. 16.40, pour les enfants. 17.10, pour les jeunes. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, L'héritage. 21.30, conseils de la police criminelle. 21.35, ici Bonn. 22 h, téléjournal. 22.15, télésports. 23.20, Sordide affaire. 0.55, téléjournal.

ALLEMAGNE II

11 h, pour les petits. 16.30, liberté chérie. 17 h, téléjournal. 17.10, l'art et les jeunes. 17.40, plaque tournante. 18.20, Laurel et Hardy. 19 h, téléjournal. 19.30, journal du soir. 20.15, Défense légitime. 21.45, téléjournal. 22 h, courts métrages internationaux. 22.30, Les rues de San-Francisco. 23.15, téléjournal.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures de **6 h** à **23 h**, sauf à **20 h**, puis à **23.55. 6 h**, le journal du matin et à **6 h, 7 h, 8 h**, éditions principales. **8.05**, revue de la presse romande. **8.15**, chronique routière. **8.25**, mémento des spectacles et des concerts. **8.40**, avant le week-end. **9.05**, la puce à l'oreille. **10.05**, avec Rafel Carreras. **12 h**, le journal de midi. **12.05**, les uns, les autres. **12.15**, le rendez-vous de l'humour et de l'humeur. **12.30**, édition principale. **13 h**, regards vers 1977. **14.05**, des ronds dans l'eau.

16.15, feuilleton: Le Crime de Sylvestre Bonnard (5) d'Anatole France. **17.05**, en questions. **18 h**, le journal du soir. **18.20**, édition régionale. **18.35**, bulletin d'enneigement. **18.40**, informations sportives. **18.50**, revue de la presse suisse alémanique. **19 h**, édition nationale et internationale. **19.30**, magazine 77. **20.30**, pourquoi pas? **22.05**, baisse un peu l'abat-jour. **23.05**, blues in the night. **24 h**, hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7 h, Suisse-musique. **9 h**, informations. **9.05**, des vœux à la dizaine. **11 h**, Suisse-musique. **12 h**, midi-musique. **14 h**, informations. **14.05**, 2 à 4 sur la 2. **16 h**, Suisse-musique. **17 h**, rhythm'n pop. **17.30**, au pays du blues et du gospel. **18 h**, informations. **18.05**, redilemele. **18.55**, per i lavoratori italiani in Svizzera. **19.30**, novitads. **19.40**, soul-jazz. **20 h**, informations. **20.05**, hors cadre. **20.30**, les concerts de Lausanne: l'Orchestre de Chambre de Lausanne, direction: Arpad Gerecz. **22.30**, plein feu. **23 h**, informations. **23.05**, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à **6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22.30, 23 h. 6.05**, espresso. **9.05**, mixture multimusicale. **10 h**, guide touristique sonore. **11.05**, orchestre de la Radio suisse. **12 h**, musique à midi. **12.15**, félicitations. **12.40**, rendez-vous de midi. **14.05**, magazine féminin. **14.45**, lecture. **15 h**, interprètes célèbres.

16.05, musique pour les malades. **17 h**, onde légère. **18.20**, musique légère. **18.45**, sport. **19 h**, actualités, musique. **20.05**, théâtre. **20.50**, musique populaire. **21.30**, vitrine 77. **22.15**, rapide de nuit.

LE MOT CACHÉ

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est:

LUNDI

HOROSCOPE

NAISSANCES: *Les enfants nés ce jour seront sérieux, combatifs, difficiles à diriger et plus spécialement attirés par les arts.*

BÉLIER *(21-3 au 20-4)*

Travail: La vie moderne exige un rythme rapide qui n'est pas toujours le vôtre. **Amour:** Vous apprenez à mieux connaître vos amis et vous leur accordez une vive amitié. **Santé:** Si votre dos se fatigue très vite, voyez sans tarder le spécialiste.

TAUREAU *(21-4 au 21-5)*

Travail: Vous avez bien choisi votre voie où vous unissez le pratique et l'artistique. **Amour:** Votre vie familiale se déroule très bien, un de vos projets a connu une belle réussite. **Santé:** Des repos courts et fréquents vous sont nécessaires, ils vous permettent de récupérer vos forces.

GÉMEAUX *(22-5 au 21-6)*

Travail: Votre nouveau plan est excellent, les obstacles ne tiendront pas devant votre énergie. **Amour:** Parlez de vos problèmes à vos amis, mais ne leur faites pas trop de confidences. **Santé:** Vos malaises ont certainement des causes profondes que vous ne devez pas négliger.

CANCER *(22-6 au 23-7)*

Travail: La chance est une alliée assez perfide, fiez-vous plutôt à votre énergie. **Amour:** Votre caractère indépendant s'adapte difficilement au mariage. **Santé:** Faites une cure de fruits consommés de toutes les façons possibles.

LION *(24-7 au 23-8)*

Travail: Il faut pour le moment vous contenter d'un demi-succès, ne vous découragez pas. **Amour:** L'amitié du Lion vous est très précieuse, elle évoluera vers une association de travail. **Santé:** Votre teint est un parfait baromètre, si tout va bien il est clair et transparent.

VIERGE *(24-8 au 23-9)*

Travail: Vous aimez les carrières libérales qui vous laissent des libertés d'action. **Amour:** Conservez vos bonnes relations, vos amis connaissent votre caractère. **Santé:** Faites réviser votre dentition afin de lui éviter les surprises du froid.

BALANCE *(24-9 au 23-10)*

Travail: Si vous vous intéressez à la littérature d'une façon ou d'une autre, vous avez raison d'insister. **Amour:** Vous avez la possibilité de consolider vos rapports, contrôlez-vous. **Santé:** Vos malaises ne sont pas faciles à guérir parce que leur origine a des causes multiples.

SCORPION *(24-10 au 22-11)*

Travail: Recherchez de nouvelles formules, ayant un but plus commercial. **Amour:** La chance vous permet de rencontrer des personnes sympathiques. **Santé:** Il vous reste peu de temps pour vous consacrer à votre santé, mais elle semble solide.

SAGITTAIRE *(23-11 au 22-12)*

Travail: Gardez vos qualités personnelles, mettez-les en valeur, elles seront très appréciées. **Amour:** Une personne dont vous admirez l'intelligence partage le sentiment qu'elle vous inspire. **Santé:** Fréquentez des amis gais et très actifs, votre foie est sensible.

CAPRICORNE *(23-12 au 20-1)*

Travail: Ne cessez pas toute activité, ne manquez pas de vous perfectionner. **Amour:** C'est avec une grande fidélité que vous pratiquez l'amitié, vos amis le reconnaissent. **Santé:** Ménagez vos jambes qui ont tendance à se fatiguer très vite.

VERSEAU *(21-1 au 19-2)*

Travail: Vous pouvez traiter avec des intermédiaires, mais méfiez-vous, ne comptez que sur vous. **Amour:** Les sentiments sérieux ont la priorité, ils seront célébrés avec beaucoup de tendresse. **Santé:** Les repas trop riches sont mal supportés par votre organisme.

POISSONS *(20-2 au 20-3)*

Travail: Vous avez tendance à vous décourager vite parce que vous hésitez trop. **Amour:** Vous avez parfois tendance à confondre l'amour ou l'amitié, ce sont des choses différentes. **Santé:** Ne mettez pas en péril votre appareil respiratoire, fumez le moins possible.

MOTS CROISÉS

Problème N° 719

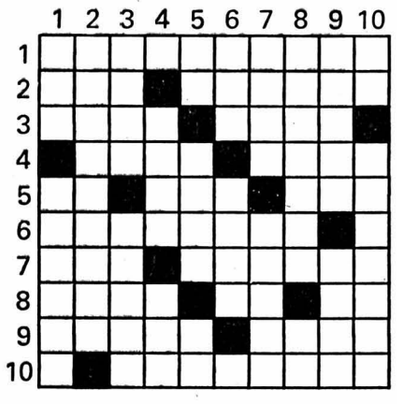

HORIZONTALEMENT

1. Longue suite. 2. Déesse marine. Vaporeux. 3. Affection intéressant la peau. Désavantage. 4. Tripotée. Il était attaché à la glèbe. 5. Petit cube. Il a parfois un petit grain. Grande puissance. 6. Ils se vouent à l'expression du beau. 7. De petites clochettes parfumées nous l'annoncent. Sanction pour un officier. 8. Poisson à large tête. Pronom. L'astragale, par exemple. 9. Pierre du souvenir. Attendrie. 10. Il fait naître un sentiment d'attente angoissée.

VERTICALEMENT

1. Présent de Cérès. Nom de deux papes. 2. Sans effet. 3. Tout bénéfice. Certaines sont utilisées comme liens. 4. Sur le Tarn. Le préféré du collège. 5. Possessif. Elle a inspiré Aragon. Vieux mot. 6. Epithète pour un roi de France. Auxiliaire. 7. Grandes divisions de l'histoire de la Terre. Dans la Mayenne. 8. Elle permet d'être toujours à la page. Symbole. 9. Près de Lille. Sans la moindre exception. 10. Préposition. Dénaturée.

Solution du N° 718

HORIZONTALEMENT: 1. Maupertuis. – 2. Arsène. Tri. – 3. Mars. Niel. – 4. Vl. Sorel. – 5. Ida. Repère. – 6. Sert. Na. Es. – 7. Conflent. – 8. Yo. Tel. Tir. – 9. Ango. Ernée. – 10. Stanislas.

VERTICALEMENT: 1. Ma. Visayas. – 2. Armide. Ont. – 3. USA. Arc. Ga. – 4. Pers. Toton. – 5. Ensor. Ne. – 6. Ré. Renflés. – 7. Népal. RL. – 8. Utile. Etna. – 9. Ire. Reniés. – 10. Silvestre.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Côtelettes d'agneau
Flageolets
Beignets aux pruneaux

LE PLAT DU JOUR:

Beignets aux pruneaux

Pour 4 personnes: 100 g de farine, ½ cuillerée à thé de poudre à lever, 1 pincée de sel, ½ sachet de sucre vanillé, 2 œufs, 1 dl ½ de lait, 500 g de pruneaux, 50 g de beurre, du sucre pour saupoudrer.
Tamiser la farine avec la poudre à lever, ajouter le sel et le sucre vanillé. Faire une fontaine. Y verser les jaunes d'œufs et le lait battus; travailler avec la farine en partant du centre, jusqu'à obtention d'une pâte bien homogène. Elle doit être assez consistante. Laisser reposer deux heures et incorporer les blancs d'œufs battus en neige juste avant l'emploi. Fendre les pruneaux, enlever le noyau, les tremper dans la pâte et les dorer de chaque côté au beurre. Saupoudrer de sucre et servir chaud.

Une note chinoise dans la cuisine

Les ingrédients typiques des menus chinois ne sont pas toujours faciles à trouver chez nous. Certains, pourtant, sont devenus assez courants. Ainsi, le soja est un haricot (fermenté il donne la sauce si appréciée de soja). On le consomme cuit ou cru dans les salades; sauté il sert d'accompagnement aux viandes.
Le vermicelle de riz (si difficile à manger, surtout avec des baguettes) est aussi courant que le riz. Il se fait cuire pendant une dizaine de minutes dans du bouillon ou de l'eau.

Mode et comportements

Vous êtes moderne puisque vous avez adopté la mode « maxi » ! Cette mode vous a d'ailleurs métamorphosée et vous a obligée insensiblement à adopter de nouvelles attitudes qui témoignent d'un état d'âme nouveau lui aussi.
Vous ne pouvez plus vous passer de poches, elles vous procurent une sensation de bien-être et de confort indispensable, les robes courtes vous le permettaient moins, et vous êtes heureuse d'y enfouir les mains; cela signifie que vous êtes inquiète et manquez quelquefois de confiance en vous.
Au cours de réunions, vous avez l'habitude de vous tenir debout les mains derrière le dos. C'est pour mieux réfléchir, vous êtes observatrice.

Dormez la fenêtre ouverte!

Il est sain de dormir la fenêtre ouverte, hiver comme été. On peut ouvrir les fenêtres par agrément ou par confort, mais il y a toujours assez d'air frais pour un ou deux dormeurs dans une pièce même petite, dont l'air a été renouvelé dans la journée, d'autant plus que la respiration est ralentie, durant le sommeil. En hiver les fenêtres grandes ouvertes obligent à lutter contre le froid, donc à se dépenser inutilement en dormant.

Une recette économique

Pour quatre personnes: 100 g de petits pois écossés, une poignée d'épinards, 2 pommes de terre, 2 carottes, 2 courgettes, 1 oignon, 3 cuillerées d'huile, quelques croûtons, beurre.
Faites cuire les légumes dans de l'eau bouillante salée. Passez ensuite tous les légumes à la moulinette, ajoutez 3 cuillerées d'huile, amenez à ébullition et servez avec des croûtons frits au beurre.

Conseils culinaires

Sachez conserver les aliments au réfrigérateur: les œufs et le beurre prennent vite les odeurs; enveloppez le beurre et placez toujours les œufs dans le compartiment qui leur est réservé. A défaut, une boîte spéciale fera très bien l'affaire.
Les viandes qui se dégradent rapidement seront placées dans des boîtes hermétiquement closes ou dans une feuille d'aluminium graissée légèrement (ainsi l'emballage ne colle plus).

Légumes de saison, les légumes secs ne sont pas toujours faciles à doser. Voici quelques proportions qui vous guideront. Il faut compter par personne en moyenne: 60 g pour les haricots, les lentilles; 70 g pour les pois cassés; 200 g pour les pommes de terre; 45 g pour le riz; 60 g pour les pâtes alimentaires.
Les œufs durs que vous utilisez pour vos canapés ou en garniture seront beaucoup plus décoratifs, et vous ne risquerez plus d'ôter une partie de jaune en les écalant, si vous prenez le soin de les faire tourner sur eux-mêmes dans l'eau de cuisson.

A méditer

Je suis las des musées, cimetières des arts.
LAMARTINE

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. – Musée d'art et d'histoire: La Suisse au service de la paix.
Hall du collège latin: La terre malade des hommes.
Musée d'ethnographie.
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'histoire naturelle: Dioramas et collections.
Galerie des Amis des arts.
Galerie Ditesheim: Exposition de Noël.
Centre culturel neuchâtelois: M. Frey, sculptures, peintures.

Tourisme: Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. – Palace: 15 h, 18 h 45 et 20 h 45, L'aile ou la cuisse. Enfants admis. 6me semaine.
Arcades: 20 h 30, King-Kong. 12 ans. 4me semaine.
Rex: 20 h 45, Mado. 16 ans.
Studio: 15 h et 21 h, 20.000 lieues sous les mers. Enfants admis. 3me semaine. 18 h 45, Attack (Sélection). 23 h 15, Journal intime d'une nymphomane. 18 ans.
Bio: 16 h et 23 h 15, Sexe à Copenhague. 20 ans. 18 h 40 et 20 h 45, Si c'était à refaire. 16 ans.
Apollo: 15 h et 20 h 30, La malédiction. 16 ans. 17 h 30, Heidi. Enfants admis. 22 h 45, The Beatles – 4 garçons dans le vent. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Jazzland, Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin.

Urgences: La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).

Pharmacie d'office: J. Armand, rue de l'Hôpital. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry - La Côte. M. W. Gauchat, Peseux, tél. 31 11 31.

AUVERNIER

Galerie Numaga I: Jacques Schreyer, collages.

BEVAIX

Arts anciens: Objets d'art et peintures.

COLOMBIER

Cinéma Lux: 20 h 30, Les trois jours du Condor.

HAUTERIVE

Galerie 2016: Rose-Marie Joray, gouaches, aquarelles, gravures. Liuba Kirova, peintures, gravures. Helga Leuenberger-Schuhr, peintures, gravures.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Les bidasses en folie (Les Charlots).

DESTINS HORS SÉRIE — GARIBALDI par Anne et Serge GOLON

RÉSUMÉ: En 1820, le jeune Garibaldi se sauve de chez lui en pleine nuit.

APPAREILLAGE

« Rocco, couché... » murmure Giuseppe en se baissant pour apaiser le chien d'une caresse. L'animal se met à gambader quand l'enfant saisit sa pèlerine au portemanteau et entrouvre la porte d'entrée. Tout heureux d'une promenade inattendue, il n'obéit pas à Giuseppe qui lui ordonne: « A la cuisine, Rocco, couché... » Rocco se faufile déjà par la porte entrebâillée.

« C'est bien. Tout le monde est à l'heure, dit Giuseppe. Allons-y. » A travers les rues tortueuses, ils descendent vers le port, toujours escortés par le chien. A l'endroit où, la veille, ils ont repéré une balancelle, Giuseppe saute le premier dans le bateau. Il inspecte le fond: gouvernail, voile, rames, tout est en ordre.

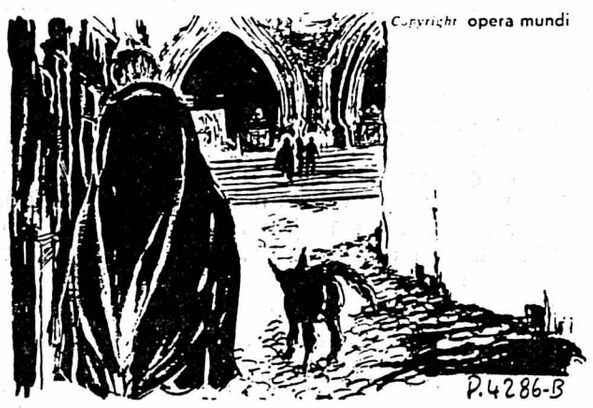

Pour ne pas risquer d'attirer l'attention de la maisonnée endormie, le jeune garçon renonce à faire rentrer Rocco. C'est donc avec le chien sur les talons qu'il rejoint le lieu de rendez-vous. Il est convenu que les quatre compères se retrouvent sur le parvis de la cathédrale Sainte-Reparate. Lorsque Joseph y arrive, trois silhouettes sortent de l'ombre.

Un signe aux camarades qui embarquent. Naturellement, Rocco passe outre à toute interdiction. « Ce sera notre mascotte », dit Mutru en fixant la rame à bâbord « ... et nous le mangerons, si nous mourons de faim », ajouta Andréis en installant celle de tribord. « Basta! Et dépêchons-nous d'appareiller! » grogne Garibaldi qui vient d'apercevoir une ombre s'avançant dans leur direction.

Demain: Cap au large

NOTRE FEUILLETON

L'ÎLE SECRÈTE

Georges Dejean

4 *ÉDITIONS FRANCE-EMPIRE*

Ravi d'être interpellé dans sa langue, Sylvère voulut expliquer son cas. L'autre haussa les épaules et reprit:
– De toute façon, vous serez interrogé. Etes-vous seul?
– Oui.
– Bien, je vais vous conduire.
Une clef tourna dans l'imposante serrure et la grille s'ouvrit.
Sylvère le suivit docilement. Le plaisir de rencontrer un être humain, après une longue solitude, le dominait entièrement. Bientôt, le couloir s'élargit et fut inondé de lumière car le géant venait de tourner un commutateur.
– Nous arrivons, dit-il en introduisant le jeune homme dans une vaste pièce. Attendez-moi ici; ce ne sera pas long.
Sylvère regarda autour de lui. Des fauteuils de cuir fauve entouraient une table basse ornée de dessins orientaux. Les murs étaient garnis de tapisseries. Des peaux d'ours et de léopards étaient étalées sur le parquet.
Immobile au centre de la pièce, étonné et émerveillé par ce qui l'entourait, Sylvère ne remarqua pas qu'une porte s'était ouverte sans bruit dans son dos et qu'une femme l'examinait attentivement.
Soudain, il eut l'intuition d'une présence et se retourna. Longtemps après, il se demanda ce qui l'avait le plus frappé à sa vue.

Elle était grande, majestueuse même; son vêtement, plutôt long, à peine serré à la taille, la faisait ressembler à ces déesses grecques, au port altier dont Thucydide nous a conté l'histoire. De lourds cheveux auburn encadraient son front uni. Ses yeux, aux reflets d'améthyste, brillaient dans un visage ovale. Jolie, elle ne l'était pas, le nez eût gagné à être plus discret. En revanche, la lèvre supérieure était un peu mince; mais de toute sa personne, se dégageait un charme réel.
Elle ne souriait pas. Son regard n'avait rien d'agressif; mais rien d'accueillant non plus.
– Qui êtes-vous? demanda-t-elle.
Il déclina rapidement son identité, ajouta que, depuis trois ans, il vivait seul dans l'île, après avoir été abandonné par un ennemi mortel.
Soudain, il aperçut son visage, ravagé par le poil, dans un grand miroir et se fit horreur à lui-même.
– Je dois vous faire l'effet d'une brute sauvage et je vous en demande pardon.
Elle eut un geste qui ne manquait pas de noblesse.
– Je vais donner des ordres pour qu'on vous tire d'embarras. Il y a ici un coiffeur. Des rafraîchissements et une collation vous seront servis, vous me conterez ensuite votre histoire; mais je vous préviens, ajouta-t-elle d'un ton subitement grave, que, si vous ne dites pas la vérité, vous vous en repentirez.
Une seconde, ses sourcils s'étaient froncés en un arc menaçant, puis son visage redevint calme.
– Attendez ici; mon frère va venir.
Elle disparut comme elle était entrée.
– Quelle est cette femme? se demandait Sylvère. Elle parle le français sans accent. Elle a des allures de reine. Comment se trouve-t-elle ici?
Une porte s'ouvrit à sa droite, un jeune homme en jaillit comme un fauve d'une cage brusquement ouverte. A la vue de Sylvère, il s'arrêta, le contempla une seconde puis éclatant de rire:

– Enfin du nouveau. Venez avec moi, ma sœur vous a confié à mes soins, nous ferons de vous un gentilhomme séduisant.
Interdit, Sylvère le regardait avec curiosité. Il n'avait guère plus de vingt ans, des yeux rieurs, une face poupine et n'offrait qu'une vague ressemblance avec la maîtresse de céans. Correctement vêtu, une pochette de soie au veston, il paraissait doué d'une loquacité exceptionnelle.
– Azura est ma sœur, reprit-il. Elle n'est pas toujours commode; mais on arrive à s'entendre avec elle. Vous auriez pu tomber plus mal. Elle m'a dit que vous aviez été abandonné dans l'île, il y a trois ans. Si j'avais su!... mais voilà, nous ne montons jamais là-haut.
– Vous préférez vivre sous terre?
L'autre eut un rire en cascade très joyeux.
– Mais, nous vivons à l'air libre. Vous le verrez bientôt. Toutefois, le plus pressé est de vous rendre l'aspect d'un homme civilisé, ensuite, je vous ferai les honneurs des lieux. Je m'appelle Héribert, et vous?
– Sylvère.
– C'est un nom qui me convient. Je n'aime pas ceux qui sont trop répandus. Le mien date de l'époque de la chevalerie; la seule qui fut belle à vivre. (Il s'interrompit pour appeler à haute voix:) Victor, Victor. C'est le coiffeur, ajouta-t-il. Un as, bien que sa main commence à trembler. Dame! il a plus de soixante-quinze ans.

*
* *

Deux heures plus tard, rasé de frais, Sylvère, ayant constaté que la main de Victor ne tremblait pas et qu'Héribert devait être un aimable plaisantin, fut introduit dans une chambre à coucher spacieuse où il se vit offrir un choix de vêtements.

– Ils ont appartenu à mon beau-frère, le capitaine Harold Kaglan, déclara Héribert. Il les a peu portés, il était presque toujours en uniforme. C'était un des plus brillants officiers de la flotte anglaise et, si nous sommes en sécurité ici, c'est à lui que nous le devons.
Votre sœur est anglaise elle aussi? demanda Sylvère un peu incrédule.
– Non, c'est la fille d'une Parisienne et d'un Bourguignon. Cela donne, paraît-il, intelligence, vivacité, bonne humeur, initiative.
– Et éloquence, ajouta Sylvère quelque peu narquois.
– Vous l'avez dit, acquiesça Héribert, sans relever l'ironie du ton. Ma sœur diffère de moi, à cet égard. Elle ne cause qu'à bon escient et réfléchit beaucoup. Quand vous la connaîtrez mieux, vous l'estimerez. C'est une femme remarquable.
Est-elle veuve depuis longtemps?
– Quatre ans. J'aimais beaucoup Harold: un homme droit et courageux; une âme bien trempée.
– Et elle se plaît ici?
– Infiniment. Rien ne l'oblige à y rester, moi non plus d'ailleurs. Il est vrai qu'elle croit avoir des obligations envers nous. Seule, elle quitterait vraisemblablement l'île. (Il ajouta en se frappant le front.) Mais je bavarde au lieu de vous faire les honneurs de notre demeure. Oh! un premier coup d'œil rapide, car ma sœur vous attend.
Ils traversèrent plusieurs pièces éclairées à l'électricité et meublées avec goût. Ni les tentures de prix, ni les tableaux et objets d'art ne faisaient défaut.
Ils arrivèrent enfin dans une vaste pièce dont la façade principale était entièrement de verre et au-delà de laquelle on apercevait un jardin magnifique que baignait la lumière du jour.
– Ici, dit Héribert, le soleil peut nous envoyer ses rayons. Nous voici en pleine nature. Cela vous surprend, n'est-ce pas?

(A suivre)

Emission spéciale

En vente dans les
MARCHÉS MIGROS
et principaux libres-services

Prix MIGROS... plus actuels que jamais!

003802 B

Un choix de meubles unique en Suisse romande

Paroi murale en chêne véritable, 320 cm de large, très bien agencée. Un prix exceptionnel pour cette exclusivité Europe-Meubles: seulement **1495.-**

Confortable salon par éléments de toute première qualité. L'élément droit seulement Elément d'angle Fr. **564.—** **375.-**

Profitez d'embellir votre intérieur... Et à ces prix, livraison et montage gratuits chez vous. Sur désir, facilités de paiement.

EUROPE MEUBLES

Même maison à Lausanne et à Genève
Heures d'ouverture:
de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30
samedi sans interruption de 8 h. à 17 h.
Fermé le lundi matin

Important!
Pas de problème de parcage
Places à proximité ou au bord du lac (Jeunes Rives), à 5 min. de notre exposition

002321 A

meubles **meyer** neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038 / 25 75 05

Petit Nouvel-An

Samedi 8 janvier 1977

Hôtel Pont-de-Thielle

Buffet «Campagnard» chaud et froid
Fr. 28.– à discrétion.
Cotillons Bonne ambiance
DANSE avec «Duo Continental».
Réservations: tél. (032) 83 16 32.

001285 A

Impôt sur le chiffre d'affaires

Invitation à s'annoncer

Afin de pouvoir examiner la question de l'assujettissement à l'impôt, **nous invitons à s'annoncer par écrit** à

l'Administration fédérale des contributions
Impôt sur le chiffre d'affaires
Effingerstrasse 27
3003 Berne

Nos de téléphone:
(031) 61 76 66
(031) 61 75 59

I. **En tant que grossiste au sens de l'impôt sur le chiffre d'affaires — jusqu'au 15 janvier 1977 —**, quiconque exerce une activité indépendante pour laquelle le total des recettes a dépassé durant l'année 1976 la somme de 35 000 francs et qui
   1. **fabrique ou travaille des marchandises** (fabrication, réparation, transformation, nettoyage, etc.), ou
   2. **exécute des constructions ou des travaux sur des terrains ou des bâtiments** (p. ex. artisan du bâtiment, entrepreneur de terrassements, nettoyeur de vitres et de bâtiments, ferrailleur), ou
   3. **fait le commerce de marchandises usagées** (p. ex. automobiles, appareils de télévision, machines de tout genre, meubles, tableaux, antiquités, monnaies), ou
   4. **livre des marchandises à des revendeurs ou des matières premières à des fabricants** (ch. 1) **ou à des entreprises de construction** (ch. 2), ou
   5. **entreprend des travaux immobiliers à la tâche.**

II. **En tant qu'acquéreur de produits naturels,** quiconque a acquis, au cours d'un trimestre civil, de fournisseurs qui ne sont pas grossistes au sens de l'impôt sur le chiffre d'affaires, pour plus de 1000 francs de produits naturels indigènes. Délai pour s'annoncer: 15 jours après l'expiration du trimestre en question. Sont acquéreurs de produits naturels, p. ex.
   — les **viticulteurs** qui achètent du raisin pour la vinification, de la vendange foulée, du vin
   — les **hôtels, restaurants,** etc., ainsi que les **personnes privées et groupements de personnes** qui achètent du vin

auprès de vignerons ou d'exploitations viticoles appartenant à des corporations de droit public (p. ex. cantons, communes).

001903 A

AVIS

aux propriétaires et gérants d'immeubles, aux architectes, je cherche tous travaux de jardinage, entretien de jardins, avec de très sérieuses références.

Entreprise A. CLOT, paysagiste,
tél. (038) 55 11 07
Fontanette 41, 2024 Sauges (NE).

001360 D

THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL
NEUCHÂTEL

Spectacle N° 11

Vendredi 14 janvier 1977 - 20 h 30

Le Théâtre de la Bruyère, Paris, présente:

MANGERONT-ILS?

de Victor Hugo

avec: Olivier **Hussenot**, Natalie **Nerval**, Jean-Paul **Zehnacker**, Françoise **Cailloud**, Mario **Franceschi**, Christian **Varini**, François **Sourbieu**

Prix des places: Fr. 26.—, 22.—, 18.—, 14.—, 10.—
Location: Hug Musique S.A., en face de la poste, Neuchâtel, tél. (038) 25 72 12

001916 A

On y va!!!
Restaurant - Brasserie Müller
Evole 39

CHEZ BELLOS
et sa musique

LE PETIT NOUVEL-AN

débutera par
l'entrecôte maître d'hôtel
bien garnie
avec dessert

Fr. 15.—
AMBIANCE HABITUELLE – Permission tardive –

JOUR DE FERMETURE: LUNDI

Tél. 25 15 69 M. et Mme René Bellini

003920 A

Amies et Amis de la bonne danse et du Rock-n-Roll, voici enfin quelque chose de sensationnel dans la région de Neuchâtel

A LA SALLE DE SPECTACLE DE PESEUX

GRAND BAL, avec 1re COUPE NEUCHÂTELOISE DE ROCK-N-ROLL

Ce concours est ouvert à tout le monde, du débutant jusqu'au champion. Il n'y aura pas de distinction de catégorie, ce concours est OPEN.
Prix d'inscription par personne: Fr. 8.— à payer d'avance au CCP 20-3767, à PUBLIRAMA, case postale 58, 2008 NEUCHÂTEL.
Les 3 premiers couples de la finale se partageront des prix pour un montant total de 600 fr.
Ces bals se dérouleront, pour les éliminatoires, le vendredi 14 janvier, et le vendredi 4 février 1977, de 21 h à 2 heures.
La GRANDE FINALE se déroulera le lundi 28 février 1977, veille du 1er mars pendant les mêmes heures.
Pour tous autres renseignements, tél. (038) 25 07 14 dès 18 h.
Organisation, PUBLIRAMA au service de la publicité et l'extraordinaire orchestre EXOD d'YVERDON.

marché **DIGA**

discount alimentaire

Cernier — Rte de Neuchâtel 3 — Tél. 038-53.11.44
Le Landeron — Rte de Neuchâtel 50 — Tél. 038-51.46.46

PRIX DIGA
PRIX TOUJOURS LES PLUS BAS!

Lard maigre	kg	5.90
Saucisse à rôtir	kg	7.90
Vermouth rouge DORONA	litre	3.40
Merlot del Piave	litre	1.80
Suchard Express	kg	6.95
Incarom	bocal 685 g	8.30
Softland	bidon 4 litres	6.90
Génie Automat	box 5 kg	13.90
Ajax Citron	box 5 kg	13.90
Cornettes Dell'Oro	paquet 500 g	1.—
Huile Saïs	litre	3.95
Bière Kanterbrau	six-pack	3.25
Café italiano (Indor)	paquet 460 g	4.95

003821 B

JURA - JURA

Communiqué d'Unité jurassienne

«Le Conseil fédéral dans ses petits souliers»

Sous ce titre, Unité jurassienne a publié hier un communiqué dans lequel on peut lire:

«Lors de son allocution de Nouvel-An, M. Kurt Furgler a évoqué la question jurassienne pour se féliciter de la «créativité» dont le canton de Berne aurait fait preuve en accordant un «droit d'autodétermination» au peuple jurassien. En substance, le président de la Confédération remercie Berne de n'avoir volé que la moitié du Jura à notre peuple! Plus loin, il a précisé que les Suisses accueilleront volontiers le nouveau canton si ce dernier sacrifie les districts sous tutelle aux appétits territoriaux bernois:

«La grande entreprise que constitue, pour la première fois, la création d'un nouveau canton au sein de notre Etat fédéral sera menée à bien si les décisions populaires sont respectées et si les limites contraignantes que notre ordre juridique assigne à l'épanouissement des particularités de chaque personne et de chaque Etat confédéré sont observées».

»Le tarabiscotage de ce style contorsionné cache mal les lacunes du contenu et il convient de rappeler ce qui suit:

– Le canton du Jura a été conquis contre Berne et non octroyé par cette dernière.

– L'additif constitutionnel bernois du 1er mars 1970 constituait un chantage pur et simple, par lequel l'ancien canton faisait payer aux Jurassiens leur indépendance par le sacrifice de leur unité millénaire.

– Le Conseil fédéral a couvert ce forfait et doit maintenant en payer le prix, c'est-à-dire une nouvelle question jurassienne dans les districts reconquis par Berne.

– Le problème de la légalité se pose uniquement dans la zone occupée où «l'Etat de droit» (pour reprendre le mauvais français de M. Furgler lui-même) est bafoué par le régime bernois.

»En essayant de faire endosser aux victimes les conséquences de ses propres fautes, le Conseil fédéral compromet le but qu'il prétend viser, à savoir le scrutin de ratification par le peuple suisse. En outre, il montre aux Jurassiens de tous les districts que leur salut réside dans leur unité et leur combativité, puisqu'au Palais fédéral, la justice a moins d'audience que la force».

Montagne de Moutier: 10.000 litres de mazout s'échappent dans la nature

C'est le 20 décembre 1976 que le responsable du chauffage du collège de la Montagne de Moutier s'est aperçu que la citerne à mazout était presque vide. Comme deux mois et demi auparavant, on l'avait remplie et que sa capacité permettait de passer l'hiver sans problèmes, on se rendit compte qu'il y avait une fuite. Après des contrôles, on s'aperçut que c'était un tuyau de retour à la citerne qui était défectueux. En effet, une pompe dirige le mazout vers le brûleur. Comme celui-ci n'utilise pas tout le mazout envoyé à chaque impulsion, un tuyau de retour est couplé à la citerne. C'est ce tuyau qui était percé.

En tout près de 10.000 l. de mazout se sont échappés dans la nature. Il a fallu environ deux mois et demi pour que cette quantité puisse se déverser dans la terre. En soi, le problème ne serait pas trop grave, mais il y a un risque de pollution d'une ou plusieurs sources alimentant Moutier. C'est pourquoi, dès la fuite connue, on fit appel au géologue cantonal, M. Della Valle. Hier, il a procédé à un examen qui n'a pas donné de résultats.

Pour l'instant, donc, il semble que rien ne se soit passé; mais il faut dire que le travail du géologue n'a pas pu se dérouler dans de bonnes conditions en raison de la neige qui recouvre les lieux. Il faudra donc attendre le printemps pour procéder à des examens plus complets.

Pour l'instant, rien n'a été constaté au niveau de l'alimentation en eau de la Prévôté. Il n'y a donc pas péril en la demeure. E. O.-G.

Carrières du Noirmont: l'exécutif a pris acte de la sentence fédérale

De notre correspondant:

Dans notre édition de mercredi, nous faisions état d'un communiqué de Franz Weber et de son équipe dans lequel on parlait d'une sentence du département de l'intérieur obligeant les autorités du Noirmont à combler les deux carrières incriminées.

Le Conseil communal du Noirmont a siégé mercredi soir et il a pris acte de cette sentence. Afin d'éviter de gros frais à la commune, il a décidé de ne pas déposer de recours devant le Tribunal fédéral. Néanmoins, il considère que les délais fixés par le département de l'intérieur sont très courts et peu arrangeants. Pour l'instant, le Conseil communal du Noirmont n'a pas jugé utile de porter l'affaire devant le grand public.

Il faudra donc attendre pour en savoir plus. O. G.

VAUD

Macabre découverte à Vevey

(c) Hier, peu avant 10 h, la police municipale de Vevey était avisée que Mme Blanche Nicati, âgée de 83 ans, domiciliée rue des Communaux 14, à Vevey, ne donnait plus signe de vie. La police se rendit sur les lieux et découvrit le corps de MmeNicati qui gisait au 1er étage de la villa. Des traces de sang provenant de l'étage supérieur laissent à penser que MmeNicati a fait une chute.

Un médecin prévenu a constaté que le décès devait remonter à mercredi 5 janvier. Une autopsie pratiquée lors de l'enquête menée par le juge informateur de Vevey, la gendarmerie et la police de sûreté n'a révélé aucun élément suspect.

Transport par hélicoptère d'une touriste blessée

(c) Hier, en fin de matinée, une resortissante française, âgée de 55 ans, séjournant à Rougemont, avait pris le télésiège du Huegeligrat, au-dessus de Schœnweid (BE). A la station Amont, elle en descendit si malencontreusement qu'elle subit une fracture de la colonne vertébrale. La touriste fut transportée à l'hôpital de Château-d'Oex par l'hélicoptère d'Héliswiss-Gruyère.

YVERDON

Présentation publique

(c) La Municipalité, après avoir pris l'avis de la société industrielle et commerciale et de l'union des sociétés yverdonnoises a décidé de présenter tous les projets concernant la construction de la salle des fêtes au public à la salle d'exposition à l'Hôtel de Ville dès le 15 janvier.

Première prise de contact

(c) C'était hier la première prise de contact de l'exécutif yverdonnois avec le nouveau municipal de la police, M. Edouard Perusset, directeur de la protection civile, de la police, des abattoirs, des affaires culturelles, des forêts, des domaines et du service du feu. Il sera par ailleurs remplaçant des services sociaux et des gérances.

Nouveau commandant

(c) Pour remplacer le colonel d'état-major général Ris, commandant des écoles de recrues anti-chars d'Yverdon a été nommé le major EMG Philippe Zeller, commandant de la place d'armes d'Yverdon-Vallorbe.

VALLEYRES-SOUS-MONTAGNY

Cinq habitants de plus

(c) La population de Valleyres-sous-Montagny compte cinq habitants de plus: 357 contre 352. Il y a 172 Vaudois, 130 Confédérés et 55 étrangers.

FRIBOURG

La Centrale fribourgeoise du logement essaime dans le sud du canton

La Chambre immobilière fribourgeoise (CIF) avait pris l'initiative de créer, au mois de mai 1976, une «centrale fribourgeoise du logement». Cette centrale publie des listes de logements vacants dont la diffusion était jusqu'ici limitée à l'agglomération de Fribourg. Or, elle annonce que la région de Bulle est désormais «couverte» elle aussi.

Au moment où le nombre de logements vacants reste élevé dans l'agglomération de Fribourg, ainsi qu'en témoigne une récente enquête, les listes publiées par la centrale sont très appréciées, aussi bien par le public que par les annonceurs (propriétaires et locataires). Toutefois, la situation du marché, d'une part, et des raisons d'économie d'autre part, ont incité la Chambre immobilière fribourgeoise à limiter la publication de ces listes à une parution mensuelle, le deuxième jeudi de chaque mois.

Les régions de la capitale et du chef-lieu gruérien sont donc désormais touchées par les activités de la centrale cantonale du logement. Les listes donnent, pour chaque logement vacant, des renseignements tels que date de mise en location ou relocation, adresse, nombre de pièces, loyer net, charges, étage, nom de la régie ou de la personne à contacter, etc. Elles sont distribuées par les établissements bancaires, les régies d'immeubles, les secrétariats communaux, le service consultatif des locataires et le secrétariat de la Chambre immobilière fribourgeoise.

POLITIQUE DU LOGEMENT

D'autre part, l'«Association fribourgeoise pour une politique sociale du logement» donne aujourd'hui même une conférence de presse dont nous rendrons compte demain. Elle constate que l'année 1977 sera de la plus haute importance pour les locataires suisses et pour la politique du logement en général. En effet, l'initiative populaire dite «pour une protection efficace des locataires» sera soumise au peuple suisse en septembre, voire avant. Actuellement, faute d'une législation appropriée, les locataires qui estiment avoir droit à une baisse de loyer, consécutivement aux baisses du taux hypothécaire, doivent la solliciter, de cas en cas. Tels sont les problèmes qui seront abordés lors de la conférence de l'association.

RIAZ

Un étudiant valaisan s'endort au volant

(c) Hier, vers 6 h., un étudiant de Sion âgé de 20 ans, qui rentrait de Belgique, circulait au volant d'une voiture de Fribourg en direction de Bulle. A l'entrée de Riaz, il s'assoupit. L'auto quitta la route à gauche et se jeta contre le mur d'un jardin. Légèrement blessé, le conducteur fut soigné à l'hôpital de Riaz. Dégâts estimés à 8000 francs.

CHIÈTRES

Diplomate soviétique dans le fossé

(c) Hier, vers 14 h 50, un membre de l'ambassade soviétique à Berne circulait au volant d'une voiture de Gurbrue en direction de Chiètres. Entre ces localités, il perdit la maîtrise du véhicule qui quitta la chaussée et termina sa course fond sur fond, au bas du fossé. Le diplomate n'a pas été blessé. Dégâts estimés à 3000 francs.

GENÈVE

Arrestation d'un dangereux pyromane

GENÈVE (ATS).– La police genevoise a arrêté un homme de 29 ans qui a reconnu avoir bouté le feu une vingtaine de fois depuis une année environ dans des caves et combles d'immeubles de Genève. Le même homme a déjà été condamné en 1969 à deux ans et demis de prison par la Cour d'assises genevoises pour des mêmes délits.

Informations suisses

Visite de M. Brugger à Paris

PARIS (ATS).– M. Ernst Brugger, chef du département de l'économie publique, s'est rendu hier à Paris sur l'invitation de M. André Rossi, ministre français du commerce extérieur. Il a été reçu à cette occasion par le premier ministre français M. Raymond Barre pendant 42 minutes. Un communiqué commun a été publié à l'issue de cette rencontre.

BIENNE-BIENNE

Le problème routier du Seeland: un véritable casse-tête chinois!

De notre rédaction biennoise:

Le problème routier du Seeland ressemble de plus en plus à un casse-tête chinois. A l'étude depuis plus d'une vingtaine d'années, le complexe des routes soulève dans la plupart des communes de vives oppositions au moment du dépôt de plans de détails.

A Bienne, on se bat pour la construction d'un tunnel traversant le Buettenberg; quant au passage de la N 5 devant le Strandboden, le tracé n'est pas encore défini mais réserve d'agréables surprises. A Brugg, on n'est pas d'accord avec la variante biennoise: on a lancé une pétition (14.000 signatures pour le moment) demandant au Conseil fédéral la création d'une tangente du Seeland. Dernier venu, le comité de Kappelen, lui, est farouchement opposé à cette solution, estimant que seule la route Berne-Jura est nécessaire pour le moment. Alors que chacun avance des arguments basés sur l'écologie, des critères économiques et financiers propres aux intérêts de chaque commune sont sous-jacents.

Au moyen d'une brochure illustrée, le comité de Kappelen fait valoir auprès de la population son avis sur la question.

COMPROMIS INSUFFISANT

A l'encontre du comité de Brugg, celui de Kappelen s'élève avec énergie contre une autoroute qui traverserait la réserve naturelle du Haeftli (entre Lyss et Longeau) où aurait lieu la jonction de la tangente avec la N 5. Alors que Brugg ne veut rien savoir de la variante D (route de détournement de la N 5 par le sud de Bienne), le comité de Kappelen pense qu'il est impossible de laisser Bienne en marge du réseau routier et qu'ainsi la variante est donc parfaitement indiquée.

Toutefois, pour venir à l'encontre du comité de Brugg, celui de Kappelen serait d'accord d'envisager la construction de la route en sous-voie pour le tronçon qui traverse le lieu dit «Laenholz» (tracé en forêt). Ainsi, l'argument écologique essentiel du comité de Brugg serait respecté. Seulement, pour M. Fernand Rossel, président du comité et de la commune de Brugg, ce sous-voie ne résoudrait nullement le problème à l'échelon régional. Au plus, il épargnerait une coupe à travers la forêt. A son avis, cette proposition ne changerait rien et le trafic qui s'aglutinerait entre Brugg et Bienne causerait un véritable chaos:

– Dans ce problème de route, il ne faut pas seulement défendre les intérêts de sa propre commune, il faut voir l'ensemble, explique-t-il.

Contre la partie ouest de la tangente (entre Lyss et Chiètres), le comité de Kappelen avance un argument de taille: «On ne nous enlèvera pas l'idée que cette tangente du Seeland représente en fait l'infrastructure nécessaire pour la construction de l'aéroport du Grandmarais», projet chéri de l'Etat bernois; projet qu'il n'a d'ailleurs toujours pas enterré malgré l'opposition massive de la population. Le président du comité contre l'aéroport, le député Hans Herrmann dit à ce sujet:

– C'est un argument tiré par les cheveux. La tangente n'est pas une partie du projet de l'aéroport. Je trouve ce tronçon de la tangente, donc entre Lyss et Chiètres, absolument nécessaire. En revanche, je m'opposerai vivement contre sa partie est, qui traverse la réserve naturelle (Lyss-Longeau) et qui n'est nullement nécessaire.

M. Herrmann pense toutefois que cette tangente n'a pas besoin d'être construite sur quatre pistes, une liaison plus modeste étant bien suffisante. A cet avis, se rangent d'ailleurs bon nombre des partis biennois ainsi que la puissante association des «Amis du lac de Bienne (IGB)» et l'Aqua-Viva.

RÉSOLUTION

Le comité de Kappelen, dans ses considérants, propose la résolution suivante:

– Terminer au plus vite la N 1 dans la région de Chiètres (ce tronçon a été retardé au profit de la N 12 de Fribourg).

– Créer une piste supplémentaire sur la N 1 pour la montée du «Grauholzstutz» sur Berne.

– Terminer la T 6 (route du Jura) comme prévu dans la planification des années 60 (donc variante D).

– Prévoir enfin la route en sous-voie à la sortie du Buettenberg pour la traversée de la forêt de Brugg (Laengholz). En relation avec cette construction, étudier la possibilité d'un aménagement pour la protection civile.

– Une fois ces routes terminées, on pourra procéder à des comptages du trafic, afin de savoir si à ce moment-là, des routes supplémentaires sont encore nécessaires.

Le comité demande encore d'étudier la possibilité d'imposer au trafic des poids lourds le tracé de la N 1 «qui a coûté si cher» afin de décharger la route Chiètres-Lyss.

Et la résolution se termine sur la phrase: «On veut exorciser le diable par Belzebuth. Une grande partie de la population ne veut rien savoir de ce «moloch» routier qui détruit toute la campagne».

Toute la planification de base de la région remise en cause

De notre rédaction biennoise:

A considérer la levée de boucliers à l'énoncé du problème complexe des routes de la région du Seeland, on peut se demander ce qui a été fait au cours des vingt années que dure maintenant cette planification. En tous les cas, on peut dire que les frais pour une campagne d'information de la population ont été largement épargnés. Il est normal que lors de dépot de plans, des détails surgissent et provoquent ici ou là des oppositions. Mais dans le cas présent, c'est toute la planification de base de la région qui est remise en cause et qui s'attire les foudres d'une population particulièrement mal orientée et préparée.

ERREURS FONDAMENTALES

Quant au problème même du tracé des routes, force est de constater, si l'on examine la carte géographique de la Suisse, que des erreurs fondamentales ont été faites au début même de la construction des autoroutes. Ainsi, le tracé de N 1 est la cause de tous les maux dans le Seeland. Pourquoi avoir dévié le tracé de l'axe Zurich-Lausanne au sud? Uniquement pour ceinturer Berne. A l'époque il fallait certainement que la route nationale 1 passe par la capitale. Affaire de prestige! Or, aujourd'hui, cette ville souffre largement des méfaits du trafic qui forme dans sa périphérie des bouchons impossibles. A tel point que les poids lourds préfèrent utiliser la route Chiètres-Aarberg.

Après cette première erreur, une seconde allait être faite, celle-ci aussi de taille: la N 5. Pour construire cette route, qui aujourd'hui déjà s'avère trop petite, insignifiante et régionale (avant même qu'elle ne soit terminée), on n'a pas hésité à sacrifier un des plus joli paysage: la rive nord du lac de Bienne. On se trouve donc en présence de deux routes nationales, l'une trop au sud, l'autre trop au nord. Alors, sur une distance de 60 km, il faut encore en construire une troisième...

Si l'on avait au début de la planification laissé de côté le prestige et choisi un compromis «helvétique», on aurait construit une route médiane, une seule, une tangente seelandaise, avec des routes de raccordement pour Berne et Bienne. Le tour était joué. Des millions auraient été économisés, de nombreux mètres carrés de terrain sauvés du béton.

De toute manière, tout ce que l'on entendra maintenant en matière de planification dans la région ne sera que du travail de reprisage. Marlise ETIENNE

Nomination

(c) L'école de techniciens, faisant partie du Technicum cantonal a reçu un nouveau chef en la personne de M. Wuetrich, qui a été nommé à ce poste par le Conseil-exécutif biennois.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS
Capitole: 15 h, 17 h 30, 20 h 15, «Le jouet»
Elite: permanent dès 14 h 30, «Sex film»
Métro: 19 h 50, «Port-Arthur» - «Les cinglés du camping»
Apollo: 15 h, «Les 12 travaux d'Astérix» (dès 9 ans); 20 h 15, «Le bon, la brute et le truand»
Palace: 15 h «Mary Poppins»; 20 h 15 «Jack the ripper»; 22 h 30, «Sex-night»
Scala: 15 h, 20 h 15, «The big bus»
Lido: 15 h, 20 h 15, «Borsalino»
Studio: 15 h, 20 h 15, «Victoire à Entebbe»; 22 h 45, «Sex-night»
Rex: 15 h, 20 h 15, «King-Kong» (dès 14 ans); 17 h 45, «El Topo»

THÉÂTRE
Théâtre municipal: «Ma nièce Suzanne»

EXPOSITION
Galerie du Pont du Moulin: 16 artistes de la GSMBY exposent.

URGENCES
Pharmacie de service: Stern, rue du Canal et des maréchaux, tél. 22 77 66.
Médecin de service: tél. 22 33 33.
Dégâts d'eau et de gaz: tél. 22 33 88.
FAN-L'Express: rédaction biennoise, tél. (032) 22 09 11.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Espagne: manifestations en faveur de l'amnistie

MADRID (AP-Reuter). – Selon des informations reçues à Madrid, dans plusieurs régions d'Espagne, des centaines de personnes ont occupé, hier, des églises dans le cadre d'une manifestation nationale en faveur d'une amnistie pour les détenus politiques.

Le mouvement, dit-on, a été particulièrement marqué au Pays basque, d'où sont originaires la plupart des «politiques» encore en prison. Mais on ne signale pas d'incidents.

Une amnistie, décrétée en juillet par le roi Juan Carlos, a entraîné la libération de 400 détenus politiques environ. Mais sont restés en prison les détenus condamnés pour terrorisme ou prévenus de terrorisme.

PEUT-ÊTRE EN FÉVRIER

Si l'on en croit les milieux bien informés, le gouvernement de M. Suarez avait projeté de décréter une autre amnistie à Noël. Il ne l'aurait pas fait à la suite de l'enlèvement de M. Antonio Maria de Oriol, président du Conseil d'Etat et membre du conseil du royaume, ne voulant pas avoir l'air de céder aux exigences des ravisseurs.

Néanmoins, dit-on, après la dissolution du tribunal d'ordre public, juridiction d'exception instituée par le général Franco, une amnistie demeurerait à l'ordre du jour, sur la voie d'une réconciliation nationale avant les élections législatives prévues pour le printemps prochain.

Dans certains milieux politiques, on pense que le roi se rendrait au Pays basque pour annoncer personnellement l'amnistie, peut-être en février.

Le souverain espagnol a lancé hier un appel à la discipline et à la loyauté au sein des forces armées dans une période qu'il a qualifiée de délicate.

Le roi, qui est aussi le chef suprême des forces armées, a pris la parole en présence de généraux reçus en audience à l'occasion du Nouvel-An, une quinzaine de jours après le remaniement des services de sécurité et la révocation de quatre généraux, mesure destinée à apaiser l'agitation au sein de l'armée.

Le général Gutierrez Mellado, vice-premier ministre chargé des affaires militaires, a réaffirmé la fidélité des forces armées envers le roi et l'a assuré que les forces armées se tiendront à l'écart de la politique.

L'aventure du «navigateur de la paix»

EILATH (Israël) (AP). – Abie Nathan, le «navigateur de la paix», n'a pas pu, comme il le souhaitait, aller procéder à une distribution de jouets et de bonbons dans le port jordanien d'Akaba et a remis le cap sur le canal de Suez.

Nathan avait quitté Eilath jeudi matin pour couvrir la dizaine de kilomètres le séparant d'Akaba. Mais le capitaine du port jordanien l'informa que les autorités jordaniennes ne l'autorisaient pas à entrer à Akaba et lui conseilla de reprendre le large.

Aux journalistes, Nathan a fait savoir, par radio, qu'il était «déçu mais pas surpris» et qu'il comptait atteindre Port-Suez, à l'extrémité sud du canal, vendredi soir. Si, comme à l'aller, les autorités égyptiennes le laissent passer rapidement dans le canal, il a ajouté qu'il regagnerait son ancrage, au large de Tel-Aviv.

Accord pétrolier en Grande-Bretagne

LONDRES (AP) (REUTER). – Revenant sur leur opposition, les compagnies Esso et Shell ont finalement accepté le principe d'une participation du gouvernement britannique dans leurs opérations d'exploitation des gisements de pétrole de la mer du Nord.

Ces accords donnent au gouvernement de Londres, par l'intermédiaire de la compagnie d'Etat «British national oil corp.» (BNOC), le droit d'acquérir au prix du marché jusqu'à 51 pour cent du «brut» extrait par les filiales d'Exxon et de la Royal Dutch-Shell. La BNOC ne disposera pas en revanche de droit de veto au sein des conseils d'administration des deux sociétés.

De son côté, l'Arabie saoudite a relevé le prix de son pétrole - «brut léger» - de 5% conformément à sa politique exposée lors du sommet de l'OPEP à Qatar le mois dernier.

L'ARAMCO (Arabian American Oil Company) a annoncé que le baril de brut était passé de 11,51 dollars à 12,09 dollars.

Youri Orlov relâché

MOSCOU (AFP). – Le physicien soviétique Youri Orlov, président du groupe de surveillance de l'exécution des accords d'Helsinki en URSS, a annoncé lui-même qu'il avait été libéré après avoir été interrogé pendant près de 5 heures au parquet de Moscou.

Il avait été «enlevé» mercredi par des hommes en voiture dans la banlieue de Moscou alors qu'il se rendait à une conférence de presse organisée par son groupe et consacrée aux perquisitions d'appartements qu'ont subies plusieurs membres de leur organisation.

Par ailleurs, quatre personnes seront prochainement jugées à Ostrava, dans le nord de la Moravie, pour espionnage au profit de l'Allemagne fédérale, rapporte le journal tchécoslovaquie «Rude Pravo». L'annonce de ce procès fait suite à l'arrestation, le 21 octobre, de l'ancien vice-ministre de la culture Joseph Grohman, soupçonné par les autorités d'espionnage au profit de l'Allemagne fédérale.

MONTAGNES

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS:
Corso: 20 h 30 «Une femme à sa fenêtre» (16 ans)
Eden: 20 h 30 «Mado» (16 ans - prolongations); 23 h 30 «Fringale sexuelle» (20 ans)
Plaza: 20 h 30 «L'Odyssée du Hindenburg» (16 ans)
Scala: 20 h 30 «King Kong» (16 ans - prolongations)

DANSE ET ATTRACTIONS
Cabaret Rodéo: 21 h 30 - 4 h
Le Scotch: 21 h 30 - 4 h
La Boule d'Or: 21 h 30 - 4 h
Cabaret 55: 21 h 30 - 4 h
Chez Jeanine: 21 h 30 - 4 h

EXPOSITIONS
Musée des beaux-arts: Toti Scialoja (Rome), Maria-Luisa de Romans (Milan), Beni Schweizer (Bâle) et Carlos Cruz Diez (Paris).
Galerie du Club 44: Douglas Wann (Ecosse) et Robert Ballagh (Irlande)
Galerie du Manoir: exposition de Noël
Galerie ADC: la musique en République démocratique allemande.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office: Guye, 13 bis Avenue Léopold-Robert (jusqu'à 21 h). Ensuite tél. 22 10 17.

LE LOCLE

Casino: 20 h 30, «Vol au-dessus d'un nid de coucou» (16 ans).

TOURISME
Bureau oficiel de renseignements: 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43.
Pharmacie de service: Mariotti, Grand'Rue 38; dès 21 h, tél. 117.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52

Trois «agents irakiens» sont exécutés en Syrie

DAMAS (AP). – Quelques heures après l'annonce de leur condamnation à mort sur accusations de sabotage commis à l'instigation des Irakiens, un Palestinien et deux Syriens ont été pendus jeudi à l'aube en Syrie.

Les exécutions ont eu lieu en public, sur des places, à Damas pour le Palestinien et à Alep pour les Syriens.

Selon un communiqué officiel diffusé par Radio-Damas, quatre autres personnes, accusées de sabotage, ont été condamnées à la prison à vie et cinq à des peines d'un à sept ans de prison.

L'arrestation et le procès des 12 hommes auraient eu lieu entre octobre et le 2 janvier. Il n'en avait pas été parlé jusqu'à présent. De même, il n'avait pas été fait mention des actes de sabotages incriminés.

Les suppliciés sont Jaber Adbel Mohty Abd-Rabbo, dit Charif Mohammad Ali, porteur d'un passeport libanais au nom de Louay Sleimane, qui a été pendu à Damas, Tawfik Tarbil et Hannan ben Ahmad, exécutés à Alep.

D'après le communiqué, Tarhil était le chef d'un groupe criminel (de neuf hommes) patronné et financé par l'Irak, qui a commis des attentats à la bombe et à l'explosif dans la capitale syrienne et à Alep, deuxière ville du pays, où plusieurs personnes auraient trouvé la mort.

Il ajoute que Tarhil a avoué avoir pris contact avec une puissance étrangère, afin de solliciter de l'argent à des fins de sabotage.

Le communiqué confirme, en fait, des rumeurs qui circulaient en Syrie depuis l'été dernier et d'après lesquelles il y avait eu une série d'attentats à la bombe dans plusieurs villes à la suite de l'intervention des Syriens au Liban.

On sait que cette intervention a été dénoncée par l'Irak, qui est gouverné par une faction rivale du parti socialiste Baas.

Trois autres terroristes, que l'on dit avoir été patronnés par Bagdad, ont été exécutés à Damas en septembre, à la suite d'une attaque lancée contre le plus grand hôtel de la ville.

Par ailleurs, au début décembre, M. Abdul Halim Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères, a été blessé dans un attentat. Quatre syriens ont été arrêtés la semaine dernière dans le cadre de l'enquête et, d'après un communiqué officiel, ils ont avoué avoir été soutenus par l'Irak.

Succès de JJSS en Lorraine

PARIS (AFP). – L'ancien premier ministre gaulliste Pierre Messmer n'a pas réussi jeudi à se faire élire comme il l'espérait président du conseil régional de Lorraine.

M. Messmer s'opposait au président sortant, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber (centriste radical) qui a finalement été réélu au troisième tour de scrutin par 32 voix contre 29 à son challenger gaulliste.

L'opposition de gauche, peu représentée au conseil régional, n'a pas voulu arbitrer le duel opposant M. Messmer à M. Servan-Schreiber. Son candidat, le socialiste Jean Bernard, s'est maintenu jusqu'au bout, recueillant cinq voix à chacun des trois tours.

Cette élection à la présidence du conseil régional de Lorraine à évidemment un aspect politique, dans la mesure où M. Pierre Messmer s'est récemment placé dans le sillage de M. Jacques Chirac, président du nouveau parti gaulliste «Rassemblement pour la République», tandis que M. Servan-Schreiber soutient ouvertement le président de la République Giscard d'Estaing. De là à affirmer que la défaite de l'ancien chef du gouvernement constitue un échec pour le gaullisme en France, alors que le succès de M. Servan-Schreiber serait une victoire pour le chef de l'Etat, il y a un pas qu'il faut se garder de franchir.

CRITIQUES

De son côté, M. Georges Marchais a dénoncé jeudi la politique du gouvernement français, «d'autant plus nocive, a-t-il dit, qu'il faut y ajouter sa volonté d'accélérer l'intégration ouest-européenne, grâce à l'élection du parlement européen au suffrage universel».

Le secrétaitre général du parti communiste français a fait cette déclaration au cours d'une conférence de presse, pendant laquelle il a souligné «la particulière gravité» de la situation économique et politique du pays, «l'affaiblissement de l'influence du pouvoir et l'appauvrissement continu des Français». «Sous le régime giscardien, a-t-il dit, la République tend de plus en plus à devenir la République des princes et des truands» (allusion à l'affaire de Broglie).

M. Marchais a rejeté d'autre part la déclaration de M. Giscard d'Estaing contre la «politisation» dans les entreprises.

Rhodésie: vers un sommet de «pays du front»

LUSAKA (AP).– Une conférence au sommet des cinq «pays du front» consacrée à la situation en Rhodésie et en Afrique australe en général se tiendra au cours du week-end près de Lusaka, a confirmé jeudi un porte-parole du gouvernement zambien.

Il n'était pas encore sûr que les chefs d'Etat des cinq pays – Zambie, Tanzanie, Bostwana, Angola et Mozambique – y participeraient. Le président mozambicain Samora Machel arrivera à Lusaka samedi matin, tandis que le président tanzanien Julius Nyerere, a rencontré le président de la conférence de Genève sur la Rhodésie, M. Ivor Richard, y est attendu ce soir ou demain matin.

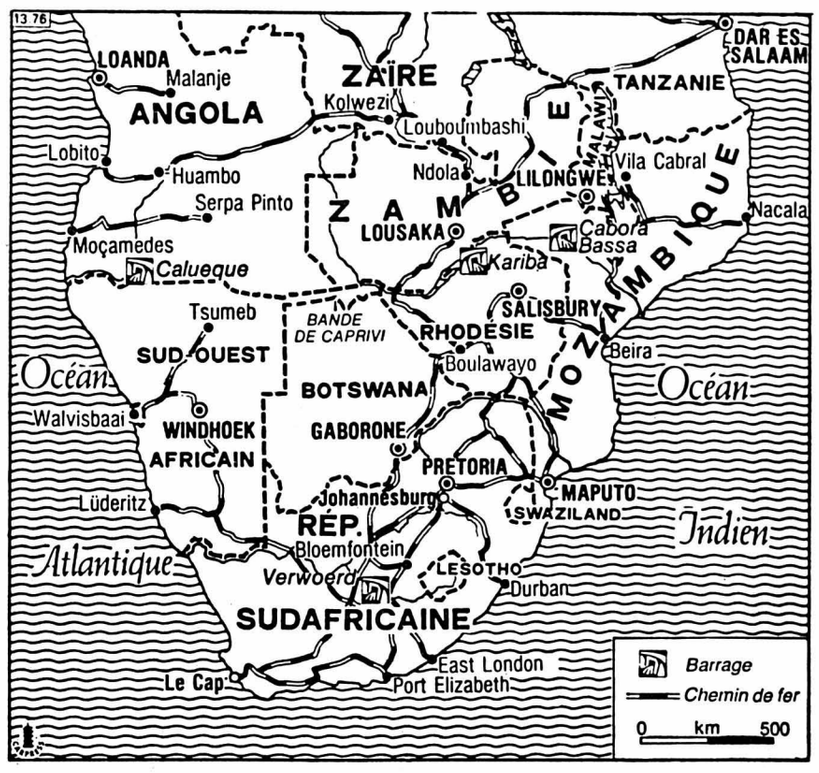

M. Richard devrait lui aussi se rendre à Lusaka pour participer éventuellement à des consultations avec les chefs d'Etat, de même que les deux dirigeants du «front patriotique» rhodésien, MM. Joshua Nkomo et Robert Mugabé.

D'autre part, selon des sources proches des nationalistes rhodésiens, M. Mugabé ira au début de la semaine prochaine à Lagos pour s'entretenir avec les dirigeants nigériens. D'après ces sources, ce voyage reflète le rôle croissant joué par le Nigeria dans la poursuite de la guérilla en Rhodésie. Le président Nyerere s'est également rendu récemment à Lagos pour discuter avec son collègue nigérian de la situation en Afrique australe.

Les troupes rhodésiennes ont été engagées dans un accrochage à la frontière avec le Mozambique, annonce un communiqué à Salisbury qui précise que les forces de sécurité en Rhodésie ont été soumises mercredi matin à une attaque à partir du Mozambique «les forces de sécurité ont retourné le feu, neutralisant les positions hostiles».

Cet accrochage à la frontière Mozambico-Rhodésienne intervient alors que M. Ivor Richard, président de la conférence de Genève sur la Rhodésie, se trouve à Maputo, où il a, semble-t-il, obtenu le soutien du président Samora Machel dans son effort pour débloquer les négociations de paix.

Les forces de Salisbury ont d'autre part tué 13 guérilleros nationalistes africains, et un civil trouvé dans la zone opérationnelle pendant la période de couvre-feu, ajoute le communiqué.

Trois africains ont également été tués et quatre autres blessés, lorsque leur véhicule a sauté sur une mine posée par les guérilleros, indique le communiqué.

Un célèbre chef d'orchestre quitte l'URSS

MOSCOU (AP). – Le célèbre chef d'orchestre soviétique Rudolph Barchaï, qui dirigeait l'orchestre de chambre de Moscou, a émigré jeudi en Autriche. Il préparait ce départ depuis un an environ et il avait demandé son visa en août pour Israël.

Il avait fait de son orchestre l'un des meilleurs du monde et on le considérait comme le meilleur interprète en Union soviétique de Mozart et de la musique baroque. Ses disques se vendent bien à l'étranger.

Au début de 1976, il avait parlé de son intention de prendre une année sabbatique hors d'URSS, mais, dès lors, on lui avait interdit de voyager à l'étranger avec son orchestre.

Il n'avait plus dirigé, croit-on, depuis octobre et il n'a pas accompagné l'orchestre de chambre de Moscou, fondé par lui en 1955, dans sa tournée à l'étranger en novembre.

Barchaï, qui est âgé de 53 ans, avait fondé en 1955 l'orchestre et avait souvent joué à l'étranger, en particulier en Europe.

Barchaï n'était pas toujours autorisé à interpréter les programmes qu'il souhaitait et s'en était plaint à des amis.

Selon un observateur occidental, son départ sera «une grande perte» pour la musique soviétique qui n'a pas beaucoup de grands chefs d'orchestre.

D'autre part, un poète d'Allemagne de l'Est, M. Bern Jetzsch, 36 ans, qui a envoyé une lettre ouverte au premier secrétaire du PC de RDA ainsi qu'au président Honecker pour dénoncer le harcèlement croissant contre les écrivains de son pays, a décidé de rester à l'Ouest, annonçait-on jeudi de bonne source.

Bern Jetzsch était arrivé en Suisse en octobre dernier, porteur d'un visa régulier, afin de préparer une anthologie de poésie suisse pour une maison d'édition d'Allemagne de l'Est.

Peu après son arrivée en Suisse, les autorités est-allemandes lançaient une nouvelle vague de sanctions contre les critiques. Elles privaient le chanteur-poète Wolf Biermann de la nationalité est-allemande et expulsaient l'écrivain Reiner Kunze de l'association nationale des écrivains.

Dans sa lettre de protestation, Jentzsch cite les perquisitions, les interrogatoires d'écrivains, les saisies de manuscrits. Il critique les restrictions de voyages imposées aux citoyens d'Allemagne de l'Est qui sont «incompatibles avec la conscience sociale».

Bien que Jentzsch ait été critiqué par le PC pour quelques-unes de ses œuvres dans les années 60, il a pu se rendre plusieurs fois à l'étranger ces dernières années.

Un porte-parole du département fédéral de justice et de police a déclaré que Jentzsch n'avait demandé ni asile politique ni permis de résidence provisoire en Suisse.

A l'ambassade de RDA à Berne, il a été répondu: «Jentzsch ne nous intéresse pas».

Le radar se trompe

NANCY (AP). – La Cour d'appel de Nancy a relaxé un automobiliste parisien qui avait été poursuivi pour excès de vitesse et condamné à 400 ff d'amende.

Dans son arrêt, la Cour précise que l'infraction relevée était impossible à réaliser et que la poursuite engagée contre l'automobiliste était la conséquence «soit d'une confusion avec une autre automobile, soit d'une déficience du cinémomètre».

Au volant d'une voiture pas encore rôdée, l'automobiliste avait été arrêté sur une portion à quatre voies de la R.N. 4 où la vitesse maximum autorisée est de 110 kmh. Le cinémomètre des gendarmes avait indiqué une vitesse de 146 kmh, or tous les essais effectués par la suite avec le véhicule n'ont permis d'atteindre au maximum que 134,8 kmh.

CEE: Jenkins succède à Ortoli

BRUXELLES (AP) (REUTER). – En prenant officiellement jeudi ses fonctions de président de la commission des communautés européennes, où il succède à M. François-Xavier Ortoli, M. Roy Jenkins, ancien ministre britannique, a lancé un appel en faveur d'un nouveau progrès dans l'édification de la «citadelle à moitié construite de l'unité européenne».

Après avoir rendu hommage à ses prédécesseurs, M. Jenkins a déclaré: «Notre objectif doit être d'améliorer le sort du citoyen ordinaire dans toute la communauté».

M. Jenkins a ensuite présidé pour la première fois une réunion de la commission, au cours de laquelle devaient être répartis les douze autres portefeuilles.

Cependant, les prix à la consommation ont continué à augmenter fortement en Italie et en Irlande tandis que l'Allemagne fédérale demeurait le pays du marché commun où la hausse a été la plus modérée durant les douze mois allant jusqu'à la fin novembre.

C'est ce qu'indiquent des statistiques publiées jeudi par la CEE qui précisent que dans cette période l'inflation en Irlande s'est chiffrée à 20,6% et à 21,3%, En Italie contre 3,7 pour cent en RFA.

Les chiffres pour les autres pays sont les suivants: Belgique 7,6%, Luxembourg 8,3%, Pays-Bas 8,7%, France 10,1%, Danemark 12,9% et Grande-Bretagne 14,9%.

Poignée de main entre le nouveau président de la commission exécutive, à gauche, et l'ancien. (Téléphoto AP)

Inflation: dialogue de sourds en Italie

ROME (REUTER). – Après plusieurs heures de négociations, les représentants du gouvernement et des syndicats italiens se sont séparés jeudi à l'aube sans être parvenus à s'entendre sur un projet gouvernemental visant à freiner les hausses de salaires dans le cadre de la lutte contre l'inflation.

REFUS

La réunion s'est terminée sur le refus des syndicats d'accepter que les hausses annuelles soient réduites de quatre à deux. «C'est l'impasse totale entre le gouvernement et nous sur cette question», a déclaré aux journalistes un porte-parole syndical. «Pour le moment, toutefois, le gouvernement n'a pas menacé de prendre des décisions unilatérales. Autrement, nous prendrions nous aussi des décisions, a-t-il ajouté.

Dans un communiqué publié après la réunion, les syndicats font allusion à la possibilité d'organiser des grèves pour appuyer leurs revendications. Ils demandent en particulier que la politique anti-inflation du gouvernement s'accompagne de mesures propres à favoriser les investissements, l'emploi, l'agriculture et le développement des régions pauvres du sud.

Un responsable syndical s'est ainsi plaint que le gouvernement n'ait rien fait de nouveau pour favoriser les investissements et réduire le chômage.

LES RÉALITÉS

M. Giulio Andreotti, premier ministre, a loué «le sens des responsabilités dont font preuve, a-t-il dit, les dirigeants syndicaux, mais, nous avons aussi des comptes à rendre aux organisations internationales de qui nous dépendons pour obtenir des crédits». L'Italie négocie actuellement l'obtention d'un nouveau prêt du Fonds monétaire international.

En réponse aux propositions gouvernementales pour réduire la fréquence des augmentations annuelles des salaires, les syndicats ont suggéré une réduction des jours fériés annuels et de l'absentéisme et une augmentation de la productivité.

Le ministre du travail, Mme Tina Anselmi, a cependant déclaré que le gouvernement ansi que l'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) jugeaient insuffisants les progrès faits durant les pourparlers sur ces propositions.

De nouvelles discussions sont prévues entre les deux parties, a ajouté Mme Anselmi.

Vers une réhabilitation de Teng

BELGRADE (AP). – Selon une dépêche de Pékin de l'agence yougoslave Tanyoug, des affiches et des journaux muraux, qui donnent le titre de «camarade» à M. Teng Hsiao-ping, ont fait leur apparition dans le centre de la capitale chinoise et attirent grand monde.

Le fait, déclare l'agence, pourrait préluder à une réhabilitation pleine et entière de l'ancien vice-président du conseil et vice-président du parti communiste.

Il y a huit mois, lorsque M. Teng fut évincé, son nom était associé à celui de Chou En-lai, qui venait de mourir. A la suite d'une série d'attaques, imputées depuis à la «bande des quatre», il fut écarté. La raison immédiate de son limogeage fut un incident sur la place Tien An-men, en avril.

Teng Hsiao-ping. (Téléphoto AP)

Journaux et affiches qui viennent de faire leur apparition réclament une nouvelle enquête sur l'incident, de sorte que la vérité soit rétablie.

D'après Tanyoug, les observateurs étrangers de Pékin estiment qu'une nouvelle version de l'affaire et une réhabilitation de M. Teng pourraient intervenir simultanément.

Les auteurs se réfèrent aux émeutes de la place Tien An-men en avril dernier au cours desquelles des milliers de personnes qui allaient déposer des couronnes à la mémoire de Chou En-lai pour «festival des morts» s'étaient violemment heurtées aux forces de l'ordre, police, armée et milice. Des affiches en grands caractères apparues jeudi matin dans le centre de Pékin accusent la «bande des quatre» d'avoir «mis à profit» les hommages rendus en avril dernier à Chou En-lai par la population – et les incidents qui s'en étaient suivis – pour «attaquer le camarade Teng Hsiao-ping».

Par ailleurs environ 700.000 personnes ont péri dans le violent tremblement de terre qui a dévasté Tanghchan en juillet dernier, a-t-on appris de source autorisée jeudi à Pékin.

Selon cette source, qui tient ses informations d'un fonctionnaire du ministère des affaires étrangères, une nouvelle forte secousse en novembre a fait plusieurs autres milliers de morts dans la même région.

Naufrage d'un pétrolier

BOSTON (AP). – Selon les gardes-côtes américains, il est probable à 90% que le pétrolier panamien «Grand Zénith», avec un équipage de 38 hommes, qui transportait 320.000 hectolitres de fuel lourd a coulé dans l'Atlantique.

Il a signalé sa position pour la dernière fois vendredi dernier à 60 milles au sud de Yarmouth, en Nouvelle Ecosse.

Le pétrolier avait quitté Teesport (Grande-Bretagne) le 19 décembre et devait rallier Somerset, port du Massachusetts, dimanche. Sa cargaison était destinée à une centrale électrique.

Les recherches menées par les autorités américaines et canadiennes n'ont donné aucun résultat.

Tous les membres d'équipage sont des Formosans. Les sauveteurs ne désespèrent pas de retrouver des survivants.

«Si leurs canots de sauvetage sont couverts, comme une tente, ils peuvent avoir résister au froid», a dit un porte-parole des gardes-côtes.

SUITE Au-dessus de 40 ans

Ces dernières années, un assez grand nombre de pays ont adopté des mesures concrètes dans ce sens. La France, tout d'abord, a interdit la discrimination fondée sur l'âge dans les offres d'emploi et plusieurs autres pays, y compris la Grande-Bretagne, sont également en train d'élaborer une législation nouvelle à cet effet. Les Etats-Unis ont adopté, il y a quelques années, un décret sur la discrimination fondée sur l'âge en matière d'emploi.

Le gouvernement espagnol cherche à dissuader les employeurs à congédier les travailleurs âgés de plus de 40 ans. En Suède, la durée minimum du préavis de licenciement est maintenant plus grande si le travailleur est âgé de plus de 45 ans. En Belgique, les employeurs sont encouragés à employer des travailleurs âgés par le moyen de primes durant les premiers mois ou d'une aide pour le paiement des contributions de sécurité sociale.

Dans les pays socialistes, les établissements employeurs sont normalement tenus de garder leurs travailleurs âgés jusqu'au moment où ils sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite.

Les efforts déployés dans chaque pays pour protéger les travailleurs âgés ne sont pas négligeables. Mais étant donné la dimension et l'urgence du problème, la conviction garantit qu'une action internationale en faveur des personnes âgées a un rôle essentiel à jouer.

L'IMPORTANCE D'UNE ENTENTE INTERNATIONALE

L'Organisation internationale du travail (OIT) a déjà adopté un certain nombre de conventions et de recommandations pour protéger les travailleurs âgés. Cependant, la discrimination fondée sur l'âge n'est pas encore couverte en tant que telle. L'adoption de nouvelles normes par l'OIT dans ce domaine pourrait fournir un cadre nécessaire aux efforts entrepris au plan national et stimuler une action future pour aider les travailleurs «anciens» menacés d'oubli dans l'impitoyable marche du progrès. Les doléances de cette catégorie sociale sont souvent en danger d'être négligées ou rejetées au profit des intérêts de la jeune génération.

R.C. PAILLARD

UN FAIT PAR JOUR

Difficultés pour les Soviéto-Cubains en Angola

Mis au pouvoir par le cerveau de l'URSS et les bras de Cuba, le président de l'Angola Agostinho Neto, s'était cru assez fort pour annoncer, après une longue visite à son ami Fidel Castro, le retrait graduel du corps expéditionnaire cubain. En fait, les mercenaires castristes n'ont pas pu décrocher, et leur nombre aurait plutôt tendance à augmenter.

Neto et le MPLA (Mouvement pour la libération de l'Angola) ne dominent pas, en effet, la totalité du territoire sur lequel ils ont installé leur gouvernement de parti unique, en violation des accords qui prévoyaient la participation des deux autres organisations concurrentes, le Front de libération de Roberto Holden, propulsé par le Zaïre, et l'UNITA de Jonas Savimbi, un mouvement surgi de l'intérieur de l'Angola. Ces deux organisations, loin de se tenir pour battues, poursuivent une lutte sur laquelle leurs deux chefs ont donné récemment des renseignements concordants.

Selon ces informations, le FNLA domine dans le nord, le nord-est et le centre du pays une zone plus étendue que la France. Au sud et au sud-est, l'UNITA contrôle la grosse moitié orientale de la région comprise entre le chemin de fer de Benguela et la frontière du Sud-Ouest africain. Cela fait les deux tiers du territoire angolais, avec ses zones productrices de céréales, de sucre et de café. Le domaine de Neto se limiterait donc à la région centrale et le sud-ouest. Ce domaine est défendu par les Forces populaires de libération du président, par les Cubains dotés d'un imposant matériel de guerre russe, et enfin, selon M. Savimbi, par quelque 3.000 anciens gendarmes katangais passés successivement des ordres de feu Tchombé à ceux des Portugais, puis du MPLA. Contre ces forces étrangères, l'UNITA et le FNLA mènent la guérilla, seule forme de combat adaptée à leurs moyens rudimentaires.

Toujours selon les mêmes sources, les Cubains se livreraient au pillage de la zone gouvernementale et à la «récupération» des indociles dans deux camps de concentration. L'image n'est pas précisément riante. En fait de libération, l'Angola se décompose, se ruine et s'asservit. M. Brejnev connaît à son tour les soucis que M. Nixon avait au Viet-nam. La différence, c'est que le premier des Soviétiques ne songe pas à se désengager. Au contraire. Car l'Angola est devenu, avec le Mozambique, l'une des pièces maîtresses de la stratégie africaine de l'URSS. Ces deux Etats marxistes forment en particulier le noyau dur du groupe dit de Lusaka, qui s'est, sous leur influence, engagé à fond contre la Rhodésie blanche. Les Soviétiques, par Cubains interposés, vont-ils tenter d'éliminer les maquis angolais?

I. P. S.